

vient d'un nucléus globuleux... » (1932, 667, p. 9). Le premier de ces types, de débitage Levallois, ne reçoit pas de nom particulier. F. Bordes qualifia cette pointe de « levalloisiennne » en 1948.

Pour ce dernier auteur « le terme de « pointe moustérienne » est un des plus mal définis qui soient. On a vu publier sous ce nom des outils complètement différents les uns des autres, parfois de simples éclats vaguement pointus. Certains auteurs ne craignent pas de parler de « pointes arrondies ». Si l'on excepte les pointes levalloisiennes, simples ou retouchées, la pointe moustérienne peut se définir ainsi : « pièce triangulaire ou parfois presque losangique, plus ou moins allongée, à extrémité distale acuminée, obtenue par retouche à partir d'un éclat de forme quelconque, Levallois ou non » (1954, 80, p. 336). M. Gruet réserve le terme « pointe moustérienne » à des pièces aiguës et régulières : « le mot pointe désignant un objet effilé, nous n'admettons pas dans ce groupe les pointes surbaissées ou les pointes épaisses de certains auteurs qui rentrent pour nous dans le groupe des racloirs convergents. Deux subdivisions peuvent être établies dans ce groupe des pointes : les « pointes moustériennes classiques » et les « pointes allongées » dont la longueur dépasse deux fois la plus grande largeur » (1959, 425, p. 97). D'autres auteurs multiplient au contraire les catégories de pointes. R. Neuville reconnaît dans le Moustérien de Palestine :

pointe triangulaire	isocèle
	allongée
	lancéolée
pointe oblongue	ogivale
	{ droite incurvée
pointe arquée	(1951, 605, p. 80).

L. Pradel consacre, en 1963, un article à cet objet dont il énumère douze variétés : « 1) la pointe surbaissée se distingue par l'angle de son extrémité distale qui est très ouvert mais inférieur à 90°; elle est ainsi large et courte..., 2) la pointe allongée a une longueur au moins double de la largeur..., 3) la pointe à amincissement basilaire... a)... aux dépens de la face d'éclatement... b) par réduction de la face dorsale... c)... amincissement sur les deux faces... d)... par élimination de l'extrémité distale... 4) la pointe à pédoncule, 5) la pointe incurvée présente une extrémité distale déviée..., 6) la pointe foliacée..., 7) la pointe à retouches marginales alternes sur faces opposées..., 8) la pointe à encoche..., 9) la pointe à base concave..., 10) la pointe denticulée ou festonnée..., 11) la pointe à piquer..., 12) les limaces... »

L'auteur donne à « pointe moustérienne »

un sens large et vague : « le professeur Bordes rapporte le 5^e sens de « pointe » donné par Littré : « bout piquant et aigu ». Mais il ne faut pas omettre le 16^e sens de Littré, qui est assez différent : « bout, extrémité des choses qui vont en diminuant... la pointe d'un clocher ». Cette dernière acceptation autorise donc à parler en préhistoire, de pointes à bout mousse, concurremment à celles ayant l'extrémité acuminée. Des formes intermédiaires servent du reste de passage entre ces deux types... Les principaux caractères d'une pointe moustérienne peuvent être énoncés comme suit : « pièce plus ou moins triangulaire, se rapprochant de la variété isocèle, l'angle du sommet étant inférieur à 90° et les bords latéraux courbes, ogivaux, sensiblement droits ou asymétriques partiellement ou totalement retouchés sur la face dorsale, la retouche arrivant quelquefois à être couvrante. L'extrémité distale n'est pas toujours aiguë, souvent épinglee, mousse ou émoussée, ou ébréchée, comme les bords » (E. Pittard et R. et S. de Saint-Périer, *Les Festons...* 1955, p. 35). Quant au plan de frappe, il n'est pas forcément situé « sur le bord opposé à la pointe, mais à un angle ou sur un des bords latéraux » (H. Martin, 1923, 558, p. 70)... » (1963, 725, p. 569 à 578).

Ce dernier type, à plan de frappe semi-latéral est ordinairement rangé parmi les racloirs à tranchant récurrent. M. Antoine en fait une pointe moustérienne oblique : « dans la pointe typique, l'axe de l'éclat (déterminé par la forme du conchoïde de percussion) et l'axe de la pièce (bissectrice de l'angle ouvrant) coïncident : la pointe est dite droite. Dans les autres cas elle est dite oblique. Il peut même arriver que les deux axes soient perpendiculaires l'un sur l'autre » (1938, 13, p. 23).

POINTE OBLIQUE. — E. Taté utilise ce terme pour désigner certains microlithes triangulaires du Tardenois (1885, 829). En 1924 L. Siret donne ce nom à « la contre-empreinte de la troncature emportée par l'éclat » lorsque l'on en sépare un micro-burin [voir p. 127]. M. Antoine qualifie d' « oblique » la pointe à plan de frappe semi-latéral (1938, 13, p. 23). Il nomme pointe oblique mixte une pièce dont « l'un des côtés est entièrement rectiligne, et l'autre, rectiligne sur sa moitié apicale, mais ce dernier se raccorde à la base par une partie dilatée semi-circulaire, rappelant comme contour le grattoir type, avec toutefois l'arête plus tranchante... la morphologie bien nette de cette variété de pointe me la fait considérer comme un type à isoler, probablement un outil à double fin, d'où le nom que je lui ai donné » (1938, 13, p. 24). De tels objets ont été figurés comme « pointes moustériennes » (V. Commont, 1909, 264, fig. 16, n° 2 et 5). La fré-

quence de cette dissymétrie est notée par G. de Mortillet (1883, 585, p. 257).

POINTE OBLONGUE. — H. Martin nomme ainsi des pointes moustériennes allongées : « *le travail, sous tous ses aspects, répond à celui des pointes triangulaires, la longueur seule diffère...* » (1923, 558, p. 72).

POINTE OBTUSE. — V. Commont donne ce nom à des « *instruments taillés sur une face dérivant de l'éclat Levallois... pointes obtuses qui ne sont que des racloirs doubles* » (1912, p. 315).

POINTE OGIVALE. — H. Alimen signale dans le « *Micoquien* » d'Algérie : « *des unifaces à bulbe toujours enlevé secondairement et que E. G. Gobert divise en pointes ogivales et en hachereaux* » (1955, 4, p. 55).

POINTE ORANIENNE. — J. de Heinzelin la définit : « *pointe extrêmement aciculée, mince, obtenue à partir d'une lamelle par retouche à partir d'un bord principal, à quoi s'ajoutent souvent des retouches alternes de pointe et de base, toutes très fines* » (1962, 438, p. 35). Cette définition peut s'appliquer à plusieurs des types de « *lamelles à bord abattu par retouche abrupte* » définis par J. Tixier (1963, 844, p. 96 à 102).

POINTE PÉDONCULÉE. — Sous cette appellation générale sont comprises des pointes dont l'extrémité proximale présente un rétrécissement. D. Peyrony distingue des pointes à talon étranglé, parfois nommées « *pointes à base retrécie* » (J. Bouyssonie, 1958, 128, pl. XV, n° 3), des pointes à cran et des pointes à soie (1925, 665, p. 301). M. Escalon de Fonton et H. de Lumley utilisent les termes pointe pédonculée montadienne, pour un outil à pédoncule bien dégagé par retouches profondes bilatérales, et pointe pédonculée romanellienne [voir fig. 203, b] pour une pointe présentant un rétrécissement de la partie proximale sans épaulement (1955, 358, p. 380). Ce dernier objet est parfois dit simplement « *pointe romanellienne* ».

POINTE PHYLLOMORPHE. — Plusieurs auteurs emploient ce terme dans le même sens que « *pointe foliacée* ». R. Octobon cite des « *pointes phyllomorphes longues, phyllomorphes courtes* » (1928, 631, p. 72). V. Cotte écrit : « *la pointe phyllomorphe comprend les formes qui rappellent l'idée de feuilles de plantes diverses, telles que le saule, le laurier,*

l'orme... » (1924, 273, p. 40). M. Antoine décrit sous ce nom un type de pièces pédonculées dont « *le limbe est large, à contour arqué, à ailerons non ou mal indiqués, à apex arrondi* » (1938, 13, p. 32).

POINTE PIRRI [voir PIRRI].

POINTE POLYGONALE. — S. Blanc figure sous ce nom un éclat heptagonal, à bord retouché sur trois côtés et ne présentant pas de pointe aiguë (1935, 61, p. 251).

POINTE PSEUDO-LEVALLOISIENNE. — F. Bordes a créé ce terme pour désigner un produit de débitage rappelant parfois la « *pointe Levallois* » mais avec un plan de frappe décalé par rapport à l'axe longitudinal de l'objet [voir *Vocabulaire du débitage*, p. 94].

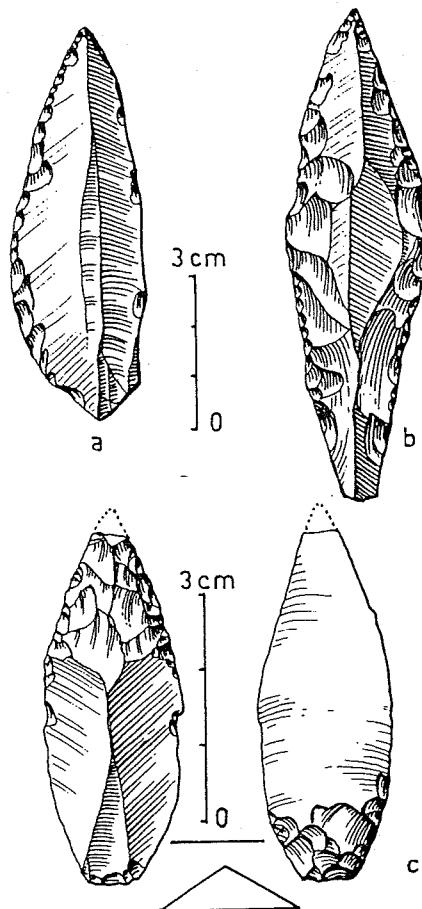
POINTE PSEUDO-MOUSTÉRIENNE. — A. Ruotot écrit en 1898 : « *je suis d'avis, avec bon nombre de préhistoriens, de rayer la pointe moustérienne de la liste des instruments caractéristiques d'une période déterminée... La pointe dite moustérienne est l'un des outils les plus simples et les plus primitifs possibles : c'est une lame courte se terminant en pointe, très aisée à produire, même involontairement et obtenue à tout âge de l'époque de la pierre* » (1899, 760, p. 28).

H. Breuil introduit le terme pointe pseudo-moustérienne : « *la « pointe triangulaire à face plate et à retouches latérales » étant une forme très simple, fut réalisée à toutes les époques sans qu'on puisse y voir autre chose que la reproduction par des procédés fortuitement semblables de formes analogues... j'ai recueilli à Sordes, dans un gisement lorthétien, des pointes qu'on aurait pu croire du Moustier, et, depuis à Monthaud (Vienne) en plein Solutréen, etc. : je les ai même appelées « pseudo-moustériennes » pour bien souligner mon appréciation* » (1907, 134, p. 11). L. Pradel consacre un article à cet objet qui présente les mêmes caractéristiques que la pointe moustérienne « *mais se trouve dans des milieux autres que le Moustérien* » (1953, 716, p. 553). M. Escalon de Fonton cite la « *pointe pseudo-moustérienne* » parmi les « *outils véritablement caractéristiques de la Montade* » (1956, 355, p. 30).

F. Bordes est en désaccord avec ces « *auteurs qui, gênés de trouver une pointe moustérienne en dehors du moustérien, l'ont appelée pointe « pseudo-moustérienne » sans reconnaître que le qualificatif de « moustérienne » n'était qu'une dénomination typologique commode, qui n'impliquait rien quant à la nature de l'industrie dans laquelle on la rencontrait* » (1965, 88, p. 370).

POINTE PSEUDO-SAHARIENNE. — M. Antoine donne ce nom à des objets provenant de Tit Mellil (Maroc) : « pointes bifaces caractérisées par leur forme plus ou moins losangique et leurs ailerons courts, aigus, très haut placés et dont la bissectrice est perpendiculaire au grand axe de la pièce. Elles sont plus plates que la pointe marocaine » (1938, 13, p. 38). J. Tixier écrit à propos de ce type : « on eut préféré, comme il est d'usage en préhistoire, voir accoler au terme de pointe le nom du gisement qui en a le premier fourni et parler de... pointe de Tit Mellil » (1959, 839, p. 53).

POINTE PYRAMIDALE A SECTION TRIANGULAIRE. — R. Lafanechère donne ce nom à des pièces dont « le bulbe a été abattu par quelques enlèvements convergeant avec les retouches des arêtes longitudinales pour donner la



203. a et c — pointe à face plane romanellienne, b — pointe pédonculée romanellienne, d'après M. Escalon de Fonton.

pointe... à la base un pan coupé naturel détermine un biseau remarquable pour l'emmanchement» (1953, 484, p. 178).

POINTE - RACLOIR [voir RACLOIR - POINTE].

POINTE ROMANELLIENNE. — M. Escalon de Fonton et H. de Lumley ont usé de la qualification « romanellienne » pour dénommer deux types de pointes [fig. 203] : la pointe à face plane romanellienne (a) et la pointe pédonculée romanellienne (b) (1956, 359, p. 506). J. de Heinzelin décrit la seconde de celles-ci, sous le nom de pointe romanellienne : « obtenue par retouche d'une lame ou d'un éclat laminaire selon le principe de la pointe moustérienne mais présentant un resserrement vers la base » (1962, 438, p. 36).

En 1966, M. Escalon de Fonton publie comme « pointe à face plane » [fig. 203, c] du Romanelli, une pièce « à retouche plate et envalissante à la pointe et qui est également retouchée sur la face plane dans la zone du talon... ». Il note la présence simultanée de pointes à face plane de type « lame appointée » et de type rappelant la pointe à face plane solutréenne : « tous les gisements romanelliens que nous connaissons ont donné ces sortes de pointes, dont il ne semble pas que le type soit bien fixé » (1966, 357, p. 135).

POINTE SBAIKIENNE. — Pièce foliacée biface, dite aussi « feuille de Sbaikia ». L. Siret cite, dans le sud de l'Espagne, « un spécimen de la pointe soi-disant sbaikienne » (1930, 801, p. 293). M. Reygasse avait proposé, en 1922, d'individualiser sous le nom de « Sbaikien » une culture du Maghreb caractérisée par des « feuilles de laurier dérivant du coup de poing acheuléen, sans interposition des techniques moustérienne et aurignacienne » (1922, 740). L'existence d'une industrie sbaikienne n'est plus admise. Pour L. Balout « le terme « S'bakién » désigne... un ensemble de documents artificiellement groupés autour d'une hypothèse, celle d'une évolution particulière du biface acheuléen... Le S'bakién n'existe... pas en tant qu'industrie autonome, et ce qu'il importe de préciser, c'est seulement à quelle industrie se rapportent les pointes foliacées solutroïdes... » (1955, 26, p. 454). Cet auteur envisage trois possibilités : 1) les pointes foliacées se rattachent au paléolithique inférieur final, 2) elles se rattachent à l'Atérien, 3) elles sont néolithiques.

POINTE SCALÈNE. — J. Tixier, en 1954, oppose les « pointes scalènes véritables ne pré-

sentant plus trace de bulbe» aux «lamelles à dos abattu et à troncature oblique dont la forme générale est scalène, mais dont la base n'est pas pointue et conserve bien visible le bulbe de percussion» (1954, 834, p. 103). Il dit des premiers de ces objets : «ce sont des triangles scalènes étirés à côtés nettement dissymétriques» (1954, 834, p. 111). Le même auteur utilise en 1963, pour désigner ces pièces l'expression «triangle scalène allongé à petit côté court» (1963, 844, p. 134) [voir TRIANGLE SCALÈNE].

POINTE SOLUTRÉENNE. — L'expression «pointe solutréenne», trop imprécise, est rarement employée. Elle recouvre en effet les «pointes à face plane solutréennes», «les pointes foliacées bifaces» et les «pointes à cran ou à soie». En 1868, H. de Ferry et A. Arcelin classent les «armes en silex de Solutré... quoique très variées de forme... dans trois types principaux :

- 1) le type dit en feuille de laurier ou à deux pointes symétriques;
- 2) le type à base arrondie;
- 3) le type en losange» (1868, 369, p. 12).

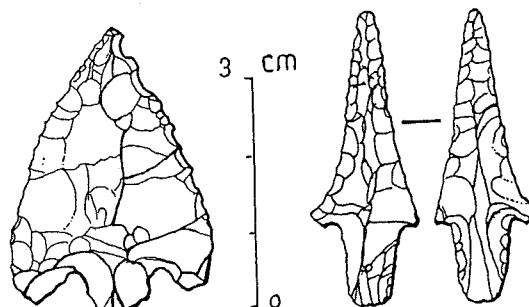
L'année suivante, H. de Ferry introduit un quatrième type : «le double triangle, de hauteur inégale, opposé par la base». Il développe la classification en nombreuses variétés :

- 1) ovale terminé en pointe aux deux extrémités
 - 1A) élargi
 - 1B) élancé
 - 1Ba) large
 - 1Bb) étroit
- 2) ovale terminé en pointe à une extrémité
 - 2C) élargi
 - 2D) lancéolé
- géométriques
- 3) losange
 - 3A) élargi
 - 3B) élancé
- 4) deux triangles opposés
 - 4C) deux isocèles
 - 4D) un isocèle + un équilatéral
 - E) angles abattus
 - Ea) rectangle prolongé idéalement sur l'un de ses petits côtés par un triangle isocèle (variétés large et étroite)
 - F) feuille d'amandier Fa) large
 - Fb) étroite
 - G) feuille de ronce
 - H) feuille de plantain
 - I) (non dénommé) combinaison de l'ovale et du losange (1869, 367, p. 471).

D'autres formes de pointes foliacées solutréennes ont été isolées. Ainsi l'abbé Ducrost place «à côté de la forme losangique... le type acheuléen renversé, la partie inférieure est allongée en forme de pédoncule, et c'est la partie supérieure qui reste plus large» (1873, 338, p. 643). A. Cheynier signale une forme de «feuilles de laurier à cran», «à ajouter aux dix-huit variétés de pointes foliacées que nous avons distinguées dans le Solutréen de Badegoule», mais il se demande : «ne devrait-on pas ici tourner le cran en sens inverse, si l'on admet que la pointe la plus effilée est le bout distal?» (1955, 228, p. 285) [voir FEUILLE].

En 1875, E. Piette, conservant les quatre types principaux reconnus par H. de Ferry, y ajoute : «la pointe à pédoncule, la pointe à base tronquée et la pointe monobarbelée» (1875, 685, p. 922).

POINTE SOLUTRÉENNE ESPAGNOLE. — M. Sauter figure des pointes «solutréennes espagnoles» de type «cantabrique» [voir fig. 87 D] et de type «catalan». Il écrit qu'en Espagne «la vraie «feuille de laurier» bien connue en France, n'apparaît pas, sauf à Parpallo, mais elle est remplacée par des formes plus affinées, les unes (du côté atlantique) avec la base concave symétrique ou non, les autres avec un large pédoncule. Ce dernier type, trouvé au Parpallo, est connu aussi en Catalogne. Au Parpallo, comme au Serron (Almérie), il s'exagère et devient la pointe de flèche pédonculée, d'aspect si étrangement néolithique» (1948, 788, p. 87). A. Cheynier cite parmi les variétés de «feuilles» le «type de Parpallo à pédoncule et ailerons» (1955, 228, p. 285) qui correspond à la pointe de flèche pédonculée [fig. 204] de M. Sauter [voir POINTE A CRAN MÉDITERRANÉENNE].



204. Pointe solutréenne espagnole pédonculée, d'après E. Ripoll Perello.

POINTE SPATULÉE. — M. Antoine donne ce nom à une pièce pédonculée, «exagération

curieuse [de la pointe phylloïdienne], le limbe est aussi large ou même plus large que long, très mince, à bords tranchants » (1938, 13, p. 32).

POINTE SURBAISSEÉE. — L. Pradel décrit sous ce nom des pointes moustériennes « à base large par rapport à la longueur de la pièce » (1950, 711, p. 554).

POINTE SURÉLEVÉE. — B. Bottet désigne ainsi des pièces de la Baume-Bonne : « leur aspect particulier résulte de leur grande épaisseur et de la rectitude des bords, qui sont même un peu concaves chez certains exemplaires. Les talons sont souvent larges et parfois obliques... Bien que leurs plans de frappe présentent parfois des facettes rudimentaires, le débitage de ces pointes n'est jamais fait sur nucléus préparé (1955, 94, p. 134).

POINTE SZELÉTIENNE. — Ces pointes sont généralement qualifiées en français de « pointes foliacées » [voir ce mot]. J. Combier a fait connaître les principaux types distingués par B. Klima : feuille de peuplier, de saule et de laurier. Le premier de ces types a reçu de L. Zottz le nom de *pointe foliacée de Moravany-Dlha* : forme triangulaire isocèle à base plus ou moins rectiligne (J. Barta, *Slovenska Archeologia*, VIII, 2, 1960, p. 314).

POINTE TARDENOISEENNE. — J. de Heinzelin nomme « *pointe de tardenois ou tardenoisienne* » une « *pointe triangulaire de très petite dimension dont la silhouette est souvent ogivale ou bien isocèle* » (1962, 438, p. 35). Les dénominations « *pointe du Tardenois* » et « *pointe tardenoisienne* » revêtent selon les

divers auteurs des sens totalement différents.

La nomenclature des pièces appelées « *poin-tes* », des industries sauveterriennes et tardenoisiennes, est l'objet de plusieurs confusions. On peut distinguer trois types principaux parmi les instruments dont les noms ont été confondus :

1) *trapèze asymétrique*. Après avoir été cité comme *pointe type du Martinet* par Octobon et Chainet (1932, 634, p. 404), il est nommé *pointe de Vielles* par R. Daniel en 1933. L. Coulonges le désigne comme *pointe-barbelure* (1935, 278, p. 22), tandis que R. Lacam emploie les expressions *pointe tardenoisienne typique* ou *pointe-barbelure* (1944, 477, p. 38).

2) *triangle isocèle*. R. Daniel le nomme *pointe du Tardenois* (1933). L. Coutier, J. Blanchard et E. Vignard (1945, 282, p. 131), E. Giraud, C. Vaché et E. Vignard (1958, 396, p. 25), C. Barrière (1956, 40, p. 67) emploient le même nom. J. de Heinzelin dit *pointe de Tardenois ou pointe tardenoisienne* (1962, 438, p. 35).

3) *lamelle à un ou deux bords abattus*. E. Vignard utilise dès 1938 le terme *pointe de Sauveterre* (1938, B.S.P.F., p. 323), avec E. Giraud il écrit : « nous avons dénommé ainsi les séries d'objets suivants signalés pour la première fois à Sauveterre et que Coulonges appelle « *pointes barbelures* » ou *lamelles à dos abattu* : A) lamelles à un côté abattu... B) lamelles à deux côtés abattus... C) lamelles à bords retouchés... » (1946, 397, p. 251). Ce nom est adopté par L. Coutier et J. Blanchard (1945, 282, p. 131), par C. Barrière (1956, 40, p. 67), par J. de Heinzelin (1962, 438, p. 35), par R. Daniel (1948, 296, p. 435). Cependant M. Paccard décrit une « *pointe à deux bords abattus* » et la nomme « *pointe (type de Vielles)* » (1957, 641, p. 203 et fig. 5, n° 12).

On se trouve dès lors devant l'équivoque :

Triangle asymétrique

Pointe de Vielle
(R. Daniel, etc.)

Pointe tardenoisienne
(R. Lacam)

Pointe-barbelure
(L. Coulonges, R. Lacam)

Pointe du Martinet
(Octobon et Chainet)

Triangle isocèle

Pointe tardenoisienne
(J. de Heinzelin)

Pointe du Tardenois
(R. Daniel, etc.)

Lamelle retouchée

Pointe de Vielle
(M. Paccard)

Pointe-barbelure
(attribué à Coulonges)
par Giraud et Vignard

Pointe de Sauveterre
(E. Vignard, etc.)

Selon R. Lacam, la pointe tardenoisienne typique « ou pointe-barbelure, est tirée d'une lame, soit par le procédé de la cassure utilisée durant le paléolithique, soit par le procédé nouveau dit du « coup du microburin »... Le biseau donné par la cassure est retouché, aminci, pour obtenir du taillant et de la pointe. Parfois le tranchant primitif de la lame présente de fines retouches effectuées dans ce même but. La base de ce genre d'outil est le plus souvent retouchée sur sa troncature, amincie au dos par enlèvement du bulbe de percussion très probablement pour faciliter l'emmanchement » (1944, 477, p. 38).

Si la pièce est « moins nette de contour, avec retouches d'amincissement sur la face de la lame supprimant les arêtes des plans et s'ajoutant aux retouches de la troncature de la base et du dos de cette base », R. Lacam la qualifie de pointe tardenoisienne abatardie (1944, 477, p. 39).

Pour J.-G. Rozoy « les pointes du Tardenois français comprennent deux grands groupes principaux, les pointes à base non retouchée (1966, 296 bis) ... et les pointes à base retouchée ... il existe en outre des pointes de deux types sans rapport entre eux, la pointe de Sauveterre d'une part et les pointes à retouches envahissantes (dont la feuille de gui) de l'autre ». Parmi les pointes à base retouchée, cet auteur distingue : la pointe du Tardenois, la pointe ogivale courte, la pointe triangulaire longue, la pointe triangulaire courte et la pointe de Sonchamp (1967, 758 ter, p. 227-239).

POINTE TARDENOISEENNE A RÉCURRENCE BASALE. — E. Vielle signale en 1890 une particularité de certaines pointes trapézoïdales (pointes de Vielle) sur lesquelles « la partie supérieure de la base offre un angle aigu ou arrondi, et parfois aussi cet angle se développe pour former une sorte d'appendice ou pédoncule » (1890, 886, p. 959). De telles pièces ont été nommées par R. Lacam « pointes tardenoisiennes à récurrence basale ». (1944, 477, p. 39). L. Coulonges décrit lui aussi au gisement du Martinet celles qui « possèdent à la base un léger cran ou bec » (1928, 277, p. 501). C. Barrière, employant l'expression pointes à récurrence basale, écrit : « elle correspond à la « pointe avec cran à la base » de L. Coulonges, ce qui, à notre avis est une appellation inexacte : un cran est un creux et non pas une saillie. C'est une pointe de Vielle dont la troncature oblique retouchée s'est rapprochée de la base et s'est incurvée de façon à dégager une sorte d'aileron élargissant la base qui est toujours droite et présente des

retouches d'amincissement. Cet aileron devait faciliter l'emmanchement de la pièce (1956, 40, p. 70) [voir fig. 221, d et j].

POINTE TAYACIENNE. — J. de Heinzelin décrit cette pièce, nommée pointe de Tayac par F. Bordes, « deux bords convergents taillés à grands éclats et denticulés déterminent une arête centrale irrégulière et une section vaguement triangulaire. C'est en réalité un denticulé convergent » (1962, 438, p. 33) [voir fig. 192].

POINTE TÉNUIFOLIÉE. — Le terme semble emprunté à la langue espagnole spécialisée. L. Siret signale en effet en 1930 le « type que les explorateurs des alluvions du Manzanares ont appelé « punta tenuifoliada » (J. Perez de Barradas, Nuevas Civilizaciones del Paleolítico de Madrid, p. 10) », il ajoute « dans les niveaux moustériens, on trouve les pointes dites « tenuifoliadas », identifiées avec le Sbaikien [voir POINTE SBAIKIENNE] » (1930, 801, p. 292, 293).

J. Tixier écrit en 1959 : « les pièces foliacées bifaciales (« pointes tenuifoliées » de M. Antoine) existent hors du Maroc en nombre plus grand que l'on pourrait le croire » (1958, 839, p. 155).

POINTE TJONGÉRIENNE [voir POINTE DE TJONGER].

POINTE TORSE. — Les pièces décrites sous ce nom par l'abbé Parat semblent correspondre à des chutes de burin [voir Technique du burin, p. 125]. Il écrit : « dans les trois premières couches du Trilobite, les pointes ne répondent point aux éclats à tranchant abattu des auteurs, ce sont des esquilles de forme torse à base généralement plate, dont le corps moyen est à section triangulaire équilatérale. Ils ne perdent pas une arête par la retaille, les retouches portent sur une des deux faces convexes, qu'elles rendent raboteuses pour le maintien du doigt... il y a donc une différence avec les pointes ordinaires, pour la forme et pour la retaille et on pourrait appeler celles-ci des pointes torses » (1902, 646, p. 14).

POINTE TRIANGULAIRE. — Ce terme est presque aussi fréquemment employé que celui de « pointe moustérienne » et désigne les mêmes objets. P. Lalande décrit sous ce nom, dès 1867, des pièces du gisement de « chez Pouré » : « toutes ces pointes offrent un même type... affectent la forme triangulaire, mais elles n'ont pas d'appendice médian ni d'aileron ».

rons; leur base est rectiligne ou légèrement arrondie; leur longueur moyenne est de six centimètres. Elles présentent sur une de leurs faces la cassure naturelle; l'autre surface, plus ou moins bombée, est taillée à éclats; les bords sont finement retouchés de la base à la pointe qui est très aiguë» (1867, 485). H. Martin, qui utilise couramment ce nom distingue des variétés «à base épaisse» et «à base amincie». Dans la première «la base parfois taillée peut répondre au plan de frappe et au bulbe de percussion... le plan de frappe n'est pas toujours sur le bord opposé à la pointe, mais à un angle ou sur l'un des bords latéraux... les rapports de cette pointe à base épaisse avec les racloirs sont d'autant plus évidents que tous les termes de passage existent entre les deux»; dans la seconde de ces catégories la caractéristique est «l'état de la base où nous trouvons l'empreinte d'un grand éclat, parfois de deux, qui ont réduit l'épaisseur primitive de la pièce. Souvent le plan de frappe est basilaire et le bulbe de percussion qui bombait la face inférieure a disparu grâce à une retouche d'accommodation... le plan de frappe est aussi, dans beaucoup de cas, le point de départ d'un éclat intéressant la face supérieure» (1923, 558, p. 70-71); dans ce dernier cas l'objet nommé «pointe triangulaire à base amincie» correspond à la «pointe Levallois». G. Goury signale l'apparition dans le Moustérien final d'une «nouvelle catégorie de pointes (triangulaires), celles à retouches marginales alternes» (1927, 420, p. 119).

POINTE TURRICULÉE. — J. de Heinzelin qualifie de «turriculées» certaines pointes de flèches dont la forme est interprétée comme le résultat de la «recherche... d'un effet esthétique» (1962, 438, p. 38); ces pièces, non décrites, doivent correspondre aux «pointes de flèches néolithiques en forme de «Tour Eiffel»...» de G. Flamand et E. Laquière (1909, 375).

POINTEROLLE. — L. Capitan et D. Peyrony donnent ce nom à des lamelles qui «ont leur base amincie comme pour être emmanchées et ont pu servir d'outil ou de pointes de sagaises» (1912, 183, p. 44). Pour V. Cotte, dans le Néolithique, «les lamelles-pointes prennent le nom de pointerolles» (1924, 273, p. 30). D. Peyrony y reconnaît plus tard des chutes de burin: «certains éclats à base amincie ont une pointe assez aiguë et un dos épais; ce sont des déchets de taille du biseau des burins, mais leur base régularisée permet de supposer qu'ils ont pu servir d'armatures de sagaises, fixés, par exemple, à l'extrémité de

baguettes de roseau» (1932, 668, p. 255); il leur conserve le nom de pointerolles.

POLLICIDISQUE. — M. Antoine donne ce nom à «un nucléus discoïde de faibles dimensions, choisi pour sa régularité ou bien visiblement regularisé. Sur une de ses faces, l'enlèvement d'un grand éclat a déterminé une concavité dans laquelle le pouce vient naturellement se placer, facilitant ainsi la préhension de façon extraordinaire... cet outil devait travailler par son arête circulaire, légèrement sinusoïdale et festonnée... puisque provenant d'enlèvements bifaciaux; c'était probablement une sorte de racloir» (1938, 13, p. 19). J. Tixier n'y voit que des «nuclei semi-circulaires» et remarque que M. Antoine appelle parfois de «ce même nom le nucléus et l'éclat outrepassé qui en a été tiré» (1960, 841, p. 180) [voir DISQUE-RACLOIR].

POLYÈDRE. — P. Raymond, décrivant en 1904 des «pièces arrondies, taillées à larges éclats», écrit: «je ne sais pas ce que sont ces «polyèdres»...» (1904, 734, p. 24). De tels objets ont reçu les noms de «pierre de jet», «pierre de fronde», «boule à facettes», «projectile à saillies anguleuses», «sphéroïde à facettes», «projectile à saillies anguleuses», «sphéroïde à facettes», [voir SPHÉROÏDE]. R. Agache pense qu'«il conviendrait de distinguer les vrais polyèdres aux arêtes plus ou moins vives, des sphéroïdes régularisés, arrondis par un martelage important» (1958, 2). J. de Heinzelin définit ce type: «polyèdre irrégulier, plus ou moins globuleux, fréquemment martelé sur plusieurs arêtes; peut être confondu avec nucléus globuleux, à part le martèlement des arêtes» (1962, 438, p. 45).

PRESSION [TAILLE par... voir p. 77].

PRISME. — A. Desforges nomme «prismes triangulaires» des instruments néolithiques qui paraissent se rapprocher des «pics» (1907, 321, p. 243). Le même auteur utilise l'expression «prisme à crochet» pour désigner des pièces de la même famille présentant une déviation latérale d'une des extrémités suivant un angle proche de 90° (1916, 323, p. 348) [voir PIC A CROCHET].

PROJECTILE. — E. Lartet figure en 1861 un objet nucléiforme qu'il qualifie de «projectile avec saillies anguleuses» (1861, 499, pl. 10, fig. 4). Trois ans plus tard il décrit, provenant d'Aurignac, des «silex arrondis et taillés à facettes multiples; on a supposé que

ce devaient être des projectiles dont le choc était rendu plus dangereux par les saillies anguleuses ménagées à leur surface (1864, 500). P. Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan nomment « projectile nucléiforme » un type d'objet campignien, « masse arrondie de silex, taillée à larges facettes, dont les arêtes sont vives, et avec des pointes saillantes » (1898, 786) [voir SPHÉROÏDE A FACETTES et PIERRE DE JET].

PROTO-COUP-DE-POING. — H. Alimen cite, parmi les outils de la « Pebble-culture » saharienne, des « proto-coups-de-poing de technie que chelléenne (taille alterne du bord latéral), parfois de forme trièdre » (1955, 4, p. 179) [voir GALET AMÉNAGÉ]. Le terme doit son origine à l'expression anglaise « proto hand-axe » que certains auteurs traduisent « proto hache à main ». H. Movius, définissant les « proto hand-axe », écrit : « dans de nombreux cas ces outils sont faits sur de grands éclats qui ont été travaillés sur la face supérieure seulement en forme d'herminette à main sommairement appointée de section plano-convexe. Normalement le cortex existe à l'extrémité inférieure, et les enlèvements s'étendent à toute la surface supérieure seulement dans quelques cas. Au sens typologique ces outils peuvent être considérés comme une transition entre les herminettes à main et les véritables haches à main ou bifaces » (1955, 591, p. 261).

PROTO-GRATTOIR A MUSEAU. — F. Delage désigne par ce nom des grattoirs sur extrémité de lame à épaulement unilatéral (1939, 309, p. 165).

PROTO-HACHEREAU. — J. Tixier donne ce nom à des « fragments de galets à tranchant terminal obtenu par la rencontre de la face d'éclatement et de la surface naturelle du galet, présentant de plus des retouches marginales. Ces retouches partent, soit de la face plane, soit de la face supérieure et sont quelquefois alternées » (1956, 836, p. 916). J. Chavaillon propose d'« élargir la catégorie des proto-hacheraux et y introduire des outils sur galets, le hachereau étant, à priori, une pièce à tranchant terminal. De même qu'il y a des bifaces sur blocs et sur éclats, nous avons des proto-hacheraux et des hacheraux sur galets et sur éclats » (1958, 209, p. 434, note 3). Cet auteur nomme donc « proto-hachereau sur galet » un type d'outil à tranchant terminal étroit réalisé par une technique particulière : « le tout premier geste de l'ouvrier créait le tranchant (1^{er} stade). Les autres opérations n'avaient d'autre but que d'amincir la pièce, de réduire la largeur du tranchant et parfois même d'en

amincir l'extrémité pour qu'elle puisse fournir un meilleur usage » (1958, 209, p. 436) [voir fig. 8]. J. Chavaillon abandonne cette dénomination par la suite et nomme de telles pièces « bifaces à biseau terminal » (1964, 211).

J. de Heinzelin définit le proto-hachereau : « modèle le plus simple du hachereau où le tranchant est obtenu par l'intersection de la face ventrale d'un gros éclat avec le cortex ou surface naturelle d'un galet ou d'un bloc. Les bords latéraux sont accommodés par des retouches marginales plus ou moins développées en vue de la préhension. Pourrait être appelé aussi hachereau de Ternifine » (1962, 438, p. 44).

PROTO-LIMACE. — F. Bordes figure sous ce nom des pièces du Tayacien de la Baume-Bonne (1961, 87, pl. 13, fig. 10). B. Bottet nomme ces objets « planes » et les décrit comme des « racloirs surélevés étroits, ... doubles, dont le bord d'attaque forme un angle approchant ou atteignant 90° » (1955, 94, p. 134) [voir PLANE].

PROTO-LIMANDE. — F. Bordes signale sous ce nom « dans l'Acheuléen ancien, des limandes qui ne sont pas très aplatis, et où le rapport m/e est plus petit que 2,35 [voir BIFACE] » (1961, 87, p. 63).

PROTO-SEGMENT. — G. Laplace donne le nom de proto-segment à une pièce qui « se place à mi-chemin entre la pointe à dos total et le segment, mais ou bien il conserve au moins partie de son bulbe ou l'extrémité distale obtuse, ou bien il présente un dos rectiligne (aiguillon droit de E. G. Gobert) » (1957, 493, p. 141). Il écrit la même année : « nous avons appelé ce type « proto-segment » parce qu'il n'a pas de vraie pointe proximale, mais une sorte de palette, et nous le classons avec les pointes à dos total » (1957, 494, p. 427).

J. Tixier estime que la rectitude du dos des pièces décrites par E. G. Gobert est une condition « suffisante pour ne pas accepter de classer l'aiguillon droit dans le « type secondaire » de « proto-segment » comme veut le faire G. Laplace-Jauretche » (1963, 844, p. 103).

PROTOTYPE DE BEC DE PERROQUET
[voir BURIN BUSQUÉ].

PSEUDO-BIFACE. — R. Vaufrey qui a fait connaître un outil du même type sous le nom de « chopper type de Sumatra » décrit au Sénégal des « pièces à retouches unifaciales, de forme généralement allongée, dont la face opposée est formée par la surface originelle

du galet. Ce sont en somme de « pseudo-bifaces »...» (1952, 863, p. 564) [voir UNIFACE et CHOPPER INVERSE].

PSEUDO-BURIN A DEUX COUPS DE BURIN. — F. Bordes écrit que, dans la fabrication des burins, « on peut aussi partir d'une lame brisée obliquement ou normalement à son axe, dont la cassure fournit le plan de frappe pour le deuxième coup de burin et joue le rôle de premier enlèvement de coup de burin. On a alors des « pseudo-burins à deux coups de burin » (1947, 70, p. 12) [voir BURIN D'ANGLE sur CASSURE].

PSEUDO-BURIN DROIT. — L. Mercier donne ce nom à des éclats sur lesquels deux cassures sécantes déterminent un biseau étroit. Il considère ces pièces comme des « sortes de coins épais et courts » et les rapproche des burins dièdres (1935, 563, p. 9).

PSEUDO-CISEAU. — H. Breuil utilise ce terme pour désigner des objets dont la forme est due à des causes naturelles (éolithes) et sur lesquels « les pseudo-retouches lamellaires transforment l'extrémité où elles se sont produites en un tranchant transversal, qui placé au bout d'un long rognon, simule un ciseau » (1910, 137, p. 390).

PSEUDO-COUP-DE-POING. — C'est le même objet que R. Vaufrey qualifie de « pseudo-biface ». J. Naudou emploie ce terme pour désigner des pièces des Indes qui « rappellent les bifaces européens, mais leur section est plano-convexe et le tranchant est retouché sur la face supérieure seulement » (1939, 598, p. 160) [voir UNIFACE ET PROTO-COUP-DE-POING].

PSEUDO-FEUILLE DE LAURIER. — D. Peyrony emploie ce nom en 1934 : « il s'agit de pièces rares que j'ai désignées sous la dénomination de « type cordiforme allongé » dans mon mémoire sur les gisements préhistoriques de la gare de Couze (1932, 667) ... ce sont des éclats foliacés dont la face convexe a été entièrement retaillée, comme une feuille de laurier solutréenne et dont un des bords de la face plane a également été aminci par des retouches très longues, l'autre moins épais ayant été laissé brut » (1934, 671, p. 18). Ce type est à rapprocher du « racloir à retouche biface, ordinaire » de F. Bordes qui signale aussi les limaces à retouches plano-convexes passant « aux pièces foliacées, en particulier à la Ferrassie » (1961, 87, p. 28).

PSEUDO-GRATTOIR. — F. Daleau qualifie de « pseudo-grattoirs » et donne le nom de « compresseur-retouchoir » à des pièces présentant des retouches inverses transversales : « éclats obtenus par compression suivie d'un mouvement de torsion imprimé sur l'angle supérieur droit de l'outil. Compression qui a produit des lamelles ténues et laissé par écrasement sur le bord dorsal de la lame de minuscules éclats d'usure donnant un bord émoussé » (1910, 291, p. 11).

PSEUDO-MICROBURIN. — F. Bordes signale cet instrument au Pech de l'Azé (1954, 81, p. 410). Il y voit un « outil très rare, formé par la rencontre, à l'extrémité distale d'un éclat, d'une encoche et d'une fracture, cette dernière ne semblant habituellement pas intentionnelle. Il semble que l'encoche soit faite après la fracture et non avant comme dans le cas du vrai microburin » (1961, 87, p. 38). J. de Heinzelin en donne une définition : « pièce sur éclat, diminutive ou non, qui présente une encoche tout à côté d'une cassure ou d'une fracture transversale et où il n'est pas clair que la cassure soit dépendante de l'encoche » (1962, 438, p. 21). E. Vignard a le premier utilisé ce nom pour décrire un objet qui représenterait le « passage de la forme burin d'angle à la forme burin transversal par le burin que l'abbé Nouel a dénommé « burin oblique sur encoche concave » ... » (1934, 892, p. 444). Il s'agit dans ce dernier cas d'une pièce portant un enlèvement de burin issu du bord d'une encoche et non d'une fracture voisine d'une encoche [voir ENCOCHE D'ANGLE et ENCOCHE SOUS CAS-SURE].

PSEUDO-POINTE A CRAN. — R. Daniel donne ce nom à des pointes à gibbosité (1937, 294, p. 340).

PSEUDO-QUARTIER D'ORANGE. — R. Lacam signale dans le Sauveterrien des « pointes à dos courbe abattu épais (pseudo-quartier d'orange)... » (1944, 477, p. 13).

PSEUDO-RACLETTE. — R. Joffroy, P. Mouton et R. Paris ont donné ce nom à des éclats retouchés par retouche abrupte, parfois alterne (1952, 451). F. Bordes voit dans ces pièces de formes très variées « des petits racloirs, des grattoirs abrupts et des outils denticulés, sans compter une bonne part de formes dues à des actions naturelles (1957, 84, p. 529) [voir PODOLITHE].

PSEUDO-TRIANGLE SCALÈNE. — A. Cheynier et J. Bouyssonie qualifient de « pseudo-

triangle scalène (tête de brochet de Kidder) » des lamelles à bord abattu et troncature oblique (1955, 241, fig. 14, n° 10). Ces pièces qui conservent leur bulbe de percussion sont aussi nommées « *lamelles scalènes* ».

PSEUDO-VIELLE. — G. Cordier décrit sous ce nom une pièce qui « présente une extrémité

oblique, rectiligne et bien retouchée, l'autre également rectiligne étant constituée par le plan de frappe. Il s'agit vraisemblablement d'une forme abatardie qui néanmoins s'inscrit bien dans la technique du trapèze; c'est pourquoi nous proposons le terme de « *pseudo-Vielle* ». » (1958, 269, p. 510) [voir POINTE DE ZONHOVEN].

Q

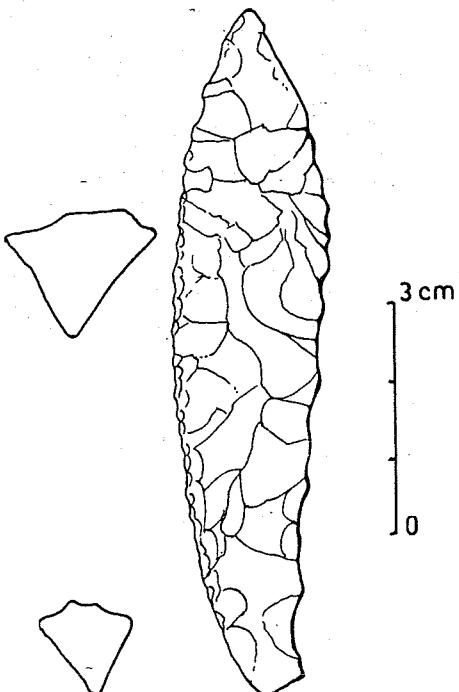
QUARTIER D'ORANGE. — Sous ce nom, J. Hamal-Nandrin et J. Servais décrivent des pièces à section triangulaire : « la plupart des exemplaires de « quartiers d'orange » que nous possédonssont si petits qu'il ne peut être question d'y reconnaître des pics ... nos silex taillés en « quartier d'orange » auraient pu presque tous être utilisés comme racloirs et comme pierres à feu; quelques-uns comme retouchoirs, d'autres, plus rares, à extrémité plus ou moins busquée, comme burins » (1928, 430, p. 507). G. Goury en rapproche un outil campignien : « c'est un silex allongé, très épais à section triangulaire. Ces instruments nous montrent une face plus ou moins bombée, entièrement ou en partie retouchée et opposée à une arête, formée par l'intersection de deux faces plus ou moins planes » (1931, 421, p. 243) [fig. 205].

A. Glory nomme « quartier d'orange à dos épais » un objet différent totalement du précédent. Il s'agit de « pièces néolithiques façonnées en demi-lune et garnies à la partie supérieure d'un dos épais encore recouvert de son cortex initial » (1942, 403, p. 165). Ces pièces présentent un tranchant en arc de cercle et un dos rectiligne à l'inversé de celles décrites par Hamal-Nandrin.

QUEUE D'ARONDE. — J. Roche figure sous ce nom des lamelles à extrémité tronquée transversalement et resserrées par des retouches des deux côtés au voisinage de la troncature (1959, 750, fig. 6, n° 8).

QUINA [voir RACLOIR TYPE QUINA].

QUINSON [voir POINTE DE QUINSON].



205. Quartier d'orange, d'après J. Hamal-Nandrin et J. Servais

R

RABOT. — Boucher de Perthes emploie le mot « rabot » pour désigner un « instrument dont l'un des côtés aiguisé longitudinalement manœuvré de droite à gauche par une impulsion horizontale, égalisait et aplaniissait le bois » (1865, 100, p. 28).

E. Rivière propose de nommer « rabot » des pièces à « extrémité antérieure dirigée obliquement de haut en bas et d'arrière en avant ... l'extrémité postérieure plus ou moins brute, ayant souvent conservé une partie du cortex du silex, se termine ordinairement en pointe arrondie » (1905, 745, p. 270).

Pour L. Bardon et J. et A. Bouyssonne [fig. 206] « il n'est qu'un grattoir nucléiforme particulièrement élégant et bien en main comme nous en avons publié un de Noailles (R.E.A.P., 1904, p. 289-290). C'est seulement plus tard que M. Rivière a donné ce nom aux grattoirs épais de Cro-Magnon. A la suite de nombreuses communications furent faites sur cet outil à la S.P.F.; l'on a même présenté des

rabots provenant de toutes les époques de la pierre taillée. (B.S.P.F., 10/1905, 12/1905, 1/1906, 2/1906, 4/1906). D'autre part le Dr H. Martin préconise l'appellation « rugine » qui en effet se rapporterait bien à un usage possible de cet outil » (1908, 35, p. 19).

H. Breuil n'introduit le terme « grattoir caréné » qu'en 1906, un an après que Rivière ait dénommé cet outil rabot. L. Bardon et J. et A. Bouyssonne distinguent alors les rabots des grattoirs carénés : « le grattoir caréné, quand on en a bien saisi l'allure, est nettement distingué de ses voisins ou succédanés qui sont le grattoir nucléiforme et le rabot. Ces deux noms ont été donnés parfois aux grattoirs carénés ... ainsi ... M. Rivière appelle rabots ceux de Cro-Magnon » (1908, 35, p. 19). M. Bourlon et J. et A. Bouyssonne consacrent un article à ce type d'outil. Ils différencient le rabot caréné « type haut et étroit tendant vers le grattoir caréné surélevé » du rabot nucléiforme « type large et court tendant vers le grattoir nucléiforme » (1912, 116, p. 476). Ces auteurs trouvent aussi plusieurs variétés de rabot double :

« a) rabot double aux deux extrémités d'une même face plane, ce type aboutissant au type pyramidal;

b) rabots doubles dans lesquels chaque front a sa face particulière, les plans de ces faces pouvant être parallèles, perpendiculaires ou dièdres » (1912, 116, p. 480). Le rabot double à plans perpendiculaires est redécouvert par A. Vayson de Pradenne qui constate : « la constance de cette forme ... oblige à la considérer comme un type défini et non pas comme une variante accidentelle » (1931, 873, p. 162).

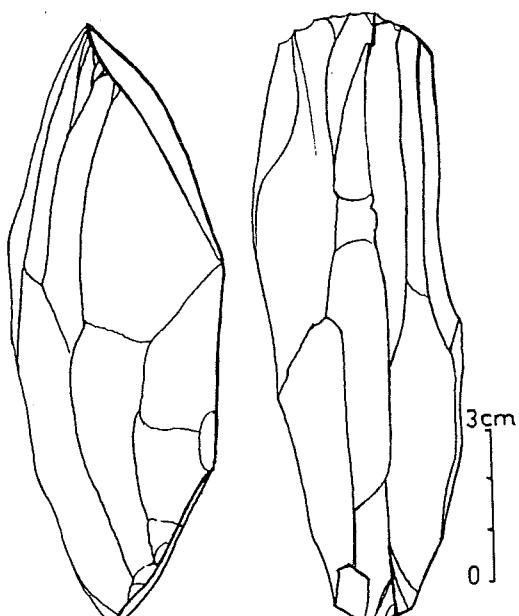
F. Delage qualifie une forme épaisse et étroite de rabot « en sabot de cheval » (1935, 307, p. 292).

Les définitions récentes du rabot sont :

« nucléus, généralement prismatique, plus rarement pyramidal, aménagé par régularisation du plan de frappe, à front rectiligne ou convexe, à profil très oblique ou se rapprochant de la verticale » (D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot, 1954, 817, p. 322);

« gros grattoirs grossiers, sur éclats très épais ou sur nucléus, à front droit ou courbe » (F. Bordes, 1961, 87, p. 38);

« grattoir extrêmement robuste de bonne di-

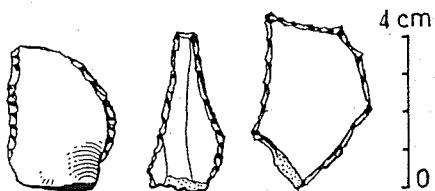


206. Rabot, d'après L. Bardon et J. et A. Bouyssonne.

mension dont l'angle d'attaque est très relevé» (J. de Heinzelin de Braucourt, 1962, 438, p. 28).

RACLETTE. — Le terme est employé dès 1865 par E. Chantre qui cite un « silex taillé en couteau ou raclette » (1865, 201, p. 397).

En 1923, E. Vignard nomme de petites pièces du Sébiliens « lames-raclettes, si la partie retouchée, active, est à l'extrémité de l'outil opposée au plan de frappe ... le racloir est le plus souvent oblique, plus rarement droit; il est rectiligne, quelquefois concave ou convexe; un cran placé au milieu forme une raclette double concave ... on s'est servi parfois d'un éclat, souvent ce sont des lames brisées que l'on a retouché à la fracture » (1923, 887, p. 42, 43).



207. Raclette, d'après A. Cheynier.

Sept ans plus tard A. Cheynier donne, dans un article qu'il consacre à ces objets [fig. 207], le nom de « raclette » à un « petit éclat de silex ... face inférieure unie, bulbe de percussion très net, retouché sur tranche, la taille n'intéresse que le bord de l'éclat sans empiéter sur les faces » (1930, 212, p. 483). Il définit les pièces ainsi nommées : « outils faits sur des éclats gauchis, du fait de leur obtention par débitage d'un nucléus allongé « en tranches de saucisson », et retouchées sur leur pourtour le plus souvent de façon abrupte et par portions disposées n'importe comment autour de l'éclat, parfois même occupant la totalité du pourtour » (1953, 226, p. 27). A. Cheynier retrace les étapes de la mise en évidence de cet instrument « désigné jadis par le seul qualificatif de sa retouche abrupte. Ces pièces furent remarquées pour la première fois par l'abbé Breuil et par le Dr Capitan, à Laugerie Haute (A.F.A.S., Montauban, 1902), signalées par Peyrony à Badegoule, aux Jean-Blancs et au Pech de la Boissière, toutes stations de la Dordogne, puis reconnues par Octobon au Placard (Charente). Il m'appartenait par la suite d'en tirer parti en les mettant en valeur à Badegoule et à La-chaud... » (1965, 238, p. 122).

L. Balout décrit des outils de ce type provenant de l'abri A. Ragout : « ce sont au départ des éclats quelconques, dont le talon et le bulbe ont été conservés. La retouche abrupte directe intéresse un secteur rectiligne : son utilisation, toujours en partant de la face d'éclatement, dé-

termine un écrasement qui empiète sur la face plane au point de renverser l'orientation de la retouche abrupte ... émoussé partiel, toujours localisé dans le creux de la concavité créée par l'usage... Un deuxième secteur, puis un troisième, etc. peuvent ainsi avoir été aménagés et utilisés. En bref la raclette est un outil à utilisation progressive. Celle-ci peut atteindre le secteur talon-bulbe. Ceci va de pair avec l'usage plus ou moins étendu qui a été fait du pourtour de ces éclats. Cet usage s'applique inéluctablement à des objets convexes; de là les épines non intentionnelles, sans émoussé, qui séparent les secteurs à concavité usée » (1958, 27, p. 611).

R. Delarue et E. Vignard en signalent « sur grands éclats, sur lame, sur éclats informes, sur minuscules esquilles, associées à d'autres outils. La retouche est généralement directe, quelquefois inverse sur une partie d'un bord, rarement rectiligne mais plutôt sinuose. L'usure après un long service atteint presque le polissage. Il n'en est pas deux d'exactlyement semblables et seul l'abrupt de la retouche permet parfois de les caractériser » (1960, 314, p. 613).

L'outil est défini par D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot : « éclat ou plus rarement fragment de lame, de forme variable, généralement petit et assez mince, à faces subparallèles, à retouches continues très courtes et abruptes, portant généralement sur tous les bords » (1956, 820, p. 552).

Pour F. Bordes « les raclettes du Moustérien sont nettement différentes de celles du Magdalénien. Elles sont généralement sur éclats, plus rarement sur lames ou lamelles, souvent sur de minces éclats de taille de bifaces dans les industries qui en comportent. Elles présentent sur un ou plusieurs bords de fines retouches continues, abruptes ou très abruptes, assez souvent alternes, parfois alternantes » (1961, 87, p. 37). L. Pradel remarque sur beaucoup de raclettes moustériennes que, comme cela est dit pour les pièces magdalénienes, « les retouches semi-abruptes sont irrégulières et associées à des denticules, crêneaux et épines plus ou moins nombreux, comme si retouches et crénellures étaient dues à un travail intense du bord de l'instrument frottant contre une partie dure » (1956, 717, p. 840).

J. de Heinzelin distingue trois sortes de raclettes :

la raclette ordinaire « objet plus mince et plus petit qu'un racloir, portant des retouches petites et très régulières. Le tranchant peut être, comme celui des racloirs, droit, convexe, concave, sinuieux »;

la raclette abrupte à « retouches particulièrement abruptes »

et la raclette en bout, « retouches petites et très régulières situées au bout d'un éclat allongé » (1962, 438, p. 27).

RACLETTE LAMELLAIRE LATÉRALE. — A. Cheynier et E. Vignard donnent ce nom à des pièces provenant du site d'Ouchtata (Maghreb) « *lamelles très plates ... bord finement abrasé et non retouché, généralement sur toute la longueur : ce n'est pas l'extrémité qui a servi* » (1954, 243, p. 216) [voir LAMELLE OUCHTATA].

RACLOIR. — Boucher de Perthes utilise le mot « *racloir* » et figure sous ce nom des éclats allongés sans retouche apparente (1847, 95, p. 398; 1857, 96, p. 273).

En 1864, E. Larret et H. Christy décrivent, comme objets caractéristiques du Moustier, « *plusieurs instruments tranchants dont la partie restée brute peut être aisément tenue en main; leur tranchant, allongé en courbe peu sensible, ressemble assez bien à celui des haches de nos charpentiers. Il est soigneusement taillé en biseau tantôt simple, tantôt double. Quelques-uns de ces outils sont de grande dimension et constituaient de puissants instruments pour fendre et couper des substances ligneuses, et peut-être aussi les grands os de mammifères* » (1864, 502).

L'année suivante, les mêmes auteurs désignent ces outils du nom de « *racloirs en silex, à talon brut, d'un côté présentant la face de cassure tout unie; de l'autre taillé à éclats de dimensions diverses* » (1865, 503, p. 395).

En 1869, A. Arcelin décrit sous le nom de racloirs des instruments « *formés d'une plaque mince de silex, retaillés tout autour d'un seul côté, en forme de disque ou d'ovale irrégulier* » (1869, 16, p. 239) [voir RACLOIR EN ÉVENTAIL].

H. de Ferry classe dans cette catégorie des « *instruments diversiformes dont la face de cassure reste lisse et sans retouches, tandis que le côté opposé, ou côté supérieur, plus ou moins taillé à grands ou moyens éclats ou en partie brut, est retouché plus ou moins finement soit des deux côtés soit d'un seul. Suivant la forme primitive obtenue dans le débit des échantillons, les racloirs sont plus ou moins plats, plus ou moins larges, ou en forme de prismes triangulaires. Leurs côtés retaillés peuvent être plus ou moins convexes ou même concaves* » (1870, 368, p. 20). Il écrit plus loin : « *j'appelle racloirs de grands éclats retaillés en biseau sur l'un de leurs côtés. Ce qui les distingue des grattoirs proprement dits, c'est que le biseau, au lieu d'occuper l'extrémité de la lame est pratiqué sur l'un de ses grands côtés, et que, de plus, au lieu d'affecter une forme régulièrement circulaire, il est le plus souvent droit ou légèrement courbe* » (1870, 368, p. 75).

La distinction fonctionnelle entre « *racloir* » et « *grattoir* » n'est pas aisée [voir GRATTOIR] et ces derniers sont parfois définis comme des racloirs en bout de lame (J. Déchelette), tandis que les premiers se trouvent présentés comme une « *sorte de grattoirs de grande dimension qui servaient à nettoyer et assouplir les peaux* » (M. Lefèvre, 1877, 511, p. 44). Les uns sont parfois considérés comme une variété des autres : « *les grattoirs comprennent des lames ou éclats à tranchant longitudinal (racloirs)* » (A. Rutot, 1900, 761, p. 728).

Dans l'Encyclopédie les termes grattoir et racloir voisinent aussi et il n'est pas de distinction réelle :

« *racler ou gratter, en terme d'orfèvrerie en grosserie, c'est polir avec le grattoir les parties creuses d'une pièce d'orfèvrerie* »;

la « *racle ou grattoir (Marine) est un petit ferrement tranchant qui est emmanché de bois, et qui sert à ratisser les vaisseaux pour les tenir propres* »;

« *les chaudronniers ont des racloirs pour gratter les ustensiles de cuivre... ceux des graveurs et chaudronniers se nomment plus proprement des grattoirs* » (Encyclopédie, 1779, 352).

H. Martin écrit : « *établir une distinction entre les grattoirs et les racloirs n'est pas une chose aisée, il existe beaucoup de formes mixtes qui répondent aux uns et aux autres* » (1923, 558, p. 66).

Les caractères retenus pour établir la définition du racloir diffèrent quelque peu chez les divers auteurs :

« *éclat de forme très variée dont une face offre la cassure franche, sans retailles, l'autre présente les arêtes de taille et se trouve plus ou moins finement retouchée sur une partie de ses bords. Ces instruments bien à la main, n'étaient pas faits pour être emmanchés. Ils pouvaient servir de tranchets et de scies, mais ils étaient surtout destinés à racler les bois et les peaux; de là leur nom, ce sont les précurseurs des grattoirs* » (G. et A. de Mortillet, 1881, 587, pl. XIII);

« *simple éclat présentant sur une face, le plan uni d'éclatement ... l'autre face, plus accidentée, est retouchée avec soin, d'une manière fort régulière, le long du côté le plus développé* » (G. de Mortillet, 1883, 585, p. 254).

« *grands éclats ovalaires, dont le bulbe est situé au milieu du bord long, tandis que l'autre est retouché finement* » (A. Parat, 1902, 646, p. 13);

— « *outil formé d'un éclat naturel ou de débitage allongé, ovale ou en forme de D, dont un bord est épais et sert à la préhension, tandis que l'autre, mince et tranchant, peut servir directement... le tranchant se présente longitudi-*

dinalement par rapport au bras » (A. Rivot, 1907, 770, p. 287);

« *instrument lisse sur la face d'où il a été détaché du bloc; sur l'autre, il présente dans le sens de la largeur un bord arqué complètement retouché* » (G. Goury, 1927, 420, p. 104);

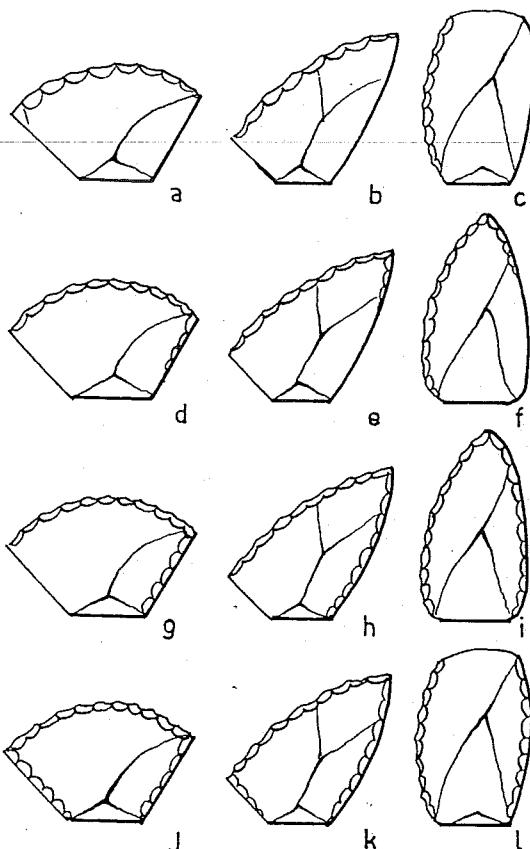
« *plus longs que larges, au bord retouché plutôt convexe, l'angle dièdre de ce bord avec la face d'éclatement étant voisin de 45° (plus souvent moins de 45°). L'éclat d'origine est tantôt triangulaire (style levalloisien) bord retouché opposé au bulbe, tantôt laminaire, bord latéral retouché... souvent le revers a reçu des percussions enlevant de larges écailles, d'où ablation du bulbe, et amincissement du bord opposé à celui de la retouche* » (J. et A. Bouyssonie et P. Pérol, 1958, 128, p. 15);

« *objet fait sur éclat ou lame, Levallois ou non, par retouche continue, plate ou abrupte, écailleuse ou non, d'un ou plusieurs bords, de façon à donner un fil semi tranchant, droit, convexe ou concave, sans encoche ni denticulation volontaire marquée. La retouche abrupte d'un racloir n'est jamais aussi abrupte que celle d'une raclette ou du dos abattu. Le fait que le fil soit semi tranchant différencie le racloir de la raclette ou du dos abattu. Dans le cas de la retouche abrupte il y aura racloir et non couteau à dos si le bord opposé est fait de cortex ou bien est retouché... Nous pensons que la retouche du racloir ne tend nullement à l'aiguiser... mais au contraire à l'émousser partiellement tout en le régularisant* » (F. Bordes, 1961, 87, p. 25);

« *objet de plus de 4 à 5 cm de long. Nette- mement plus large qu'épais et possédant un ou plusieurs tranchants retouchés occupant une bonne partie des bords de la pièce. Ces objets sont destinés à agir en raclant ou en rasant sur une certaine largeur. La retouche est le plus fréquemment dorsale, mais éventuellement ventrale, ou même bifaciale* » (J. de Heinzelin de Braucourt, 1962, 438, p. 25).

Il apparaît, au travers de ces diverses définitions, que le sens du mot « *racloir* » s'est progressivement déplacé. Servant tout d'abord à désigner un outil sur éclat, à retouche directe aménageant sur l'un des plus longs côtés un tranchant peu arqué, le terme s'est ensuite appliqué à des objets ne possédant plus parfois aucun des caractères précédents. Aujourd'hui la nature des retouches tend à devenir le caractère commun à des instruments de morphologie variée dénommés « *racloirs* » [fig. 208].

A. Rivot démontre, en 1909, que le tranchant caractéristique des racloirs naît d'une succession d'émoussages en cours d'utilisation et de réaffutages : « *les racloirs peuvent donc présenter trois faciès correspondant à trois stades successifs : I^{er} stade- utilisation seule non sui-*



208. Types de racloirs, transversaux, déjetés, latéraux, simples et multiples.

vie de retouche; 2^e stade- utilisation suivie d'une ou deux retouches, permettant encore des retouches ultérieures; 3^e stade- utilisation, puis accumulation de toutes les retouches possibles, rendant l'outil inutilisable ». Il signale encore que l'instrument « *peut présenter un assez bon nombre de variantes : le racloir concave, ou à une encoche, le racloir à deux encoches à retouches du même côté, le racloir à deux encoches à retouches alternées, le racloir à encoches multiples, le racloir double à bords parallèles, le racloir double à bords convergents* » (1909, 773, p. 469).

La même année, V. Commont cite, à côté du racloir simple « *retouché régulièrement sur toute la longueur d'une arête* », les pièces à deux arêtes retouchées symétriquement : *racloir double* de forme ovoïde ou de forme allongée, pointe ogivale ou lancéolée (1909, 264, p. 19).

En 1914, E. Pittard et R. Montandon classent les racloirs de la station moustérienne des Rebières (Dordogne) en 10 catégories :

- « I. Racloirs de type ordinaire,
- II. Racloirs au galbe régulier... semblent

avoir été tracés par la main d'un dessinateur muni d'un compas moderne,

III. *Racloirs retouchés sur tout le pourtour,*

IV. *Racloirs retouchés sur les deux faces,*

V. *Racloirs en forme de croissants,*

VI. *Racloirs en forme de trapèze, la partie coupante plus ou moins arquée est seule retouchée,*

VII. *Racloirs avec pointe latérale,*

VIII. *Racloirs discoïdes avec retouches sur tout le pourtour de l'outil,*

IX. *Petits éclats retouchés en racloirs... leur face supérieure est parfaitement unie...*

X. *Racloirs très épais* » (1914, 698, p. 46).

H. Martin établit deux classifications pour les racloirs de la Quina; l'une suivant l'état des extrémités, l'autre celui des bords. Dans la première il organise les « *formes se rapprochant du segment, de l'ellipse, du carré et du rectangle* » :

extrémités non retouchées avec gangue : une arrondie/une arrondie;

extrémités arrondies : une non retouchée/une retouchée;

extrémités retouchées :

- une arrondie/une arrondie;
- une en pointe/une mousse;
- une mousse/une mousse;
- une en pointe/une en pointe;
- une en pointe dégagée/une mousse retouchée;
- une en pointe dégagée et tranchant récurrent/une plus ou moins taillée;
- une en pointe/une tronquée.

Dans le second tableau la forme et l'étendue de la région active sont les bases du classement :

Un bord actif	rectiligne	droits
	surbaissé	
Grands bords opposés	cintré, face retouchée occupant .. la concavité gauchi, ondulations de types variés	ordinaires
	un taillé actif / un taillé préhensif	
Trois bords taillés, formes carrées ou rectangulaires	un taillé actif / un brut plus ou moins développé (racloir à talon préhensif)	type Quina
Quatre bords taillés, formes à taille périphériques		type demi-Quina
	(1923, 558, p. 60-61).	

En 1934, E. Pittard, consacrant un article aux racloirs de la station des Festons (Dordogne), groupe ces outils suivant la position de leur plan de frappe « *sur le côté de l'objet* » ou « *à l'opposé du tranchant* ». Il figure des pièces à plan de frappe semi-latéral sans signaler cette position (1934, 692, p. 230).

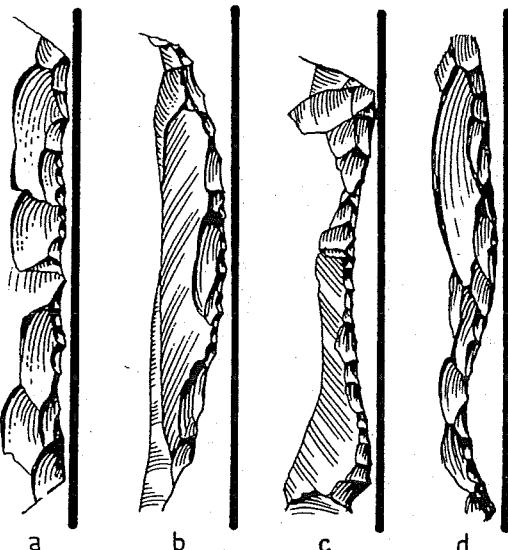
J. et A. Bouyssonie et Perol ne retiennent eux aussi que deux positions du plan de frappe : « *l'éclat d'origine est tantôt triangulaire (style levalloisien) bord retouché opposé au bulbe, tantôt laminaire, bord latéral retouché* » (1958, 128, p. 15). Ces auteurs, considérant l'aspect du tranchant, distinguent par ailleurs des « *racloirs raclants* » et des « *racloirs coupants* » (1958, 128, p. 12).

M. Gruet présente, à l'occasion de l'étude du site d'El Guettar (Tunisie), une systématique des racloirs de cette station :

« Racloir simple	<table border="0"> <tr> <td>concave</td> </tr> <tr> <td>droit</td> </tr> <tr> <td>convexe</td> </tr> <tr> <td>sinueux</td> </tr> </table>	concave	droit	convexe	sinueux
concave					
droit					
convexe					
sinueux					
Racloir à dos retouché abrupt	<table border="0"> <tr> <td>dos droit</td> </tr> <tr> <td>dos convexe</td> </tr> <tr> <td>dos concave</td> </tr> </table>	dos droit	dos convexe	dos concave	
dos droit					
dos convexe					
dos concave					
Racloir à dos naturel					
Racloir à denticulation terminale					
Racloir outrepassé (la retouche déborde un peu l'extrémité)					
Racloir à tranchant récurrent (subdivision des racloirs simples)					
Racloir double (deux bords retouchés non adjacents)					
Racloir à ciseau terminal					
Racloir convergent	<table border="0"> <tr> <td>droit</td> </tr> <tr> <td>déjeté</td> </tr> </table>	droit	déjeté		
droit					
déjeté					
Racloir transversal					
Racloir sur face plane					
Racloir à retouches abruptes					
Racloir à dos aminci					
Racloir à retouches bifaces					
Racloir à retouches alternes	» (1959, 425, p. 99).				

F. Bordes, en 1961, donne un tableau d'ensemble des divers types de racloirs :

R. latéraux simples	droits	ordinaires
	convexes	
	concaves	
R. doubles	droits	type Quina
	convexes	
	concaves	
R. convergents	droits	type demi-Quina
	convexes	
	concaves	
R. déjetés	droits	
	convexes	
	concaves	
R. transversaux ..	droits	ordinaires
	convexes	
	concaves	
R. sur face plane	droits	type Quina
	convexes	
	concaves	
R. à retouche abrupte	droits	type demi-Quina
	convexes	
	concaves	
R. à dos aminci	droits	
	convexes	
	concaves	
R. alternes	droits	
	convexes	
	concaves	
R. à retouche biface	droits	ordinaires
	convexes	
	concaves	
(1961, 87, p. 25 à 30) [fig. 209].	droits	type Quina
	convexes	
	concaves	



209. Types de tranchants des racloirs : a — rectiligne, b — convexe, c — concave, d — sinueux, d'après F. Bordes.

Pour A. Leroi-Gourhan, les racloirs doivent leur grande variété « à la nature de l'éclat initial et aux affûtements successifs. Ils reflètent pourtant une sensible unité morphologique, l'épaisseur ou la retouche créant généralement une zone enveloppant la base d'un des côtés ». Ces réserves ou aménagements de préhension le conduisent à classer les racloirs en :

- racloir à dos réservé,
- racloir à réserve enveloppante,
- racloir à talon semi-latéral,
- pointe triangulaire (1964, 527, p. 23).

G. Laplace nomme « racloirs » des instruments répartis dans les divers groupes de sa classification :

- racloir foliacé (F. 10-groupe des pièces à retouches plates ou des foliacés),
- racloir long à retouche marginale (L. I),
- racloir long (L. 2),
- racloir long carénoïde (L. 3-groupe des lames retouchées ou des racloirs longs),
- racloir denticulé (D. 2),
- racloir denticulé carénoïde (D. 6-groupe des denticulés) (1964, p. 24).

RACLOIR A BAGUETTES. — F. Daleau donne ce nom aux lames à coches (1910, 291, p. 5).

RACLOIR A BEC. — G. Chauvet nomme ainsi des racloirs de la Quina « ayant l'un des bouts terminé par un angle aigu » (1896, 206, p. 315). Il utilise conjointement les termes « racloir pointe » et « pointe-racloir ».

RACLOIR A BOUT CARRÉ. — J. Bouyssonie figure sous ce nom un racloir double dont l'extrémité distale retouchée recoupe les deux bords à angle droit (1958, 128, pl. XIX, n° 3). Ce type semble devoir être rapproché du racloir à ciseau terminal décrit par M. Gruet.

RACLOIR A CISEAU TERMINAL. — M. Gruet signale sous ce nom des racloirs doubles du site d'El Guettar (Tunisie) qui « portent à une extrémité un tranchant terminal naturel en biseau parfois retouché ou utilisé » (1959, 425, p. 101).

RACLOIR A DENTICULATION TERMINALE. — L'instrument ainsi nommé par M. Gruet est un « racloir convexe dont le bord retouché se transforme à l'une de ses extrémités en une véritable scie à deux ou trois dents seulement... instrument de débitage double, les dents pouvaient servir à dilacerer une toile aponévrotique ou une capsule articulaire ou même à scier un gros tendon » (1959, 425, p. 100).

RACLOIR A DOS AMINCI. — Pour F. Bordes « ce sont des racloirs ordinaires, mais le bord opposé au racloir a sans doute été jugé trop épais, car il a été aminci par une retouche plus ou moins bonne, plus ou moins plate, souvent bifaciale, trop irrégulière toutefois pour qu'on puisse en faire un autre racloir et ranger l'outil dans les racloirs doubles » (1961, 87, p. 29).

RACLOIR A DOS RÉSERVÉ. — A. Leroi-Gourhan utilise ce terme pour désigner les racloirs qui portent un dos naturel, généralement cortical, opposé au tranchant (1964, 527, p. 23).

RACLOIR A GORGE. — Terme utilisé par L. Capitan et D. Peyrony pour désigner un racloir double à un côté concave (1912, 183).

RACLOIR ALTERNE. — Variété de racloir double « où la retouche porte d'un côté sur la face dorsale, de l'autre sur la face ventrale » (F. Bordes, 1961, 87, p. 29).

RACLOIR A POINTE DÉGAGÉE. — H. Martin donne ce nom à des pièces dont « l'une des extrémités était retaillée avec beaucoup de soin; on y retrouve une pointe dégagée, obtenue par un éclat latéral d'assez grande proportion qui empiète sur le bord préhensible ». Cet auteur note la « présence d'éclats très allongés qui partent de cette pointe et se propagent dans la direction dorsale de la pièce » et suppose

que « ces pointes ont perforé des corps résistants tels que l'os ou le bois » (1923, 558, p. 63).

RACLOIR A POINTE DÉGAGÉE ET A TRANCHANT RÉCURRENT [voir RACLOIR A TRANCHANT RÉCURRENT].

RACLOIR A RÉSERVE ENVELOPPANTE. — A. Leroi-Gourhan désigne ainsi des racloirs dont « l'épaisseur ou la retouche » crée « une zone enveloppant la base d'un des côtés » et une partie du talon (1964, 527, p. 23).

RACLOIR A RETOUCHE ABRUPTE. — F. Bordes classe dans une catégorie spéciale ces « racloirs de types variés, généralement assez minces, et où la retouche formant le racloir est abrupte ou semi-abrupte. Ils se différencient des raclettes par leur taille plus forte et leur retouche souvent moins abrupte, et il ne s'agit pas de couteaux à dos, l'autre bord n'étant pas tranchant, pouvant être couvert de cortex ou également retouché » (1961, 87, p. 29).

RACLOIR A RETOUCHE ALTERNANTE. — F. Bordes propose de distinguer sous ce nom les racloirs, très rares, qui « présentent une retouche alternante sur la même arête, une partie étant retouchée sur la face dorsale, l'autre sur la face ventrale » (1961, 87, p. 29).

RACLOIR A RETOUCHE BIFACE. — « Sous ce terme général sont placées deux choses assez différentes, les racloirs à retouche biface ordinaire et ceux du type Quina ou trampoins. Mais il existe parfois des termes de passage qui interdisent de trop les séparer.

ordinaire : le bord utile a été taillé par retouches bifaciales, ces retouches, plus ou moins envahissantes, n'occupant jamais la face inférieure ou la face supérieure en leur entier.

type Quina : faits très généralement sur grands éclats épais, ce sont presque des outils bifaces... forme et dimension variable mais généralement ovalaire et de grande taille. Retouche le plus souvent du type plano-convexe... la section est presque toujours asymétrique, le côté racloir formant un angle aigu, le côté « dos » étant plus épais et plus abrupt, ou conservant du cortex » (F. Bordes, 1961, 87, p. 30).

RACLOIR A RETOUCHE MARGINALE. — Les pièces ainsi nommées par G. Laplace sont plus fréquemment appelées simplement « éclats retouchés ». Il définit ce type : « racloir sur éclat mince, façonné par une retouche simple marginale,

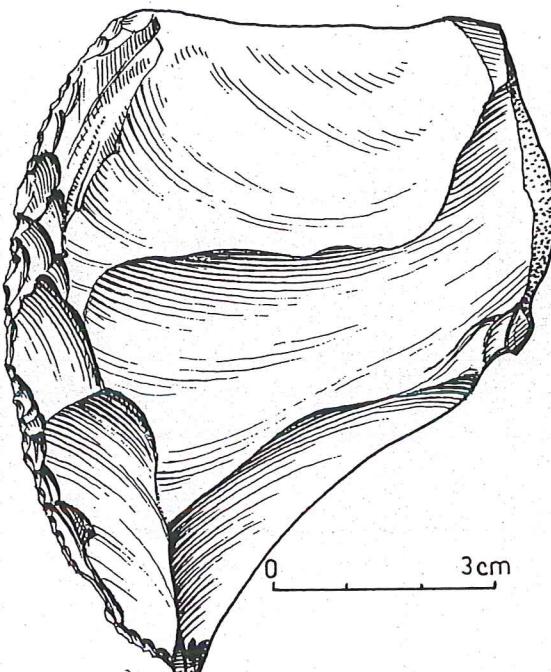
nale, continue, partielle ou totale, unilatérale, bilatérale ou du sommet obtus, sans modification notable de la marge » (1964, 497, p. 63).

RACLOIR A TALON. — H. Martin décrit sous ce nom un type de racloir qui « porte un bord préhensible proéminent, une véritable bosse. Cette saillie est très variable, ordinairement située dans le plan horizontal de la pièce, elle est arrondie et garnie de cortex, le bulbe de percussion y repose. Dans d'autres cas cette tubérosité, qu'on peut appeler talon, est aplatie et déborde considérablement l'axe longitudinal. Souvent le cortex à lui seul fait tous les frais de l'accommodation et le dos du silex, à peu près uniforme, peut admettre le creux de la main » (1923, 558, p. 63).

Ce caractère très fréquent est déjà noté par G. de Mortillet : « les racloirs sont des instruments qui, du côté du conchoïde de percussion, grâce au plan de frappe, peuvent toujours être facilement saisis à la main » (1883, 585, p. 257).

RACLOIR A TALON SEMI-LATÉRAL. — A. Leroi-Gourhan, qui fonde sa classification des racloirs sur les réserves de préhension, donne ce nom à des racloirs confectionnés sur des éclats à plan de frappe oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet (1964, 527, p. 23). Ces pièces portent le plus souvent une retouche s'étendant à deux côtés adjacents et sont alors dites « déjetées » par certains auteurs. F. Bordes note que ce caractère l'emporte sur tous les autres (1961, 87, p. 12). Fréquent dans les couches anciennes de Jabroud (Syrie) ce racloir est parfois qualifié de « jabroudien » [voir fig. 208, b, e, h, k].

RACLOIR A TRANCHANT RÉCURRENT. — H. Martin nomme racloir à pointe dégagée et à tranchant récurrent [fig. 210] des « racloirs simples, (généralement triangulaires) où un tranchant naturel est adjacent au bord retouché » (M. Gruet, 1959, 425, p. 100). Il écrit : « ce bord tranchant que j'ai nommé récurrent est obtenu par un grand éclat; il n'a pas subi d'utilisation... cette forme d'instrument est le plus souvent munie d'un talon accentué » (1923, 558, p. 64). H. Martin avait tout d'abord désigné ces objets du nom de « lame à pointe dégagée et à tranchant récurrent » et écrivait alors : « l'une des pointes, celle généralement qui s'oppose au plus petit côté de la pièce, est bien dégagée, mince et recourbée dans le plan horizontal de la lame, vers le bord le plus épais... la pointe est formée par la rencontre du grand bord retaillé et du bord plus petit en éclat unique... le petit côté de la pointe forme une courbe à concavité, souvent très marquée, ouverte en dehors » (1911, 556, p. 235).



210. Racloir à tranchant récurrent, d'après H. Martin.

RACLOIR BI-DÉJETÉ. — F. Bordes figure sous ce nom un racloir double dont l'extrémité, portant une retouche du même type que les côtés, forme dans le grand axe de la pièce une pointe à angle très ouvert (1952, 74, p. 424, fig. 15, n° 6). La même pièce est figurée par J. de Heinzelin sous le nom de « racloir polygonal » (1962, 438, pl. XVII, 4).

RACLOIR BIFACIAL A TALON. — L'objet ainsi nommé par J. de Heinzelin correspond au racloir à retouche biface type Quina de F. Bordes. C'est une « sorte de biface taillé de façon assez plate et couvrante, dont un côté est tranchant alors que son opposé est large, le plus souvent formé d'une surface naturelle apte à la préhension; il n'y a donc pas à proprement parler de talon comme à un biface, ou bien il est entièrement déjeté » (1962, 438, p. 26).

RACLOIR CARÉNOÏDE. — G. Laplace considère ce type comme un cas du racloir de type Quina : « racloir latéral, transversal ou latéro-transversal sur éclat épais, s'élevant en forme de carène renversée, surbaissée ou surhaussée, façonné par une retouche surélevée continue » (1964, 497, p. 66).

RACLOIR CARRÉ. — L. Capitan décrit et figure sous ce nom des racloirs à simple tranchant rectiligne (1896, 172, p. 413). Chastaing signale des racloirs à quatre bords actifs « de forme carrée ou oblongue » qu'il qualifie de « quadrangulaires » (1906, 203, p. 220).

RACLOIR CHARENTIEN. — F. Bordes, en 1951, propose de dénommer « Charentien » le Moustérien du type de la Quina qui « se différencie nettement du Moustérien proprement dit par son débitage, non Levallois et non facetté, par sa typologie, où domine de façon écrasante le racloir épais, très souvent arqué ou transverse » (F. Bordes et M. Bourgon, 1951, 89, p. 22). En 1957, M. Bourgon écrit « les racloirs arqués, latéraux ou transversaux, dominent et caractérisent cette industrie (avec le type classique de la Quina), c'est pourquoi nous leur avons appliqué le terme de « charentiens » (1957, 109, p. 75).

RACLOIR CINTRÉ. — H. Martin considère comme une « variété, non exceptionnelle » le type de racloir qu'il qualifie de « cintré ». « Vu de profil, le tranchant dirigé vers soi, le racloir apparaît comme une voûte, dont la partie inférieure est nettement concave, le bord actif est néanmoins dirigé en avant. Les qualités tranchantes sont ici spéciales et il n'est pas probable que cet instrument servait à couper, mais plutôt à racler » (1923, 558, p. 65).

RACLOIR CONCAVE. — Les racloirs latéraux ou transversaux présentent parfois un tranchant concave [voir fig. 209, c]. Pour A. Leroi-Gourhan il s'agit d'un état d'usure : « les bords sont normalement convexes mais peuvent, par réaffutage, prendre un profil rectiligne ou concave » (1964, 527, p. 23). Les pièces àencoche ont souvent été qualifiées de « racloirs concaves » : « ce sont des éclats de silex avec une entaille plus ou moins large, en arc de cercle, retouchée avec soin d'un côté » (G. de Mortillet, 1883, 585, p. 515), « outils spéciaux appelés lames à encoches ou racloirs concaves » (J. Déchelette, 1924, 304, p. 102).

RACLOIR CONVERGENT. — A. Rutot emploie l'expression « racloir double à bords convergents » : « l'outil présente généralement la forme triangulaire et lorsque l'éclat dont il dérive porte le bulbe de percussion, on l'appelle, très improprement, pointe moustérienne » (1909, 773, p. 470). F. Bordes, qui attribue la création du terme à R. Vaufrey, écrit : « certains outils, qui répondent aux mêmes spécifications générales [que la pointe moustérienne] n'ont évidemment pas été des « pointes ». L'angle au

sommet est trop grand, la pièce est trop épaisse, obtuse, arquée, ou présente un ressaut. Dans tous ces cas on a affaire, ... à un racloir convergent » (1954, 80, p. 336). G. de Mortillet remarque, dès 1883, que « la différence entre le racloir et la pointe du Moustier, très nette et très facile à reconnaître dans les types extrêmes, disparaît complètement quand on examine des séries un peu nombreuses. On rencontre toutes les formes intermédiaires, et l'on ne sait vraiment pas si certains échantillons doivent être rapportés aux racloirs ou aux pointes. Cela montre que c'est une seule et même série d'outils, qui devaient être tenus et maniés de la même manière » (1883, 585, p. 258).

J. M. Gruet classe parmi les racloirs convergents « les nombreuses pièces qui pour d'autres auteurs sont appelées pointes surbaissées, pointes à extrémité obtuse... ils présentent plusieurs variétés suivant la forme de leurs bords : convexe, droite ou concave, mais les racloirs bien convexes sont les plus nombreux... l'extrémité de leur ogive se prolonge souvent par une épine » (1959, 425, p. 101).

L. Pradel relève dans la construction de ce nom une imprécision de langage : « par le terme de « racloir convergent » employé quelquefois, il faut entendre en réalité, une pièce sur laquelle sont réunis deux racloirs adjacents : un racloir ne peut converger à lui seul, la notion de convergence implique l'existence de deux unités » (1956, 717, p. 838).

RACLOIR CONVEXE A ENCOCHES LATÉRALES. — H. Bégouën attribue à Cartailhac l'usage de cette expression pour désigner les « instruments en pierre improprement appelés navettes » (1924, 50, p. 288). La même année, H. Bégouën, à la suite d'une communication de E. Octobon, signale que « Cartailhac avait étiqueté ces pièces : « tranchets avec encoches symétriques » ... » et ajoute « le terme racloir serait préférable étant donnée la forme convexe de l'outil » (E. Octobon, 1924, 630, p. 342).

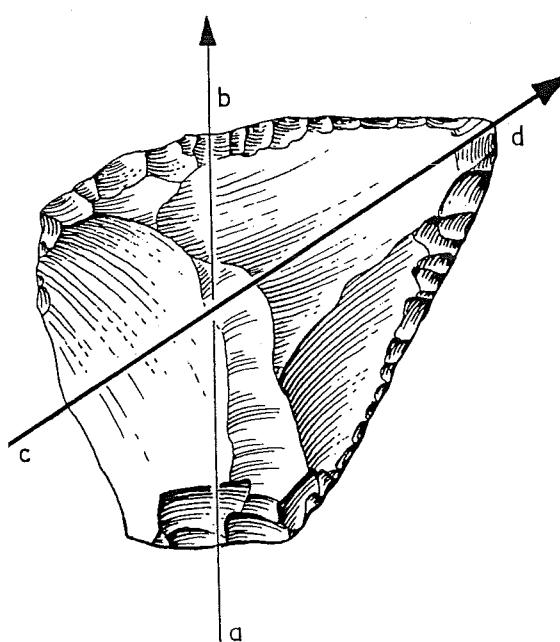
RACLOIR COUPANT. — J. Bouyssonie partage les racloirs en deux grandes catégories, les racloirs raclants et les racloirs coupants. Il écrit : « quand le plan de l'ensemble des retouches forme un dièdre très aigu avec la face d'éclatement, le racloir devient nettement coupant. Bourlon avait proposé de l'appeler scie. On pourrait en effet le comparer au couteau moderne à très fines dents... Le bord est alors souvent celui d'une lame rectiligne ou faiblement convexe... l'utilisation comme couteau est particulièrement évidente quand le bord opposé au tranchant, d'ailleurs souvent brut, est épais » (1958, 128, p. 16).

Le rôle des racloirs comme outils coupants a été souvent défendu. H. Martin expose l'adaptation des racloirs à pointe dégagée et tranchant récurrent aux opérations de boucherie (1923, 558, p. 64). G. Goury nomme « racloirs-couteaux » des « instruments allongés trop épais pour être qualifiés de lames, tantôt retouchés sur les deux bords, tantôt sur un; ils peuvent avoir servi à la fois de couteau et de racloir » (1927, 420, p. 107). A. Leroi-Gourhan qualifie le racloir de « couteau à tranchant incurvé » (1962, 525, p. 19).

RACLOIR-COUTEAU [voir RACLOIR COUPANT].

RACLOIR D'ANGLE. — Après que F. Bordes ait nommé et figuré ce type d'éclat retouché (1954, 79, fig. 107, n° 5), J. de Heinzelin donne ce nom à des pièces sur lesquelles un petit secteur retouché est « localisé au bord anguleux obtus » (1962, 438, p. 26).

RACLOIR DÉJETÉ. — R. Vaufrey utilise à diverses reprises l'expression « racloir convergent déjeté » (1955, 864, fig. 34). F. Bordes attribue la création du terme à R. Vaufrey. Il définit ce type [fig. 211] : « racloir convergent d'un type spécial : l'axe de symétrie de la pièce, allant de la pointe au milieu de la base, est oblique ou perpendiculaire à l'axe de percussion de l'éclat sur lequel l'outil a été fait » (1954,



211. Racloir déjeté, d'après F. Bordes.

80, p. 338). Le même auteur précise en 1961 : « si l'axe de l'outil forme avec l'axe de l'éclat un angle sensible (plus de 25°), on aura un racloir déjeté... le caractère déjeté l'emporte sur tous les autres... pour qu'il y ait racloir déjeté, il faut cependant que la retouche s'étende sur deux côtés adjacents » (1961, 87, p. 12) [voir RACLOIR A TALON SEMI-LATÉRAL et RACLOIR JABRUD et voir fig. 208, b, e, h, k].

RACLOIR DENTICULÉ. — Ce type est plus souvent nommé simplement « denticulé » [voir ce mot]. J. de Morgan figure en 1921 une pièce égyptienne sous le nom de « racloir denté » (1921, 573, p. 218); E. Giraud, C. Vaché et E. Vignard signalent dans le mésolithique de Piscop « des outils à grandes dents [qui] ont pu servir de scie ou mieux de racloirs dentelés » (1938, 396, p. 18).

G. Laplace nomme racloir denticulé une « pièce sur éclat ou sur lame minces, façonnée par une retouche simple denticulée en forme de racloir » et qualifie de racloir denticulé carénoidé une « pièce sur éclat ou sur lame épais, s'élevant en forme de carène renversée, courte ou longue, surbaissée ou surhaussée, façonnée par une retouche surélevée denticulée en forme de racloir » (1964, 497, p. 68-69).

RACLOIR-DISQUE. — Des racloirs confectionnés sur des éclats plus ou moins circulaires ont reçu ce nom (J. et A. Bouyssonie et P. Perol, 1958, 128, pl. 13, fig. 6). Ces objets diffèrent de ceux dénommés disques-racloirs qui correspondent à une variété de nucléus.

RACLOIR DORMANT. — Chouquet emploie ce terme pour désigner de gros blocs qui portent des encoches, sans doute d'origine naturelle. Il écrit : « j'ai trouvé de ces encoches, larges, sur des silex plats et bruts de plusieurs kilogrammes, ce qui me fait considérer ces pièces comme des racloirs dormants » (1881, 247, p. 333).

RACLOIR DOUBLE. — Racloir présentant deux tranchants. A. Rutow distingue le racloir double à bords parallèles [fig. 208, l] du racloir double à bords convergents [fig. 208, g, h, i] dont les tranchants sont adjacents (1909, 773, p. 469).

On peut considérer que cette catégorie comprend :

racloirs doubles	à bords parallèles à bords convergents	(pointes) (déjetés) limaces
------------------	---	-----------------------------------

RACLOIR EN D. — H. Martin nomme ainsi des pièces dont « les deux extrémités sont

mousses, garnies de cortex, ainsi que le bord préhensible. Ce bord est plus ou moins épais, rarement inférieur à un centimètre. Le bord tranchant est ordinairement rectiligne » (1923, 558, p. 62). A. Rutow a utilisé auparavant le terme « racloir en forme de D » (1907, 770, p. 287); le nom est repris par G. Goury sous cette forme (1927, 420, p. 118).

RACLOIR EN ÉVENTAIL. — Ce terme a été introduit par le R. P. Mallon (1929, 544, p. 98). R. Neuville écrit : « sous cette dénomination, nous comprenons diverses sortes d'instruments, qui souvent ne sont pas des racloirs, mais qui appartiennent tous à un même type industriel... Les instruments sont tous constitués par des éclats provenant de plaquettes de silex, ces éclats conservant toujours sur la face opposée à celle de l'éclatement, une des deux couches de cortex de la plaquette. Il semble, d'après cette caractéristique et l'épaisseur moyenne des plaquettes (18 mm), que chacune d'elles n'ait donné en épaisseur, qu'un seul instrument; car on ne trouve jamais de pièces portant le creux correspondant au bulbe de l'éclat précédent. Les éclats larges et minces (5 mm en moyenne, parfois seulement 2 mm), témoignent d'une habileté de taille d'autant plus surprenante qu'ils ont été percutés à la pierre et non au bois, comme l'indiquent les énormes bulbes... Ces bulbes, qui se trouvent toujours à l'opposé du bord actif de l'instrument, les Ghassouliens [l'objet est typique du Ghassoulien] se sont souvent appliqués à les amincir, et même à les supprimer, pour faciliter l'emmanchement. La plupart des pièces étaient, en effet, emmanchées, comme le prouve l'usure subie par les arêtes du bord non actif, usure qui se manifeste par un poli tout à fait caractéristique. D'autre part l'examen microscopique des résidus adhérents à cette partie de l'instrument a révélé des traces de résine. Les « racloirs en éventail », dont la longueur à Teleilat Ghassul varie entre 6 et 17 cm, devaient avoir des destinations très diverses. Le plus grand nombre constituait de vraies lames de couteaux ou de couperets, certaines formes rappelant les grands couteaux à soie égyptiens... les bords tranchants montrent souvent le lustre de l'usage... l'abbé Breuil qui a bien voulu en examiner quelques échantillons, pense qu'elles constituaient de véritables fauilles » (1934, 604, p. 6).

R. Neuville figure des « éclats surbaissés à rebord périphérique qui rappellent le « racloir en éventail » de l'énéolithique palestinien » (1951, 605, p. 75). Ces pièces de forme trapézoïdale portent des retouches sur la grande base et les deux côtés. R. Vaufrey figure sous le nom de « racloir en éventail » une pièce du néolithique de tradition capsienne avec « retouches

plates et ablation du bulbe » qui paraît très proche des pièces ainsi dénommées au Moyen-Orient (1955, 864, fig. 186, n° 20).

RACLOIR EN FORME DE CROISSANT. — G. Lalanne donne ce nom à une pièce « *convexe sur l'un de ses bords, celui qui est retouché, concave sur l'autre qui est tranchant* » (1909, 487, p. 10 et pl. XX, fig. 9). E. Pittard et R. Montandon font de ce type une des catégories de leur classification des racloirs de la station des Rebières (Dordogne) (1914, 698, p. 46). S. Lwoff publie sous le nom de « *racloirs-perçoirs en croissant* » des instruments unifaces : « *le contour de la pièce a l'aspect d'un triangle isocèle à côtés curvilignes dont les côtés égaux sont des arcs de cercle convexes et dont le troisième côté est fortement concave... la distance comprise entre les pointes de ces pièces est de 35 à 70 mm* » (S. Lwoff, 1959, Les racloirs-perçoirs en croissant d'Abilly (Indre-et-Loire), B.S.P.F., t. 56, p. 201-204, 1 fig.).

RACLOIR FOLIACÉ. — G. Laplace nomme ainsi un « *racloir sur éclat ou sur lame, façonné par une retouche plate envahissante ou, rarement, couvrante, quelquefois bifaciale* » (1964, 497, p. 59).

RACLOIR FUSIFORME. — M. Bourlon donne ce nom à des objets du Moustier « *retouchés sur tout le pourtour avec double pointe* » (1910, 113, p. 158). Ce type généralement désigné sous le nom de « *limace* » [voir ce mot] est aussi appelé « *pointe double fusiforme* » par H. Martin (1923, 558, p. 112). Pour A. Leroi-Gourhan cette forme est le degré extrême d'exhaustion des racloirs (1964, 527, p. 23).

RACLOIR GAUCHI. — H. Martin qualifie de « *gauchi* » un racloir qui « *offre un tranchant sinueux* » par rapport au plan horizontal de l'éclat. Il écrit : « *cette disposition n'est favorable ni aux sections, ni aux raclages... je ne pense pas que de tels dispositifs étaient voulus... regardons-les comme le produit d'éclats fortuitement courbes lors du débitage* » (1923, 558, p. 65).

RACLOIR JABRUD (ou JABROUD). — F. Bordes présente le « *racloir déjeté* » comme un outil caractéristique du « *Jabroudien* » : « *cette variété, à première vue, pourrait ne pas sembler mériter un nom spécial. Elle est cependant plus fréquente dans certains types de Moustérien que dans d'autres et M. A. Rust en fait, probablement à juste titre, la base de son « Jabroudien »...»* (1954, 80, p. 338). J. de Heinzelin, cependant, distingue le « *racloir*

jabrud » du racloir déjeté, il le définit : « *de forme rectangulaire ou trapézoïde, convergeant presque à angle droit* » (1962, 438, p. 25).

RACLOIR LATÉRAL. — Racloir dont le tranchant retouché est parallèle ou sub-parallèle au grand axe de l'éclat [fig. 208, c].

RACLOIR LATÉRO-TRANSVERSAL. — G. Laplace nomme ainsi un objet qui correspond au « *racloir déjeté* » de F. Bordes : « *racloir sur éclat mince, façonné par une retouche latérale simple profonde, continue, partielle ou totale, parfois bilatérale, et par une retouche simple profonde, continue, partielle ou totale, opposée au talon, formant avec l'axe de l'outil un angle supérieur à 45°* » (1964, 497, p. 64) [fig. 208, e, h, k].

RACLOIR LONG. — G. Laplace réunit dans le « *groupe des lames retouchées ou des racloirs longs* » trois types comprenant notamment les « *lames aurignaciennes* ».

L 1. « *à retouche marginale* : « *sur lame mince, façonné par une retouche simple marginale, continue, partielle ou totale, unilatérale, bilatérale ou, quelquefois, du sommet obtus, sans modification notable de la marge* ».

L 2. racloir long : « *...façonné par une retouche latérale simple profonde...* ».

L 3. carénoïde : « *sur lame épaisse, s'élevant en forme de carène renversée, surbaissée ou surhaussée, façonnée par une retouche latérale surélevée continue, partielle ou totale, parfois bilatérale* » (1964, 497, p. 63).

RACLOIR PÉDIFORME. — A. Leroi-Gourhan qualifie de « *pédiformes* » (1965, 530, p. 41) de petits racloirs doubles convergents, souvent à plan de frappe semi-latéral, dont la silhouette rappelle celle d'un pied. Il remarque que sur ces pièces « *la dissymétrie des bords est un fait constant, mais suivant l'état d'usure elle est plus ou moins sensible* ».

RACLOIR-PERÇOIR EN CROISSANT [voir RACLOIR EN FORME DE CROISSANT].

RACLOIR-POINTE. — G. Chauvet, nomme ainsi des racloirs de la Quina à plan de frappe semi-latéral et pointe dégagée par retouches bilatérales (1896, 206, p. 317). L. Bardon et J. et A. Bouyssonie publient, du site de la Coumba del Bouitou (Corrèze), des « *éclats ou lames, généralement courts et triangulaires, retouchés sur une seule face de manière à former des pointes, des racloirs-pointes (que l'on pourrait appeler pointes d'angle)* » (1908, 35,

p. 13). L. et J. H. Pradel désignent par ce nom des racloirs convergents : « certaines pièces sont morphologiquement intermédiaires entre pointe et racloir. Pour cela nous les nommons « racloirs-pointes » (racloirs convergents) » (1954, 729, p. 437). En 1958, J. et A. Bouyssoune et P. Perol distinguent dans le gisement de « chez Pourré » (Corrèze) des « racloirs-pointes, soit à pointe perforante, soit à pointe coupante » (1958, 128, p. 16).

RACLOIR POLYGONAL. — J. de Heinzelin propose ce nom pour une « grande pièce généralement sur éclat levallois à contour polygonal irrégulier et dont plusieurs côtés sont retouchés en racloir » (1962, 438, p. 25). De telles pièces ont été nommées par F. Bordes « racloir bi-déjeté » (1952, 74, fig. 15, n° 6) et « racloir déjeté double » (1961, 87, pl. 22, fig. 8). J. Tixier publie sous le nom « racloir quadruple » une pièce de ce type (1960, 841, fig. 18, n° 2).

RACLOIR PRIMITIF. — L. Pradel attribue à E. Patte la présentation du « chopper » comme « un grand racloir grossier, un racloir massif » et propose de « remplacer chopper par racloir primitif » (1959, 723, p. 62). On peut faire un curieux rapprochement entre cette proposition et l'une des premières dénominations donnée par E. Lartet et H. Christy au racloir : « one edged cutting-instrument, or chopper » (1875, 504, pl. V).

Pour H. Movius le « chopper » et le « racloir » appartiennent à une même catégorie : « un racloir [scraper] (normalement tous sont de type latéral) est considéré comme un petit chopper. Les racloirs sont habituellement faits sur éclat, mais il en existe aussi sur rognon. Le seul critère réellement satisfaisant étant de dimension, il faut reconnaître que jusqu'à présent aucune règle de différenciation stricte ne peut être établie entre ces deux classes d'instruments » (1957, 592, p. 152).

RACLOIR QUADRANGULAIRE [voir RACLOIR CARRÉ].

RACLOIR QUADRUPLE [voir RACLOIR POLYGONAL].

RACLOIR QUINA [voir RACLOIR TYPE QUINA].

RACLOIR-RABOT. — V. Commont figure sous ce nom une sorte de biface grossier à bout tranchant : « l'instrument est complètement décortiqué, il s'empoigne facilement par le dessus; on peut ainsi le mouvoir d'arrière en avant,

l'extrémité a d'ailleurs été utilisée. Il est difficile d'imaginer un autre usage à cet outil qui n'est pas maniable autrement et dont les arêtes latérales écrasées ne peuvent couper » (1908, 263, p. 538).

RACLOIR RECTILIGNE. — J. Tixier justifie l'emploi du qualificatif « rectiligne » au lieu du terme « droit » : « ce dernier aurait donné une expression ambiguë pour certaines dénominations (nous dirons « racloir rectiligne oblique » et non « racloir droit oblique ») » (1960, 841, p. 184, note 3) [voir fig. 209, a].

RACLOIR RÉNIFORME. — H. Breuil utilise ce nom : « aucun instrument ne caractérise mieux le Moustérien que le racloir; bien qu'il y en ait de nombreuses variétés, le plus typique et le plus abondant est en forme de D, ou de rein (réniforme) » (1909, 136, p. 322).

RACLOIR SEMI-CIRCULAIRE. — H. Koehler donne ce nom à des racloirs marocains « faits de l'éclat détaché d'un galet épais. la face inférieure est plane, la face supérieure est amincie sur un seul bord, l'autre conservant le cortex » (1931, 466, p. 262).

RACLOIR SIMPLE OBLIQUE. — J. Tixier a créé ce terme pour désigner des « pièces de petites dimensions dont la partie retouchée, rectiligne ou légèrement convexe, est inclinée d'environ 45° sur la direction de départ de l'éclat ... l'inclinaison du départ de l'éclat se situant la plupart du temps à la limite des racloirs latéraux et transversaux, il aurait été difficile de les classer dans l'un de ces deux types » (1960, 841, p. 186). Ces pièces correspondent à celles que A. Leroi-Gourhan qualifie de « à talon semi-latéral ». Elles semblent différencier des « racloirs déjetés » au sens de F. Bordes en ce que la retouche peut se limiter au bord incliné à 45° [voir fig. 208, b].

RACLOIR SURBAISSÉ. — H. Martin qualifie de la sorte des racloirs dont « le bord tranchant est rabattu et dirigé en bas ... on ne peut ... songer ici à une lame tranchante, mais plutôt à un racloir très efficace » (1923, 558, p. 65).

RACLOIR SUR FACE PLANE. — « La retouche, au lieu de se situer sur la face dorsale de l'éclat, est sur la face ventrale ... [ils] peuvent être droits, convexes, concaves; ils sont rarement doubles ou convergents. Dans certains cas très rares ils sont de type Quina ... très rarement ils sont déjetés » (F. Bordes, 1961, 87, p. 29).

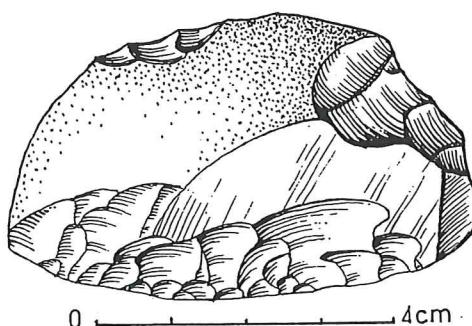
RACLOIR TATA. — J. de Heinzelin attache le nom du site de Tata (Hongrie) (voir 822) à un type de « racloir convexe bifacial à retouche assez plate » (1962, 438, p. 26).

RACLOIR TRANSVERSAL. — G. Laplace qualifie de « transversal » [voir fig. 208, a] un racloir « façonné par une retouche simple profonde, continue, partielle ou totale, opposée au talon, formant avec l'axe de l'outil un angle supérieur à 45° » (1964, 497, p. 64). Cette limite de 45° entre racloirs latéraux et transversaux est préconisée par la plupart des auteurs. J. de Heinzelin place entre ces deux types le racloir « oblique » sans préciser dans quelles limites angulaires il le situe (1962, 438, p. 26). J. Tixier qualifie d'oblique ceux dont la partie retouchée « est inclinée à environ 45° sur la direction de départ de l'éclat » (1960, 841, p. 186).

F. Bordes isole une variété, le racloir transversal convexe à encoche clactonienne adjacente : « ce type pourrait se révéler caractéristique de certains faciès ou niveaux. Il s'agit d'un racloir transversal convexe, le plus souvent de type Quina, sur lequel, par un coup de percuteur violent, une partie, droite ou gauche, de l'arête taillée en racloir a été enlevée et remplacée par une encoche de type clactonien » (1961, 87, p. 28).

RACLOIR TRIPLE. — H. Breuil écrit que, dans le niveau « présolutréen » des Cottés (Vienne), « les grattoirs plus ou moins circulaires ... passent assez volontiers à des formes subtriangulaires plus ou moins accentuées qu'on pourrait appeler des racloirs triples » (1906, 132, p. 60).

RACLOIR TYPE QUINA. — M. Bourlon nomme, en 1910, « racloir, type évolué de la Quina » de « petits blocs, provenant pour beaucoup de débitage par tranches parallèles avec retouche feuilletée » (1910, 113, p. 158).



212. Racloir type Quina, d'après F. Bordes.

Pour F. Bordes les racloirs « type Quina » [fig. 212] sont des racloirs simples convexes : « ils se différencient par leur épaisseur, leur bord généralement bien arqué, à retouche écailleuse souvent scalariforme. Quelques racloirs type Quina peuvent toujours exister dans n'importe quel moustérien : il suffit que le racloir soit fait sur éclat épais pour qu'il prenne ce type. C'est sans doute la raison pour laquelle ils sont particulièrement abondants dans le Moustérien type Quina, où le débitage Levallois, donnant des éclats minces, est relativement rare, tandis que le débitage du rognon « en tranches » donne de nombreux éclats épais » (1961, 87, p. 26). F. Bordes qualifie certains racloirs de « type demi-Quina » « soit parce qu'ils sont relativement minces tout en présentant la retouche écailleuse scalariforme, soit parce que, épais, ils présentent une retouche non écailleuse » (1961, 87, p. 26).

J. de Heinzelin, pour des pièces à « retouche écailleuse, empiétant sur un éclat relativement épais et pouvant être suivie de retouches plus petites », écrit simplement « racloir Quina ». Il qualifie le racloir d' « ultra-Quina » dans le cas d'une « grande largeur de retouche obtenue en deux temps sur une pièce généralement épaisse. Grande retouche plate et couvrante, puis retouche écailleuse. Le racloir ultra-quina est fréquemment bifacial » (1962, 438, p. 26).

RÂPE. — A. Cheynier et J. Bouyssonie attribuent à M. Hardy l'application du mot « râpe » aux lamelles à bord abattu. Ce dernier a, en fait, comparé ces objets à des « limes » [voir ce mot] dès 1877 (434).

En 1907 C. Frémont voit dans le biface abbévillien une « râpe angulaire » : « l'outil cheléen travaillait par son arête sinusoïdale et travaillait par frottement. C'était donc une lime produisant par son arête une entaille angulaire et, nommément, la taille étant beaucoup trop grande pour limer de la corne et surtout des os, une lime à bois, ce que nous appellerais aujourd'hui une râpe angulaire » (1907, 381, p. 13). L'année suivante le terme est repris par A. Laville pour désigner un objet de forme mal définie présentant « un taillant arqué et ondulé » (1908, 507, p. 22). L'interprétation des bifaces comme râpes est conservée par certains auteurs (A. Varagnac, 1959, 849, p. 73).

RAYSSE [voir BURIN DU RAYSSE].

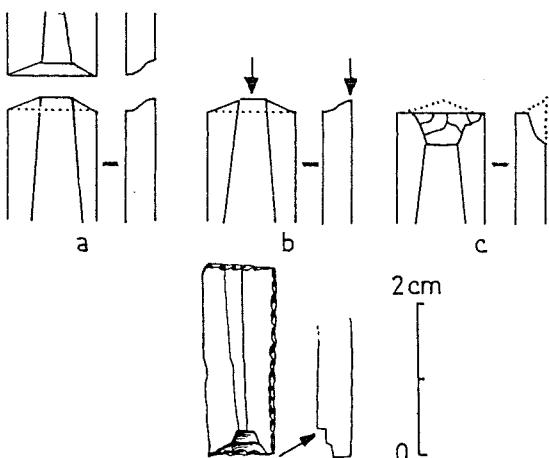
RECTANGLE. — Pièce, souvent microlithique, portant deux troncatures transverses rectilignes et un bord retouché par retouches abruptes. Ce type figure rarement dans les classifications des microlithes géométriques. J. Tixier, qui ne retient pas cet objet dans sa liste des types de

l'épipaléolithique du Maghreb, note : « nombre de spécialistes de la préhistoire maghrébine ont pris la curieuse habitude d'englober sous la dénomination de « rectangle » des microlithes géométriques ayant la silhouette d'un trapèze, d'un carré, d'un parallélogramme ... ou même d'un rectangle et dont la principale caractéristique est d'être retouchés sur trois de leurs côtés par retouche abrupte » (1963, 844, p. 128, note 7) [voir fig. 119, a].

R. Vaufrey figure, par exemple, des pièces géométriques de forme s'éloignant du rectangle sous la dénomination de « rectangles plus ou moins déjetés » (1939, 857, fig. 3, p. 20).

F. Bordes admet dans la catégorie des rectangles des « lamelles à deux troncatures normales » et spécifie « rectangle à dos » lorsque, en plus de la double troncature, la pièce présente un bord abattu. Il isole les « rectangles de Couze, totaux ou partiels » (1964, 91, p. 261).

RECTANGLE DE COUZE. — F. Bordes et P. Fitte ont défini ce type : « dans cette forme particulière, l'extrémité, au lieu d'être formée par une troncature retouchée, est faite d'une brisure à partir de laquelle l'arête ou les arêtes de la lame ont été partiellement enlevées par esquilles, de façon à amincir l'extrémité et surtout de façon à enlever la corniche qui se produit souvent quand on brise la lame et qui empêcherait de placer les fragments de lamelles les uns à la suite des autres dans une rainure, par exemple. Parfois ce traitement a été appliqué aux deux extrémités de la lame (rectangle de Couze), parfois à une seule, l'autre étant constituée par une troncature (rectangle de Couze partiel) » (1964, 91, p. 262). La technique de fabrication de ces pièces comprend le « *bris de la lame par flexion* » (a),



213. Rectangle de Couze, d'après F. Bordes et P. Fitte.

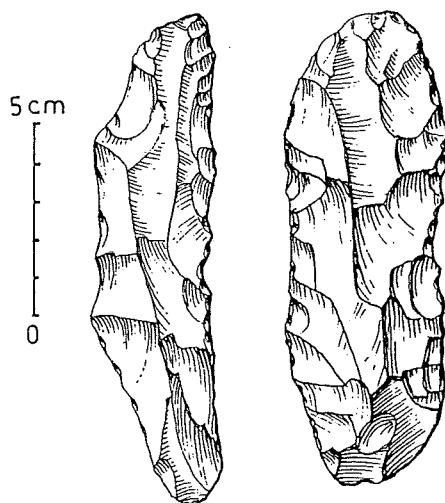
l'« *enlèvement de la corniche en surplomb* » (b), l'extrémité de la pièce apparaît alors amincie (c) [fig. 213].

RESSAULIER [voir GRATTOIR CARÉNÉ].

RÉSERVE [voir BIFACE et RACLOIR].

RETOUCHE [voir p. 106 à 115].

RETOUCHOIR. — G. et A. de Mortillet définissent les retouchoirs dans le « Musée préhistorique » [fig. 214] comme « de petites et grossières ébauches de haches, ... L'attribution la plus probable de ces instruments est qu'ils servaient à retoucher les silex éclatés, aussi les a-t-on nommés écrasoirs et mieux encore retouchoirs » (1881, 587, pl. XLV). G. de Mortillet précise, en 1883, qu'il s'agit d'objets « allongés, soigneusement retouchés, mais généralement sur une seule face, dont les extrémités sont souvent polies par l'usure » (1883, 585, p. 517). Pour J. Déchelette, le retouchoir « se distingue du pic par quelques caractères : une de ses faces est lisse et conserve son plan d'éclatement. La retouche dorsale dénote une taille moins grossière » (1924, 304, p. 331).



214. Retouchoir, d'après G. et A. de Mortillet.

Des objets de formes diverses, présentant des traces d'érassement sur les arêtes ont reçu ce nom. A. Rutot appelle « retouchoirs » des « bâtonnets, à section grossièrement circulaire ou polygonale », présentant des « arêtes vives émoussées par l'usage » (1909, 773, p. 467).

Dans la catégorie imprécise des « *pics campigniens* » les plus petits objets ont souvent été qualifiés de retouchoirs. Pour L. Coulonges, le pic et le retouchoir sont « *distingués l'un de l'autre d'après leur longueur* » (1935, 278, p. 29). L. R. Nougier estime que certains pics « *appelés « retouchoirs » ont pu servir à la taille du silex. Des usures et des étoilures aux pointes doivent les caractériser, mais nombre d'auteurs donnent ce nom à tous les pics* » (1950, 617, p. 43). M. Duteurtre se rallie à la définition de Rutor : « *le petit pic est un pic de dimension réduite, 0 m 12 à 0 m 15, pointu à l'extrémité... Le retouchoir est un bâtonnet en silex, de 0 m 08 à 0 m 12, avec des écrasements sur les côtés et quelquefois à l'extrémité. Tenu dans une main, il servait à raviver l'outil tenu dans l'autre main. Petit pic et retouchoir sont donc deux outils nettement différents* » (1955, 341, p. 10). J. Hamal-Nandrin et J. Servais émettent l'hypothèse que certains des objets qu'ils dénomment « *quartiers d'orange* » ont pu servir de retouchoirs (1928, 430, p. 507).

E. Patte pense que beaucoup des « *instruments de silex dont l'usage n'est pas toujours apparu clairement et que l'on a classé le plus souvent comme retouchoir ou écrasoir* » sont en fait des briquets (1960, 655, p. 51).

Les « *lames à arête médiane écrasée* » sont aussi interprétées comme retouchoirs. R. Neuville signale en Palestine les « *mêmes lames à section triangulaire avec arête médiane écrasée que dans les gisements aurignaciens de l'Europe occidentale ou de l'Afrique orientale* » ; il écrit : « *je pense avec M. Leakey que ces pièces sont de véritables compresseurs-retouchoirs. Le savant préhistorien du Kenya les divise en deux types :*

a) *les pièces dont plus d'un bord ou arête porte des traces d'écrasement et celles à un seul bord écrasé si celui-ci est un de ceux de la face d'éclatement;*

b) *ceux dont l'arête médiane (opposée à la face d'éclatement) est seule écrasée.*

Les pièces du type « a » seraient les compresseurs-retouchoirs eux-mêmes, celles du type « b » n'étant que les éclats d'avivage de ces retouchoirs » (1951, 605, p. 903).

P. Cadenat signale des retouchoirs de ce type dans l'Ibériomaurusien : « *robustes lames, à section généralement triangulaire, de longueur variable... le dos assez large est peu ou pas retouché, mais il porte sur une certaine longueur, le long d'une arête, de multiples et fines écaillures produites, selon toute vraisemblance, par écrasement à la suite de pressions répétées* » (1954, 166, p. 151).

J. de Heinzelin définit le retouchoir : « *objet à extrémités martelées ou ébréchées ou pourvu d'une arête courte, solide, ayant pu servir à en retoucher d'autres...* » (1962, 438, p. 19).

REVERS [voir p. 59].

RHOMBE. — Après que G. Chierici ait attiré l'attention sur les petits « *silex rhomboïdaux* » (1875, 244), G. de Mortillet écrit : « *ce sont des lames dont les deux bouts sont taillés en biseau en sens inverse, leurs angles extérieurs forment ainsi un double perçoir* » (1883, 585, p. 516). Ces pièces sont bientôt admises dans les classifications des microlithes géométriques [voir ce mot]. C. Barrière en rapproche certaines « *pointes de Vienne* » : « *il arrive que la base soit concave, plus rarement oblique par rapport à l'axe de la pièce; dans ce cas on a affaire à un trapèze dissymétrique ou à une pièce losangée classée habituellement parmi les rhombes* » (1956, 40, p. 67). J. de Heinzelin définit les rhombes : « *obtenus à partir de fragments de lames ou de lamelles cassés au départ d'encoches et régularisés par petites retouches... silhouette d'un quadrilatère irrégulier ou d'un losange, le plus souvent imparfait; trois côtés sont généralement retouchés* » (1962, 438, p. 24). G. Laplace admet dans sa liste des types primaires le rhomboïde : « *pièce sur lame ou, plus rarement sur éclat, façonnée par deux troncatures obliques parallèles ou subparallèles, chacune de ces troncatures pouvant être remplacée par une pointe à dos partiel ou par une pointe-cran, ou, exceptionnellement, par deux troncatures normales, la longueur n'excédant pas le double de la largeur de la pièce* » (1964, 497, p. 55) [voir fig. 119, c].

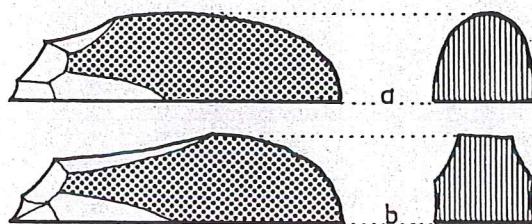
RIAMBI. — R. Vaufrey définit, d'après H. V. V. Noone, cet objet australien : « *le riambi est un pic à huitre piriforme, à section triangulaire (comme les pics asturiens) ou quadrangulaire, obtenue, paraît-il, par des enlèvements longitudinaux partant du talon* » (1952, 861, p. 327).

ROMIGNY [voir HACHE DE ROMIGNY].

ROSTRO-CARÉNÉ. — En 1911 et 1912 J. R. Moir et Sir Ray Lancaster ont fait connaître sous le nom de « *rostro-carinate flints* » des objets découverts en Angleterre à la base d'un dépôt marin pliocène. M. Boule a tout d'abord admis, avec réserve, et fait connaître en France ces « *instruments d'un type nouveau, les rostro-carénés ou becs d'aigles... le type rostro-caréné du Crag est essentiellement comprimé dans le sens latéral* » (1915, 103, p. 6). Par la suite il écrit, plus catégorique : « *je considère que les silex du Crag du Suffolk ne sont qu'une variété d'éolithes et je crois devoir les attribuer à l'action des forces naturelles* » (1921, nouvelle éd. 1946, Boule et Vallois, 104, p. 138).

J. de Heinzelin définit l'objet : « pourvu d'un rostre épais et solide; la face ventrale lisse est une surface d'éclatement ou une surface naturelle. Sur la face dorsale, une taille remontante et très surélevée dessine une carène. La section est triangulaire. Le talon volumineux est souvent de cortex » (1962, 438, p. 45).

L. Ramendo décrit sous ce nom, d'après la



215. Rostro-carénés des industries kafouennes, d'après C. Van Riet Lowe.

définition de Van Riet Lowe, un type de galet aménagé : « galet fendu puis repris à partir de la face d'éclatement par des retouches abruptes déterminant un bec » (1963, 733, p. 58) [fig. 215].

RUGINE. — H. Martin propose d'attribuer ce nom aux « grattoirs nucléiformes » ou « rab-

bots » : « ces grattoirs portent toujours, sur un ou deux côtés, le même travail de retouche que nous observons sur les racloirs ... l'extrémité antérieure est haute ... son plan est à angle droit avec la face inférieure : c'est le grattoir-rabot pour quelques-uns de nos collègues; mais je préfère lui attacher le nom de rugine » (1906, 554, p. 234). Il écrit par ailleurs : « le tranchant de ce grattoir spécial était incapable de raboter c'est-à-dire d'enlever des copeaux mais sa forme ne s'oppose nullement à produire des éclats sur le bois ou sur l'os comme une rugine pourrait le faire » (1906, 553, p. 106).

En 1923 H. Martin défend toujours ce nom qui n'a pas été adopté : « éclat assez épais dont la périphérie est souvent négligée ... la partie active de ces formes dérivées [du grattoir nucléiforme] est souvent étroite, elle peut se réduire à 10 et même à 4 mm. Des silex analogues sont décrits dans l'Aurignacien sous le nom de grattoirs-museau. J'ai désigné cette forme ... sous le nom de rugine, au moment où autrefois celui de rabot semblait généralement admis, et je pense aujourd'hui encore que les désignations grattoirs nucléiformes ou rugines sont plus rationnelles que le terme de comparaison avec l'outil compliqué employé en menuiserie (rabot) » (1923, 558, p. 114).

RWINDI [voir TAILLANT].

S

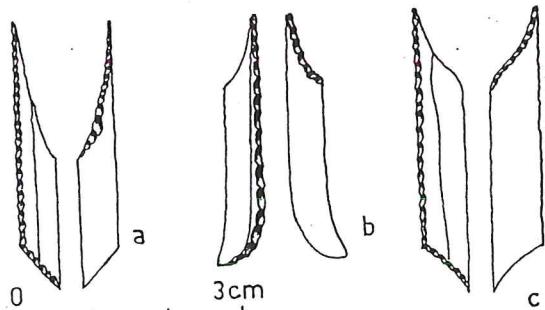
SAINT-SOURD [voir GRATTOIR DE SAINT-SOURD].

SANDIA [voir POINTE DE SANDIA].

SAUVETERRE [voir POINTE DÉ SAUVE-TERRER].

SCALÈNE. — Ce mot est souvent employé seul pour désigner les « triangles scalènes » [voir ce nom].

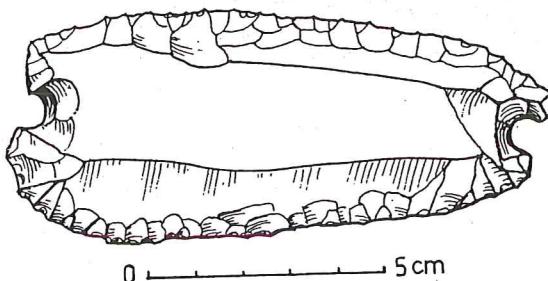
SCALÈNE-PERÇOIR. — J. Tixier crée ce terme en 1955 (1955, 835, p. 121). Il définit cet objet [fig. 216] : « triangle scalène allongé à petit côté court dont la grande pointe a été aménagée en perçoir » (1963, 844, p. 135). La base peut être rectiligne (a), convexe (b) ou concave (c).



216. Scalène-perçoir, d'après J. Tixier.

SCIE. — En 1860 F. Troyon compare les objets dénommés « scies » provenant des sites scandinaves avec ceux des palafittes suisses auxquels il donne le même nom : « dans le Nord, elles mesurent de 3 à 7 pouces de longueur et ont la forme d'un arc de cercle dont la corde est dentelée. En rafraîchissant les dents, cette ligne finit par devenir concave et donne à l'instrument l'aspect d'un croissant [voir fig. 76]. La scie lacustre, moins nettement dentelée, longue de 2 à 3 pouces seulement, est une simple lamelle de silex, fixée dans sa longueur à un manche en bois ou en os sur lequel

on a pratiqué une rainure dans laquelle l'instrument est encastré, puis consolidé avec un mastic noirâtre » (1860, 846, p. 41). En 1866 Bouvet donne le nom de scies « à des instruments d'un usage problématique, d'une forme plus ou moins elliptique, d'un seul éclat de silex taillé à petits coups sur tout son pourtour et présentant une échancrure caractéristique aux deux extrémités de son grand axe » (1866, 117, p. 83). Cet instrument reçoit les noms de « scie à coches latérales » [fig. 217] (G. et A. de Mortillet, 1903, 588, pl. XXXIX, n° 384), « scie à encoches » (G. Baillaud et P. Mieg de Boofzheim, 1955, 24, p. 22), « scie à double encoche » (J. Combier, 1955, 256, p. 130).



217. Scie à encoches, d'après G. et A. de Mortillet.

Les objets denticulés ont fréquemment été qualifiés de scies. E. Piette écrit : « la scie véritable, à dents alternativement inclinées à droite et à gauche est une invention des temps néolithiques; mais le couteau à crans de Bruniquel a évidemment été un acheminement vers cette invention » (1875, 685, p. 933). Aujourd'hui encore J. de Heinzelin nomme scie un « denticulé particulièrement mince et régulier réalisé par retouches » (1962, 438, p. 40); pour J. Tixier c'est une « pièce présentant sur un bord (plus rarement sur les deux) une fine denticulation très régulière ... les coches minuscules (0,01 m en moyenne), toutes identiques, ne sont pas adjacentes sur tous les exemplaires; quand elles le sont, la morphologie du bord fonctionnel des scies capsitives devient remarquablement semblable à celle des « couteaux-scies » en acier inoxydable [la même comparaison a été faite par J. Bouyssonie et

Perol à propos des racloirs coupant (1958, 128, p. 16) [...] De toute manière les coches sont toujours très régulièrement espacées. Dans la plupart des cas, chaque coche est obtenue par l'enlèvement d'un seul tout petit éclat, technique facilement réalisable par pression » (1963, 844, p. 124).

V. Cotte définit la scie : « lame en silex pourvue d'encoches ordinairement très fines et très serrées, de manière à présenter une rugosité plutôt qu'une dentelure » (1924, 273, p. 31). Telle était déjà l'idée de G. et A. de Mortillet : « comme les couteaux, les scies ont été bien souvent mal dénommées. On a considéré comme scies des lames de pierre qui portaient des séries de dentelures plus ou moins fortes. Loin de faciliter le sciage, ces dentelures n'auraient pu que le gêner. Les scies sont des lames dont le tranchant a été remplacé par une suite de petites retouches qui rendent rugueux le bord de la lame » (1903, 588, pl. XXXIX). H. Martin pense même que seuls des éclats minces pouvaient tenir le rôle de scie : « il existe ... des outils dont le bord est garni de denticules irréguliers, ou saillies de quelques millimètres, qui répondent à des crêtes intercupulaires ... ces dents étaient incapables de faire une profonde entaille dans le bois, car l'épaisseur de la lame augmentant brusquement au-dessus du bord actif n'aurait permis qu'une pénétration très limitée dans le bois ... la meilleure scie à la disposition de l'homme quaternaire était le simple éclat mince qui pouvait pénétrer facilement dans le bois » (1923, 558, p. 82). J. Parrot voyait déjà en 1872 des scies dans les lames brutes : « les lames allongées, légèrement concaves sur le plat, convexes sur le dos, où l'on voit deux ou trois faces séparées par des arêtes très nettes ... que l'on a appelées des couteaux et qu'il serait, à notre avis, plus juste de considérer comme des scies, puisqu'on ne pouvait s'en servir qu'en les manœuvrant comme cet instrument » (1872, 647, p. 708). Quant aux outils à encoches multiples, E. Pittard et S. Grintzesco écrivent : « ces sortes d'objets sont généralement fabriqués sur des lamelles étroites. Autrefois on les appelait des scies. Ce sont bien plus vraisemblablement des instruments avec lesquels on lissait les aiguilles et les pointes de sagaises » (1931, 695, p. 339).

M. Bourlon nomme scies des « lames plates avec un bord mince rectiligne et suffisamment long, soigneusement retouché » (1906, 110, p. 297). A. et J. Bouyssonie et L. Bardon donnent le même nom à cet outil, qui voisine avec le racloir dans certains niveaux moustériens, « au bord habilement aminci par retouches plates, et rendu généralement rectiligne » (1913, 126, p. 614).

L. Reverdin a proposé de voir un type particulier de scie dans des éclats portant de fortes

encoches, réalisées par un enlèvement unique et adjacentes : « le bord de ces scies est droit ou presque droit et les dents ont été obtenues par une retouche particulière ayant donné naissance à une suite d'angles dièdres » (1920, 739, p. 88). Ces coches jointives très abruptes forment en effet à leurs intersections des tranchants voisins de ceux des burins. A. Vayson de Pradenne a noté que « l'instrument qui se rapproche le plus au point de vue mécanique du principe de la scie est le burin magdalénien, le bec de perroquet, qui était employé pour diviser les os et les cornes en y creusant de longues rainures, c'est une scie réduite à une seule dent » (1919, 869, p. 400).

Les bifaces ont eux aussi été considérés comme des instruments propres à scier : « déjà au Chelléen, le coup-de-poing, l'instrument à tout faire, servait souvent à scier » (G. et A. de Mortillet, 1903, 588, pl. XL). V. Commont, décrivant un biface de Saint-Acheul, note : « la partie moyenne et inférieure, plus épaisse, avec ses sinuosités, pouvait être employée comme scie » (1908, 263, p. 561).

L. Capitan tente de résumer l'évolution de la scie : « aux époques chelléenne et acheuléenne, la scie est formée d'un éclat assez grossier retouché sur les bords et non nettement encore caractérisé. A l'époque moustérienne, ce type se perfectionne, il existe des éclats à dos naturel et à bord opposé bien retouché. A l'époque magdalénienne, la scie est souvent formée d'un fragment de lame cassée aux deux extrémités... A l'époque néolithique, on retrouve les mêmes types mais très perfectionnés ... quelquefois aux extrémités, il y a des entailles... » (1892, 171, p. 578). Il ne semble pas exister d'essai de systématique des instruments dénommés scies, mais parfois des énumérations de formes (O. Vauville, 1908, 867, p. 30).

SCOTTSBLUFF [voir POINTE DE SCOTTS-BLUFF].

SEBIL [voir POINTE DE SEBIL, Nucléus sébiliens, p. 90].

SEGMENT. — Le segment de cercle [voir fig. 119, b] figure dans les premières classifications des microlithes géométriques. A. de Mortillet distingue ceux à arc régulier et irrégulier (1896, 577, p. 380).

C. Barrière le définit : « lamelle offrant un côté rendu courbe par la retouche abrupte selon la technique habituelle, tandis que l'autre côté demeure rectiligne et vif. Ce terme de « segment de cercle » n'est pas rigoureusement exact; en effet la courbure se trouve généralement aplatie vers une extrémité, ou renflée de l'autre; parfois elle a plutôt l'allure d'un angle

ESQUISSE D'UN LEXIQUE

arrondi que d'une fraction de cercle : dans certains cas on peut même hésiter entre la désignation de segment et celle de triangle » (1956, 40, p. 63). Pour J. de Heinzelin « la corde est formée d'un bord tranchant de lamelle. La convexité régulière est obtenue par retouches abruptes. Dit quartier d'orange lorsqu'il est assez large pour en affecter la forme, ou même demi-lune » (1962, 438, p. 25).

J. Tixier, qui en donne pour définition : « microlithe géométrique ayant la silhouette d'un segment de cercle (ou d'un demi-cercle). L'arc est obtenu par des retouches abruptes, la corde est une portion de tranchant brut rectiligne », ajoute : « pour éviter toute confusion avec les lamelles à bord abattu, nous ne nous écarterons pas de la stricte définition donnée ci-dessus, la silhouette doit être indiscutable : arc régulièrement convexe, sans dissymétrie marquée, corde rectiligne » (1963, 844, p. 129). G. Laplace nomme segment de cercle une « pièce sur lame ou, plus rarement, sur éclat, façonnée par une retouche abrupte convexe rencontrant le bord réservé selon deux angles aigus » (1964, 497, p. 52). R. Vaufrey figure sous le nom de segment tronqué une pièce dont le dos courbe est recoupé par une troncature oblique rectiligne (1955, 864, fig. 89, n° 24).

SERPE. — D. de Sonneville-Bordes cite, parmi les éléments de l'outillage clactonien, des pièces à encoches « obtenues par un seul enlèvement donnant une encoche tranchante, dite encoche clactonienne (Bordes)... associées à une troncature distale, dites « bill-hooks » ou serpes (H. Warren) » (1961, 809, p. 55).

La même année H. Hamade présente comme une espèce typologique nouvelle « la serpe qui n'est en définitive qu'un cas particulier : celui d'un tranchoir à poignée. Dans la majorité des cas il n'existe qu'un taillant... ce nom ne préjuge pas de la destination réelle de l'outil. Il ne prétend qu'à le distinguer typologiquement » (1961, 427, p. 280).

SERPETTE. — Des lames, présentant un tranchant concave né fortuitement du débitage et rencontrant à l'extrémité distale un bord courbe épais, ont été qualifiées de « serpettes ». A. Cheynier cite, aux Gros-Monts (Nemours, S.-et-M.), un « couteau... type serpette à tranchant concave » et figure une « lame courbe « en serpette » avec rétrécissement basilaire » (1956, 232, p. 356 et fig. 6, n° 4).

J. P. Degorge consacre une note à une pièce de ce type : « obtenue à partir d'un éclat d'avantage retouché au dos et accommodé sur la parve agissante, avec une belle amorce de pédoncule à la base... ces détails joints à la belle mais

accidentelle courbure de la pièce lui confèrent l'aspect d'une « serpette »... » (1961, 305, p. 281). J. Tixier figure sous l'appellation : « lame à tête arquée « en lame de greffoir »... » une pièce présentant le même aspect (1963, 844, fig. 30, n° 3).

SIGOTTIER [voir POINTE FOLIACÉE TYPE SIGOTTIER].

SILEX TAILLÉ. — Avant que la nomenclature se soit développée, de nombreux auteurs ont simplement qualifié de « silex taillés », « silex ouvrés » les objets qu'ils décrivaient.

SILICES. — Synonyme de « ceraunites » [voir ce mot] (Cambry, 1805, 168, p. 158).

SILVER LAKE [voir POINTE DE SILVER LAKE].

SINEW-FRAYERS. — Les auteurs de langue anglaise ont qualifié ainsi des objets interprétés comme des outils à travailler les tendons (Capsien du Kenya). Faute de terme français correspondant, le mot est utilisé dans diverses publications françaises (H. Alimen, 1955, 4, p. 258). Ces pièces sont voisines des « pièces esquillées » européennes, certaines peuvent être rapprochées des lames à double troncature transverse rectiligne.

SOC DE CHARRUE. — De puissants outils en grès, parfois classés parmi les « pics », ont été interprétés par L. Franchet comme « socs de charrues à main » (1923, 379, p. 293). R. Daniel les décrit : « instruments prismatiques à forte gibbosité » (1956, 295, p. 219).

SOIE [voir p. 61 et 124].

SONCHAMP [voir POINTE DE SONCHAMP].

SORDE [voir CANIF DE SORDE].

SOYONS [voir POINTE DE SOYONS].

SPHÉROÏDE. — Le mot « sphéroïde » a été proposé par G. Chauvet pour désigner des boules en pierre moustériennes (1907, 208, p. 198). Cette catégorie comprenait des pièces en calcaire, régulièrement sphériques, aménagées par piquetage, et des objets polyédriques façonnés par une série d'enlèvements. On a continué de nommer ces pièces « boules ». H. Martin écrit : « ce sont des blocs lithiques, arrondis par la taille, que je décrirai sous le nom de sphéroïde,

au lieu de conserver le nom trop vague de boules calcaires, car souvent ils ne sont ni ronds, ni en calcaire» (1923, 558, p. 49). Les termes convenables pour désigner ces deux types d'objets ne se sont pas encore imposés et leur nomenclature reste fluctuante :

	Sphérique piqueté	Polyédrique taillé
Boucher de Perthes (1847) Lartet (1864)	Boule	
Pommerol (1882) Chauvet (1896) Raymond (1904) Passemard (1944) Balout (1955)	Bola Sphéroïde	Projectile à saillies anguleuses Bola Sphéroïde Polyèdre Boule à facettes Sphéroïde à facettes
Agache (1958) de Heinzelin (1962)	Sphéroïde régularisé Boule	Polyèdre Polyèdre

Pour L. Balout, « les *bolas* peuvent être... considérées comme un bon fossile de l'Atérien... Leur sphéricité régulière les distingue aisément des sphéroïdes plus anciens; mais ceux-ci existent dans l'Atérien du Sahara (*Tiouririne*) et semblent être un stade de dégrossissage des *bolas* » (1955, 26, p. 152). Le même auteur développe l'étude des sphéroïdes à facettes : « C. Arambourg les a présentés tour à tour comme « objets énigmatiques », « pièces en forme de boules », « sphéroïdes polyédriques ». Le nom que nous leur donnons ici est celui qui nous vint immédiatement à l'esprit lorsque leur inventeur voulut bien nous montrer, à Alger, la première série découverte (1947)... Les sphéroïdes sont tirés de galets, ainsi qu'en témoignent les portions intactes, usées et polies qui subsistent sur plusieurs... Leurs facettes, plus ou moins concaves, portent parfois, sur les bords, des stigmates certains de percussion »

(1955, 26, p. 164, 165). L. Balout figure plusieurs types de sphéroïdes à facettes : « à épaulement », « pyramidal », « à tranchant sinueux » (1955, 26, pl. XXIII, 2). Ces divers types ont depuis été classés comme « galets à taille multidirectionnelle [voir GALET AMÉNAGÉ] ; le terme « sphéroïde à facettes » se trouve réservé au « galet à taille multidirectionnelle étendue à la totalité du galet » (L. Ramendo, 1963, 733, p. 52) [voir POLYÈDRE].

R. Vaufrey rappelle qu' « il ne faut pas confondre les boules façonnées par l'enlèvement d'éclats périphériques, et dont les plus anciens spécimens remontent au Villafranchien, avec les « boules à arêtes ourlées »... » (1955, 864, p. 65). Les boules à arêtes ourlées ont été décrites par E. G. Gobert qui en a montré l'origine naturelle : « quelques pièces profondément craquelées (de Thenay, au Musée de Saint-Germain) ont révélé leur origine : ces corps sont le noyau résiduaire de rognons de silex étonnés et décortiqués au feu... Dans le Sud-Tunisien les silex éocènes affectent souvent la forme d'une plaque. Le chauffage de la tranche découpe dans l'épaisseur de ces plaques un corps cylindrique... dont la surface de révolution porte un cône [imitant le cône de percussion]... » (E. G. Gobert, 1914, Introduction à la Paléthnologie tunisienne, Cahiers d'Archéologie Tunisienne, p. 125-172, 39 fig.).

STILLBAY [voir POINTE DE STILLBAY].

STYLET [voir POINTE DE MINET EL DALIEH].

SUMATRA [voir CHOPPER TYPE DE SUMATRA].

SWIDRY [voir POINTE DE SWIDRY].

SZELETA [pointe de..., voir POINTE FOUCIACÉE et POINTE SZÉLÉTIENNE].

T

TABELBALA [voir POINTE DE TABELBALA, HACHEREAU DE TABELBALA, Technique de Tabelbala, p. 84].

TABELBALAT [voir POINTE D'EMIREH].

TABLETTE [voir p. 98].

TABLETTE A BORD ABATTU. — L. Pradel signale sous ce nom, dans le Moustérien de Fontmaure (Vienne), des « pièces souvent plates, d'épaisseur assez régulière, l'allure générale étant en forme de tablette... bord muni de retouches abruptes rendant le bord perpendiculaire aux faces » (1945, 710, p. 90). Il précise par la suite : « il ne faut pas les confondre avec de très rares instruments, de moindres dimensions,... dont les retouches sont assez abruptes, en biseau, mais pas perpendiculaires aux faces et qui ressemblent... aux raclettes magdaléniques » (1950, 711, p. 562).

TAILLANT [d'un outil, voir p. 59].

TAILLANT. — Ce mot est parfois utilisé pour désigner certains types d'outils sur galets. Ainsi J. Naudou l'emploie pour désigner « les chopping-tools (taillants)... façonnés à partir d'un galet ou d'un quelconque fragment de rocher, [ils] offrent un tranchant retouché sur les deux faces » (1959, 598, p. 158). J. de Heinzelin propose d'utiliser ce terme pour désigner l'ensemble des galets aménagés : « la taille a, chez eux, la prédominance sur la retouche. Ils sont apparemment destinés à la préhension manuelle ».

Il écrit : « les termes hache à main, coup-de-poing... étant par trop imprécis doivent être abandonnés. Le terme « pebble-tool », lui aussi fort imprécis, est le correspondant anglais du français galet taillé. Nous introduisons ici le terme taillant ». Cet auteur distingue :

« Taillant alterne : à partir de deux arêtes opposées d'un galet, la taille s'étend respectivement sur l'une et l'autre face. Dit aussi galet à taille inverse.

Taillant bifacial fruste : formé par l'intersection mutuelle de quelques grands enlèvements

frustes de part et d'autre d'un galet ou d'un bloc. Dit aussi chopping-tool.

Taillant bifacial retouché : comme le précédent, mais le tranchant zigzagant est plus ou moins régularisé par retouche.

Taillant rwindi : (taillant unifacial retouché) en outre, un court tranchant est aménagé par quelques courts enlèvements ou des retouches linéaires sur la face opposée, de cortex ou naturelle.

Taillant sur éclat : un grand éclat épais est détaché d'un bloc et un bord est taillé de façon très fruste du côté du cortex, sans autre accommodation. Dit aussi chopper inverse.

Taillant unifacial fruste : formé par l'intersection du cortex ou de la surface naturelle d'un galet ou d'un bloc avec quelques grandes surfaces d'enlèvement situées d'un même côté. Dit aussi chopper.

Taillant unifacial retouché : comme le précédent, mais avec une taille souvent plus envahissante et, du même côté, quelques retouches régularisant le bord taillé » (1962, 438, p. 41-42).

TAILLOIR. — H. Breuil décrit, provenant de la grotte du Trilobite (Arcy-sur-Cure, Yonne), un « éclat épais, à dos très retaillé et bout carré en tailloir, à retouche du taillant sur les deux faces » (1918, 139, p. 1).

TALON [voir p. 60].

TALON EN ÉPERON [voir p. 71].

TAMPONNOIR. — M. et J. Gaussen qualifient ainsi un perçoir spécial trouvé dans les stations néolithiques du Tilemsi (Mali) : « ces perçoirs n'ont jamais tourné et n'ont agi que par percussion. C'est pourquoi nous leur préférions le nom de tamponnoirs (instrument moderne pour forer le béton)... les chocs répétés auxquels ils sont soumis à chacune de leurs extrémités provoquent des esquilles qui finissent par user la pièce en la raccourcissant... il est le plus souvent impossible de préciser si ces perçoirs-tamponnoirs ont été obtenus à partir de lamelles à bord abattu bilatéral, de lamelles ordinaires ou de chutes » (1965, 391, p. 247).

TARAUD. — Les burins ont été ainsi qualifiés par E. Lartet et H. Christy qui, décrivant des grattoirs-burins, écrivent : « les grattoirs se terminent du côté opposé à la taille à petits éclats en pointe à biseau assez large, espèce de taraud » (1865, 503, p. 395).

E. Vignard cite, parmi les variétés de mèches à percer du Séblien, aujourd'hui reconnues comme des microburins, le taraud (1923, 887, p. 51).

Les perçoirs à extrémité puissante ont aussi reçu ce nom. D. Peyrony en cite, provenant du Magdalénien de Longueroche (Dordogne) (1934, 672, p. 229 et fig. 2, n° 2). R. Vaufrey figure sous la désignation « grande lame à coche et taraud » une pièce du Capsien de Tebessa (1938, 852, fig. 4, n° 28) qui pourrait être rapprochée de ce que Salmon appelait, en 1898, pointe-encoche [voir ce mot]. Dans le même article, R. Vaufrey nomme « taraud » des lamelles à retouches abruptes bilatérales (d°, fig. II, n° 13). Le même auteur rendant compte d'un travail de A. Rust sur le site de Meindorf, traduit le mot « Zinken » par « taraud déjeté » (1938, 854, p. 311, note 2). M. Clouet rapporte l'opinion de G. et A. de Mortillet à propos des « perçoirs Moulin-de-Vent » alors qualifiés de « biseaux » [voir fig. 128] : « avec une pointe à peu près conique, on a le perçoir, tandis que l'outil qui a une arête vive sur sa partie supérieure est le biseau... G. et A. de Mortillet ont magistralement résumé ce qu'il y a lieu de dire utilement sur les biseaux : munis d'une courte pointe et d'un tranchant oblique, ils ont pu servir de burins ou de tarauds » (1928, 250). J. R. Colle, à propos de l'utilisation de ce type d'outil, différencie perçoir et taraud par leur mode de percussion : « la pièce fut employée rotativement, donc comme taraud et non par simple pression comme un perçoir » ; il ajoute : « il existe, dans notre néolithique, une pièce ...qui pourrait bien être le vrai « taraud » : elle est composée, soit d'une base solide formant ailette de préhension, soit de trois branches retouchées dont une pointue et deux arrondies. Il est possible qu'elle ait servi par rotation. Je propose, pour éviter une confusion de l'appeler « vrille »... » (1959, 253, p. 270). Il est à noter que des objets correspondant à cette description ont été figurés sous le nom de « perçoir à manche » (Manuel de recherches préhistoriques, 1929, 548, p. 256, fig. 83).

Les gros outils « campigniens » à extrémité plus ou moins pointue ont parfois été, sous le nom de taraud, interprétés comme des outils susceptibles d'élargir des trous. M. Desforges note cette imprécision : « le taraud n'agrandit pas, il trace un pas de vis » (1916, 322, p. 89). B. Edeine reprend le même argument : « il est inadmissible de continuer d'ap-

peler des outils... « tarauds » alors que le taraud est un outil qui sert à fileter » (1960, 342, p. 229) ; il propose, comme Desforges, 44 ans plus tôt, le mot « alésoir ».

TARDENOIS [voir POINTE DU TARDENOIS, POINTE TARDENOISEENNE].

TARIÈRE. — E. Vignard utilise ce terme pour désigner un type de mèche à percer du Séblien (reconnu depuis comme microburin) : « mèche à téton dont le bec est très proéminent » (1923, 887, p. 52).

R. Vaufrey utilise l'expression « tarières ou lamelles à deux tranchants abattus » (1939, 857, p. 21), il en cite dans le Wiltonien (1952, 859, p. 127). B. Bétirac figure sous ce nom des pièces du Magdalénien récent qui répondent à cette définition (1952, 55, fig. 5, n° 9). Ce type d'objet a reçu de E. G. Gobert le nom de « mèche de foret » (1952, 409, p. 34).

H. Alimen appelle « tarières » trois types d'objets africains :

« des lamelles épaisses ou même des lames courtes dont les tranchants ont été abattus sur tout le pourtour par des percussions rendant le bord abrupt. Le bout est usé par frottement. Cet outil est utilisé par rotation » (1955, 4, p. 77) ;

« sortes de perçoirs à base foliacée » (d°, p. 210) ;

« destinées à percer la pierre... sont caractérisées par leur pointe à section triangulaire et à retouches alternes » (d°, p. 361).

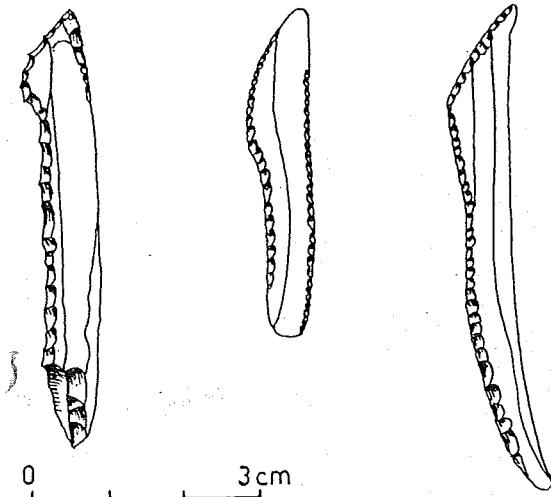
TARTÉ. — Les « grattoirs du type de Tarté » ont parfois, par simplification, été dits « Tarté » [voir GRATTOIR TARTÉ].

TATA [voir RACLOIR TATA].

TAYAC [voir POINTE DE TAYAC].

TERNIFINE [voir HACHEREAU DE TERNIFINE].

TÊTE DE BROCHET. — A. Cheynier et J. Bouyssonie ont fait connaître les objets ainsi désignés par H. H. Kidder [fig. 218] : « ce ne sont pas de vrais triangles, car il leur manque un angle et on ne peut pas imaginer qu'ils soient tous cassés par l'usage... Kidder avait remarqué qu'au niveau de l'angle obtus elles présentent souvent un saillant, ce qui l'avait amené à leur donner le nom de têtes de brochets » (1955, 241, p. 8). A. Cheynier définit ce type : « lamelle à bord abattu à troncature oblique avec souvent une petite saillie au niveau de l'angle. Le bulbe est souvent enlevé vo-



218. Tête de brochet, d'après A. Cheynier.

lontairement avant la retouche» (1965, 238, p. 129).

A. Cheynier consacre un article à ces objets (Les têtes de brochet, fossile directeur du Saint Germien (Proto-magdalénien II b). *B.S.P.F.*, c.r.s.m., 1965, n° 9, p. CCCXV-CCCXXI, 1 fig.). Il écrit : « pourquoi suis-je d'avis maintenant d'adopter ce terme que son auteur n'a pas employé dans ses écrits ? C'est que le terme initial de triangle allongé risque de créer une confusion avec les petits triangles scalènes qui, eux aussi, sont un fossile mais d'un niveau un peu plus élevé en stratigraphie. C'est aussi et surtout que ce ne sont pas des triangles car le troisième angle n'existe pas ou très rarement du côté du bulbe. Ce sont surtout des pièces d'aspect sub-triangulaire » [voir LAMELLE SCALÈNE].

TÊTE DE FLÈCHE. — L'emploi du terme « pointe de flèche » est évité quand les objets ne présentent pas de pointe. Les auteurs utilisent alors « armature » ou « tête de flèche ». E. Octobon cite ainsi la « tête de flèche à tranchant horizontal... caractérisée par l'absence de pointe » (1940, 628, p. 85). L'expression est également valable pour les pièces pointues (J. Perrot, 1952, 662, p. 443).

TÊTE DE HARPON. — J. Parrot décrit sous ce nom la pointe à cran solutréenne (1872, 647, p. 710).

TÊTE DE LANCE. — Expression ancienne-ment utilisée pour désigner les pointes folia-cées (Lartet et Christy, 1864; H. de Ferry, 1870; J. Parrot, 1872, etc.).

TEYJAT [voir POINTE DE TEYJAT].

TIT MELLIL [voir POINTE PSEUDO-SAHARIENNE].

TJONGER [voir POINTE DE TJONGER].

TORTOISE-POINT. — Sans équivalent français, ce terme emprunté à Seligman est cité par E. Massoulard. Il désigne un « *nucléus plano-convexe... transformé par retouche en un instrument pointu triangulaire ou pyramidal* » (1949, 560, p. 14). Massoulard traduit par « *pointe levalloiso-moustérienne* » et figure un nucléus Levallois à pointe (d°, pl. III, n° 3).

TRACEUR. — E. Monnéjean, F. Bordes et D. de Sonneville-Bordes publient des « *lames à retouches volontaires mais faibles sur la pointe que F. Bordes propose d'appeler « traceurs »* » (1964, 568, p. 287).

TRANCHANT BIFACE [voir TRANCHOIR].

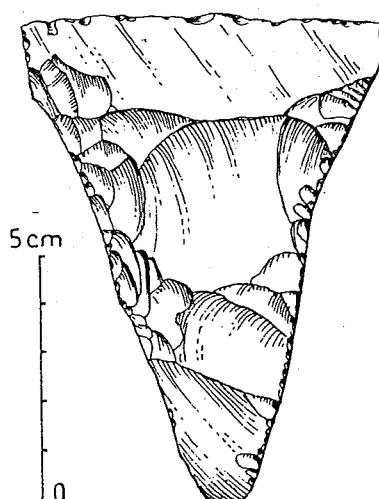
TRANCHANT TRANSVERSAL. — J. de Heinzelin utilise ce terme simplifié pour désigner la « *flèche à tranchant transversal* » [voir ce mot] : « *armature de petites dimensions réalisée selon le principe des tranchets, un bord coupant étant présenté par deux bords divergents à retouche abrupte, lesquels sont sensiblement symétriques; forme généralement trapézoïdale allongée et confine effectivement aux trapèzes et aux rhombes* » (1962, 438, p. 36).

TRANCHE D'ORANGE. — R. Daniel nomme ainsi ce que J. Hamal-Nandrin et J. Servais ont qualifié de « *quartier d'orange* » : « *les outils (prismatiques) génériquement désignés sous le nom de « pic » présentent une grande variété de formes... Nous nommons « tranche d'orange » un instrument dont une face entièrement retouchée est opposée à une arête formée par l'intersection de deux faces vierges de retouches* » (1956, 295, p. 219) [voir QUARTIER D'ORANGE].

TRANCHET. — Dès les premières années des recherches préhistoriques, des outils présentant un tranchant transversal, obtenu par éclatement ou polissage, ont reçu les noms de tranchets, ciseaux et haches. Ces termes furent longtemps confondus tant dans la nomenclature des objets polis que dans celle des outils taillés. On a cherché à reconnaître dans ces derniers les prototypes des instruments polis [fig. 219].

E. Piette, utilisant le mot ciseau pour désigner les pièces aujourd'hui qualifiées de tran-

chets, écrit : « on en a recueilli de très gros. Il semble que ces énormes ciseaux soient un acheminement vers la hache polie. Mais le ciseau présente cette particularité constante qui l'éloigne de la hache : c'est qu'il a toujours un côté formé par l'enlèvement d'un seul grand éclat » (1875, 685, p. 934). P. Salmon rapproche, lui aussi, les tranchets taillés des haches : « Ces instruments sommairement taillés paraissaient être comme le résultat des premiers efforts de l'homme à la recherche du tranchant de la hache » (1878, 784, p. 155).



219. Tranchet, d'après G. et A. de Mortillet.

J. Déchelette émet la même opinion, tirant argument de ce que « quelques tranchets dont les faces larges ont subi près du tailleur un léger polissage constituent des exemplaires de transition. Le tranchet peut donc être considéré comme le prototype de la hache polie en silex. Il servait aux mêmes usages » (1924, 304, p. 330). Tel n'est pas l'avis de G. Goury : « jamais le tranchant de la hache n'est formé, comme pour le tranchet, de la rencontre de deux plans, mais bien d'éclats multiples enlevés perpendiculairement au tranchant; on doit plutôt voir dans le pic le prototype de la hache » (1931, 421, p. 239).

A. Leroi-Gourhan, qui réunit dans la classe des « outils à tranchant distal » le chopper, le hachereau, le tranchet, les haches, herminettes et houes, signale « la probabilité élevée d'un emmanchement du type « hache » pour le groupe des tranchets » (1964, 527, p. 17).

Anciennement, suivant en cela les auteurs scandinaves, on a compris sous les noms de ciseaux ou tranchets deux objets présentant un tranchant distal vif d'éclatement mais de dimensions et de techniques différentes. E.

Piette note la ressemblance entre les deux types : « un de ses côtés est formé par l'enlèvement d'un seul grand éclat, l'autre a plusieurs grandes facettes; il est semblable au ciseau néolithique auquel plusieurs auteurs ont donné le nom de flèche à tranchant transversal » (1875, 685, p. 934). G. de Mortillet classe ces instruments en un seul groupe : « ce sont des silex dont la forme générale se rapproche plus ou moins du triangle; ils sont taillés à grands éclats sur toutes leurs faces, sauf à l'extrémité inférieure, la plus large, qui se termine par un biseau uni, finissant en tranchant rectiligne très vif. Le biseau est habituellement simple; cependant, exceptionnellement, il y a des tranchets à biseau double... Outre les gros tranchets, il y en a beaucoup de petits. Comme aspect, forme, confection, petits et grands se ressemblent; souvent ils se trouvent mêlés ensemble et alors ne constituent qu'un tout » (1883, 585, p. 517). Pour J. de Baye « les instruments se distinguent des armes (flèches à tranchant transversal) par le procédé de fabrication employé pour les confectionner. Les ciseaux ou tranchets sont des outils épais, détachés d'un nucléus, et ils portent toujours, sur une de leurs faces, le bulbe de percussion. Jamais le bulbe de percussion ne se remarque sur les flèches à tranchant transversal » (1889, 48, p. 635).

Si ce dernier nom est assez généralement adopté, certains auteurs conservent pour les petits objets obtenus par fragmentation de lames la dénomination « tranchet ». E. Octobon écrit : « je propose d'appeler tranchets du « type tardenoisien » ceux qui, microlithiques, sont tirés d'une lame, dont le tranchant est toujours formé par la rencontre d'une face d'éclatement de cette lame avec la face dorsale. Les autres tranchets, du type campignien, viennent de petites masses de silex retaillées à cet usage ou d'éclats de débitage aménagés. Leur tranchant est tantôt créé avant la spécialisation de l'outil, tantôt obtenu spécialement par l'enlèvement d'un éclat oblique par un « coup du tranchet » d'après une technique rappelant celle du « coup du burin »... » (1922, 620, p. 70).

P. Salmon, d'Ault du Mesnil et L. Capitan ont décrit les deux modes de fabrication des tranchets trouvés au Campigny : « les uns sont constitués par un éclat triangulaire assez épais, retaillé sur deux de ses bords et sur les deux faces de façon à laisser le troisième bord intact avec son arête vive formant le bord de l'instrument. Celui des autres est formé par l'enlèvement d'un éclat latéral détaché par un coup porté sur le côté de la base du triangle ». Ces auteurs ont, de plus, distingué certains des divers aspects que ces pièces présentent :

« à peine retouchées, fabriquées avec un éclat ayant à peu près la forme du tranchet;

formées d'un éclat un peu épais, bien retouché uniquement sur les bords latéraux; une des faces entièrement façonnée à petits coups» (1898, 786, p. 383).

Pour J. Déchelette « le tranchet est une sorte de coupoir de forme triangulaire, pris dans un gros éclat de silex. Le taillant de cet instrument qui n'a subi aucun polissage est obtenu simplement par l'intersection de surfaces d'éclatement se coupant en biseau. Les autres parties sont amincies au moyen de retailles nombreuses. Le tranchet passe à la forme du ciseau, lorsque ses bords sont sensiblement parallèles et non plus convergents» (1924, 304, p. 330). La définition qu'en donne G. Goury est sensiblement identique : « instrument en forme générale de triangle isocèle dont la base présente une partie coupante formée par la rencontre en biseau de deux pans d'éclatement... Dans certaines pièces les côtés supérieurs du triangle ne convergent plus et deviennent sensiblement parallèles, c'est ce que l'on appelle le ciseau» (1931, 421, p. 237).

L.-R. Nougier écrit : « le tranchet est un biseau à arête vive que l'on a isolé par des enlèvements à droite et à gauche, pour en faire un outil... Le « coup du tranchet » n'est qu'un moyen de ravivage. J. G. D. Clark l'a montré... Le biseau est constitué par la face d'éclatement d'une part et un « coup du tranchet » donné sur l'autre face. C'est — assez improprement d'ailleurs — le tranchet uniface. Si le biseau résulte de deux coups de percussion donnés en sens inverse sur chacune des faces de l'outil, c'est le tranchet « biface ». » (1950, 617, p. 43).

M. C. Dreyfus présente une classification des tranchets largement inspirée par celle de C. A. Althin (The chronology of the stone age settlement of Scania Sweden, 1954) :

« 1) tranchets à bords abattus... les bords sont abattus par des retouches normales ou inverses;

2) tranchets unifaces à retouches transversales;

a) tranchets dont les retouches envahissant une face partent d'un bord abattu par des retouches semi-abruptes normales ou inverses...;

b) tranchets dont les retouches envahissant une face, partent d'une cassure qui constitue le bord de l'outil;

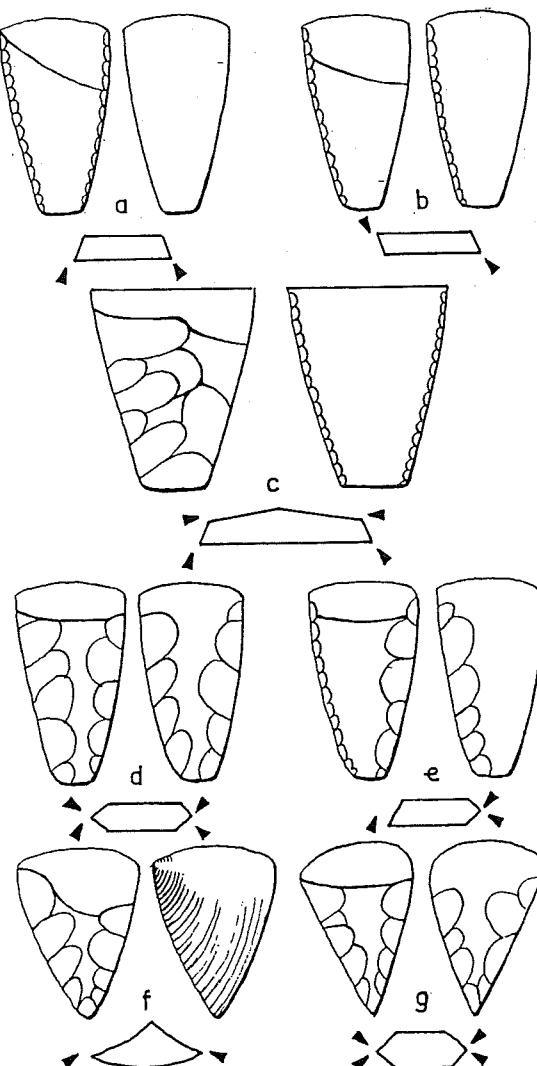
c) tranchets dont les pans sont une cassure d'une part, et un bord abattu d'autre part d'où sont ôtés des enlèvements envahissant une face;

d) tranchets unifaces ...les tranchets unifaces sont des outils dont les pans sont abattus et dans ce cas se rattachent au premier groupe... ou bien un bord du tranchet constitue un plan de frappe préparé et ils font alors partie du groupe 2. Les tranchets réellement unifaces forment un 4^e sous-groupe; [la définition de ce dernier sous-groupe n'est pas claire et n'ex-

plique pas ce que sont ces pièces placées dans le groupe 2 et ne lui appartenant pas;]

3) tranchets bifaces : l'éclat est retouché sur les deux faces; le biseau n'existe que sur une des deux faces;

4) haches et ciseaux tranchants : haches et ciseaux se terminent parfois par un biseau : il s'agit alors de haches tranchantes; entre celles-ci et les tranchets bifaces se trouvent tous les types intermédiaires; de même, seule, la longueur de l'outil, l'extrémité arrondie et non rectiligne ou le parallélisme des côtés différencient le tranchet du ciseau » (1959, 336, p. 146).



220. Classification des tranchets, d'après C.A. Althin.

Les classifications des auteurs scandinaves sont dues à Troels Smith (1937), Mathiassen

(1943) et enfin à C. A. Althin (1954). Ce dernier reconnaît les types suivants [fig. 220] :

Type I : à côtés retouchés.

I a : tranchet d'Ertebölle, type 1, retouche directe des bords (a).

I b : tranchet d'Ertebölle, type 2, retouche alterne des bords (b).

Type II : à surface retouchée.

II a : tranchet à retouche directe des bords et retouche plate de la surface supérieure par enlèvements couvrants issus des deux bords (c).

II b : tranchet à retouche directe des bords, assez oblique, envahissante; retouche de la face inférieure par enlèvements inverses, très obliques, envahissants (d).

II c : tranchet à retouche directe abrupte d'un des bords; retouche bifaciale, oblique, envahissante, de l'autre bord (e).

Type III : à talon en pointe, tranchet à talon appointé, parfois avec épaulement (g).

Type IV : tranchet type de Havenelev : bulbe conservé ou seulement partiellement supprimé par retouche (f).

Type V : tranchets atypiques (non figurés) (1954, 9, p. 192).

Certains auteurs adoptent la terminologie des chercheurs scandinaves et nomment les tranchets : « haches sur éclats » (R. Vaufrey, 1952, 862, p. 377). D'autres proposent de distinguer des variantes morphologiques ou fonctionnelles de ce type. C. Cotte signale le tranchet à pointe : « peut être comparé à un assez gros tranchet, bien retouché, sur les deux faces, aux bords et à l'extrémité opposée au tranchant; mais ce dernier présente une sorte d'appendice latéral qui empêche l'assimilation avec le tranchet proprement dit » (1912, 272, p. 513). L. R. Nougier présente le tranchet-fauchelle : « c'est un tranchet uniface, à pédoncule aminci, facilitant une excellente préhension entre pouce et index. La partie active porte les indiscutables traces du « lustre des céréales »... » (1950, 618, p. 482). L. P. Delestrée énumère toute une série d'objets « polyvalents » : tranchet-rabot à face plane, tranchet-poinçon, tranchet à encoche, tranchet-grattoir (1963, 315, p. 217). R. Cousté et G. Malvesin-Fabre citent des « tranchets denticulés » (1950, 279, p. 258).

A. Rutot reconnaît le tranchet parmi les formes de l'industrie « éolithique » : « formé d'un éclat en forme de trapèze très allongé dans le sens de sa hauteur, avec l'extrémité la plus large tranchante » (1907, 770, p. 285).

V. Commont cite des tranchets acheuléens : « l'instrument est un double tranchet... c'est un outil de forme voulue, la partie inférieure est accommodée pour la préhension. L'arête droite et la partie supérieure et transversale

sont deux biseaux très tranchants » (1907, 261, p. 25). Il compare les bifaces à bout tranchant aux tranchets : « dans bon nombre d'entre eux le biseau aigu qui les termine a pu servir de tranchet » (1908, 263, p. 549) [voir HACHE-REAU].

Divers auteurs ont signalé des tranchets moustériens. Selon H. Martin « l'analogie est assez grande avec les types beaucoup plus récents », mais il ajoute : « devant ces pièces relativement peu abondantes, je crois plutôt à l'utilisation d'une facette lisse produite fortuitement pendant le débitage et non à la technique néolithique assez compliquée » (1923, 558, p. 115). G. Goury cite dans le Moustérien VI « les tranchets... qui ressemblent assez aux tranchets campigniens, avec retouches bilatérales ou unilatérales, ou seulement vers l'extrémité » (1927, 420, p. 120). F. Bordes écrit : « le tranchet moustérien, à notre sens, sera un outil sur éclat présentant un tranchant distal non retouché ou portant simplement des traces d'utilisation, opposé au talon, oblique ou normal à l'axe de l'éclat. Les côtés de l'outil portent une retouche abrupte, du cortex ou des fractures volontaires » (1961, 87, p. 37). L. Reverdin distingue parmi les tranchets moustériens « en se basant sur l'orientation du tranchant par rapport aux côtés de l'instrument : tranchets droits, tranchets obliques à droite, tranchets obliques à gauche » (1920, 739, p. 79). J. de Heinzelin reconnaît aussi les tranchets droits et obliques. Dans le premier « la plus grande largeur de l'objet est l'extrémité distale, où une arête tranchante parfaitement transversale est formée par la rencontre de deux pans d'enlèvement. Les bords latéraux sont nettement et régulièrement retouchés et convergent vers l'arrière », dans le tranchet oblique « le tranchant est oblique par rapport à l'allongement de l'objet ». Cet auteur note que « le tranchet moustérien est plus atypique, les bords latéraux sont peu ou non retouchés » (1962, 438, p. 45).

Certaines pièces du paléolithique supérieur ont aussi été qualifiées de tranchet en raison de leur ressemblance avec des flèches à tranchant transversal. F. Bordes figure ainsi : « une courte lame bitronquée (tranchet de Peyrony) » (1958, 86, p. 218) [voir Technique du tranchet, p. 130].

TRANCHET TAHOUNIEN. — A. Mallon a décrit sous le nom de « hachette » un instrument de Palestine : « silex allongé et aplati taillé sur les deux faces, retouché à une extrémité ou aux deux, en tranchant... En général les deux faces sont semblables; très rarement, l'une est plus bombée que l'autre. La taille a été pratiquée par petites enlevures alternantes, dirigées des bords au centre. L'arête est donc légè-

rement sinueuse, parfois grâce à une retaillle très fine elle atteint la ligne droite... Le fil du tranchant était obtenu par l'enlèvement de deux lamelles en largeur et en sens inverse, l'une sur une face, la seconde sur l'autre face. L'instrument se trouvait ainsi affûté, et, après usage, quand il en était besoin, l'avivage s'opérait par le renouvellement de la même opération... » (1925, 543, p. 193).

R. Neuville qualifie également de hachette tahounienne une pièce qui « diffère considérablement des instruments analogues du Ghassoulien [voir CISEAU GHASSOULIEN], non seulement par sa forme en feuille de laurier, par l'absence de tout polissage intentionnel, mais surtout par la technique de taille... le taillant tahounien était obtenu au moyen d'une enlevure transversale, frappée sur un bord latéral et allant d'un bout à l'autre du tranchant » (1934, 603, p. 13). Ce dernier caractère rapproche ce type des tranchets.

L'instrument est aujourd'hui nommé tranchet tahounien (R. de Vaux, 1961, 868; J. Cauvin, 1962, 194, p. 498).

TRANCHOIR. — L. Capitan, attribuant la création du terme à M. d'Acy, nomme tranchoir un coup de poing dont « la partie utilisable était latérale » (1900, 174, p. 114). A. Rutot donne à peu près le même sens à ce mot : « formé d'un éclat naturel ou artificiel allongé avec un bord épais et l'autre bord tranchant. Le bord épais sert à la préhension, l'autre au travail et, comme le bord tranchant est dirigé dans le sens de la longueur, l'instrument peut prendre le nom de « percuteur tranchant » ou « tranchoir »... » (1907, 770, p. 285).

A. Vayson de Pradenne qualifie de « *tranchant biface* » les bifaces à réserve latérale correspondant à cette définition du tranchoir (1920, 870).

L. R. Nougier donne ce nom à des objets campagniens : « taillés dans de larges éclats, leur dos est formé par une surface lisse d'éclatement. Des enlèvements verticaux sur le dos, de larges retouches, donnent un bel éclat retouché... ces « *tranchoirs* » suggèrent un travail forestier » (1950, 617, p. 153).

G. Malvesin-Fabre qualifie de « *tranchoirs* » les « grands silex arqués » [voir ce nom] : « les deux tranchants latéraux sont fortement dissymétriques : l'un est coupant, régulier, finement retouché, curviligne en branche d'hyperbole. L'autre est en arc de cercle à très grand rayon de courbure et n'a subi que de grossières retouches de simple allégement » (1939, 545). F. Bordeas évoque ce nom à propos des racloirs à retouche biface du type Quina (1961, 87, p. 30).

Pour J. de Heinzelin, le tranchoir est un « objet de forme quelconque assez volumineux, pourvu d'une arête quasi rectiligne ou peu

convexe dont la retouche est plate, soit unie, soit bifaciale, souvent irrégulièrement disposée » (1962, 438, p. 44).

Un type de « galet aménagé » est assez fréquemment appelé « tranchoir ». G. Goury cite, dans le Chelléen ancien des « *tranchoirs gros-siers à arête transversale* » (1927, 420, p. 72). E. Massoulard signale sous ce nom, dans le Chelléen d'Egypte, un objet « taillé dans un galet plus ou moins plat d'où l'on a enlevé des éclats le long d'un bord seulement, de manière à le rendre coupant; le reste du galet, non dépoli de sa gangue, forme poignée » (1949, 560, p. 9). L. Pradel figure sous le nom de « *tranchoir primitif* » un galet aménagé sur l'un des côtés par des enlèvements bifaciaux (1959, 723, fig. 2, n° 1). R. Vaufrey traduit « *chopping-tool* » par « *tranchoir biface* » (1952, 859, p. 125), et « *chopper* » par « *tranchoir uniface* », terminal ou oblique, selon la position du tranchant par rapport au grand axe de la pièce (1955, 864, fig. 5, nos 4 et 6, n° 9).

TRAPÈZE. — Le trapèze, microlithe géométrique, a donné lieu à de nombreuses publications relatives à sa technique de fabrication [voir Technique du microburin, p. 127]. Il a plus rarement été défini. Pour C. Barrière « les trapèzes sont obtenus par deux troncatures obliques convergentes mais ne se rejoignant pas, autrement dit les deux troncatures retouchées limitent deux côtés vifs qui sont les côtés de la lame et forment les deux bases du trapèze. Celui-ci peut être plus long que haut ou plus haut que long, sans que l'on puisse encore dire, pour ces pièces comme pour les triangles, si ces différences morphologiques ont une réelle valeur typologique ». Dans le second cas, toutefois, l'auteur qualifie les pièces de « flèches tranchantes » et n'utilise le terme « trapèze » que si « la hauteur de la pièce est nettement inférieure à la longueur, les retouches latérales demeurent abruptes et cantonnées au plan de troncature. Surtout il n'y a pas de traces d'utilisation du côté vif » (1956, 40, p. 61-62).

D. Peyrony et L. Coulonges ont tenté de montrer l'évolution progressive de cette forme vers le triangle : « la forme trapézoïde, avec troncature oblique et talon rabattu, s'achemine par l'abattage de plus en plus accusé du dos... pour arriver au triangle » (1926, 680).

A. de Mortillet classe les trapèzes en :

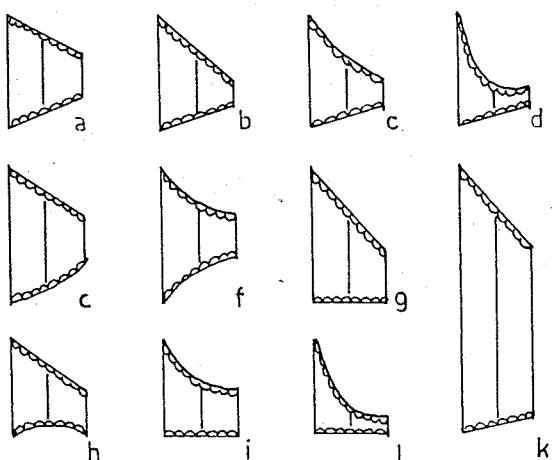
- régulier symétrique
- irrégulier à côtés droits
- à un côté courbe
- à deux côtés courbes (1896, 577, p. 380).

L. Coutil présente en 1912 la même classification, précisant seulement que les côtés cour-

bes peuvent être convexes ou concaves (1912, 284, p. 309).

R. Daniel et E. Vignard divisent les trapèzes en :

- « A) symétriques avec les 2 petits côtés droits, rarement concaves ou convexes. Quand ils sont allongés, ce sont des trapèzes « étirés » qui s'apparentent aux flèches tranchantes.
- B) asymétriques. Ce sont les « pointes de Vieille »... Quelques auteurs les ont désigné sous le nom de « pointes tardenoisiennes » et « pointes barbelures ».» (1953, 297, p. 315).



221. Divers types de trapèzes.

J. Tixier distingue, parmi les pièces caractéristiques de l'épipaléolithique du Maghreb :

« Trapèze isocèle ... les côtés sont rectilignes et également inclinés sur les bases [fig. 221, a].

Trapèze dissymétrique ... les côtés sont rectilignes et différemment inclinés sur les bases [fig. 221, b].

Trapèze rectangle ... un des côtés rectiligne est approximativement perpendiculaire aux deux bases [fig. 221, g].

Trapèze à un côté concave ... ayant un côté rectiligne et un côté concave [fig. 221, c, h, i].

Trapèze à deux côtés concaves ... ayant ses deux côtés concaves également ou différemment inclinés sur les bases [fig. 221, f].

Trapèze à un côté convexe ... ayant un côté oblique rectiligne (troncature oblique ou normale) et un côté convexe (troncature convexe) » [fig. 221, e] (1963, 844, p. 131).

G. Laplace réduit les subdivisions à trois :

« trapèze scalène : pièce sur lame où, plus rarement, sur éclat, façonnée par deux troncatures obliques rencontrant le bord réservé le plus long selon deux angles aigus inégaux, cha-

cune des troncatures pouvant être remplacée par une pointe à dos partiel ou par une pointe-cran, la longueur du bord réservé le plus court n'excédant pas le double de la largeur de la pièce;

trapèze isocèle : ... deux troncatures obliques rencontrant le bord réservé le plus long selon deux angles aigus égaux...;

trapèze rectangle : une troncature normale et une troncature oblique... » (1964, 497, p. 54).

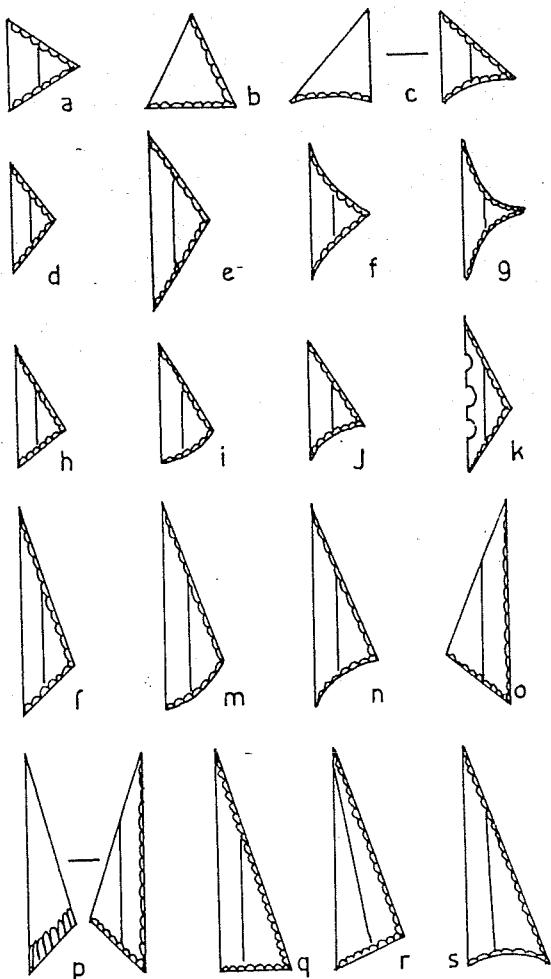
R. Vaufrey qualifie le trapèze isocèle d'« équilateral » et celui à un côté concave de « trapèze échancré » (1938, 852, fig. 15, n° 7 et fig. 4, n° 14). Ce dernier est nommé par M. Escalon de Fonton « trapèze du Tardenoisien côtier » [fig. 221, d, i, j]; il signale que dans ce faciès « les trapèzes ne sont pas retouchés comme dans le Tardenoisien continental avec les bords rectilignes; l'un des côtés présente une concavité caractéristique » (1956, 355, p. 48).

J. G. Rozoy utilise le terme « trapèze de Vieille » pour désigner un « trapèze rectangle long (angle de la pointe inférieure à 45°) ». Il nomme « trapèze du Martinet » le type ancienement appelé « pointe à récurrence basale » et le définit : « trapèze rectangle à grande troncature fortement concave ». Il qualifie de « trapèze de Montclus » un « trapèze à deux troncatures fortement concaves » (1967, 758 bis, p. 216).

TRAPÈZE DE COUZE. — F. Bordes et P. Fitte font connaître sous ce nom des pièces obtenues par une technique particulière [voir RECTANGLE DE COUZE] : « parmi les trapèzes rectangles, certains sont du type Couze avec une troncature à un bout et une retouche « Couze » à l'extrémité rectangle » (1964, 91, p. 262).

TRAPÈZE DE REDEYEF. — R. Vaufrey, à propos du site maghrebin de Redeyef, note que dans l'horizon capsien typique « les trapèzes — qui se distinguent presque toujours des trapèzes du Capsien supérieur parce qu'ils sont tirés de lamelles moins régulières et qu'ils sont eux-mêmes moins parfaits — se rapprocheraient plutôt de ceux du néolithique de tradition capsienne, dont ils rappellent parfois les flèches à tranchant transversal ». Dans le niveau néolithique de tradition capsienne de ce même site « les trapèzes ... ne sont qu'exceptionnellement du type symétrique à côtés obliques rectilignes propre au Capsien supérieur : leurs côtés sont généralement excavés, donnant des pièces d'un type presque exclusivement propre au néolithique » (1955, 864, p. 151 et 292). Cet auteur figure, sous le nom de « trapèze, type de Redeyef » une pièce sur lame à bords irréguliers, avec deux troncatures rectilignes (1955, 864, fig. 86, n° 4).

TRIANGLE. — En 1879 F. Daleau signale, sous le nom de « types de Lacanau », de « petits instruments ayant la forme d'un triangle scalène » (1879, 288, p. 807). Quelques années plus tard, E. Taté utilise, pour désigner les triangles du Tardenois, les termes « pointe droite » et « pointe oblique »; il distingue ceux à côtés droits de ceux à un côté concave et une variété de pointe oblique « à angle très aigu », c'est-à-dire triangle scalène allongé (1885, 829).



222. Divers types de triangles.

A. de Mortillet organise les microlithes triangulaires en trois catégories :

- | | |
|---------|---|
| isocèle | { à base droite
à base concave |
| scalène | { à côtés droits
à petit côté concave
avec pédoncule (1896, 577). |

R. Daniel et E. Vignard les subdivisent en :
 A) triangles isocèles à base rectiligne;
 B) triangles isocèles à base concave;
 C) triangles équilatéraux;
 D) triangles à côtés droits; les deux petits sont retouchés, le grand côté à tranchant vif;
 E) triangles scalènes. Les deux petits côtés sont retouchés, très exceptionnellement le grand.

Ces auteurs ajoutent : « les triangles isocèles que nous désignerons, aujourd'hui, sous le nom de « pointe du Tardenois » ont une base presque toujours retouchée, ainsi qu'un des côtés, parfois deux » (1953, 297, p. 314).

Il convient de noter que les pièces jusqu'alors qualifiées de triangle « isocèle » présentent une base retouchée adjacente à l'un des côtés égaux retouché [fig. 222, b]. Pour J. Tixier ou G. Laplace, la dénomination « triangle isocèle » s'applique à des objets dont la base est tranchante et les deux côtés égaux retouchés [fig. 222, a].

J. Tixier retient dix catégories de « triangles » parmi les objets caractéristiques de l'épi-paléolithique maghrebin :

« triangle isocèle ... dont les deux côtés (troncatures) sont égaux (ou équilatéral ... les deux côtés et la base sont égaux);

triangle scalène ... ayant les côtés et la base inégaux;

triangle à un côté concave ... ayant un côté rectiligne (troncature oblique) et un côté concave (troncature concave);

triangle à deux côtés concaves ... ayant ses deux côtés concaves qu'ils soient égaux ou inégaux;

triangle à un côté convexe ... ayant un côté rectiligne et un côté convexe;

triangle scalène allongé ... dont la base est égale ou supérieure à quatre fois la hauteur abaissée sur cette base;

triangle scalène allongé à petit côté court ... dont le petit côté est égal ou inférieur au tiers de la base;

triangle scalène allongé à petit côté concave ... ayant son petit côté (en général du type « court ») concave;

triangle scalène allongé à angle arrondi ... dont le sommet de l'angle opposé à la base est arrondi » (1963, 844, p. 132).

A Muge (Portugal) [voir TRIANGLE MUGIEN], J. Roche signale trois types de triangles « qui ont été déterminés selon une sorte d'« indice de robusticité » mesuré uniquement sur des pièces entières et obtenu en divisant la largeur du triangle par sa longueur totale. On a ainsi obtenu trois groupes distincts :

normaux	indice de 0,367 à 0,300
allongés	» 0,269 à 0,200
très allongés	» 0,186 à 0,130

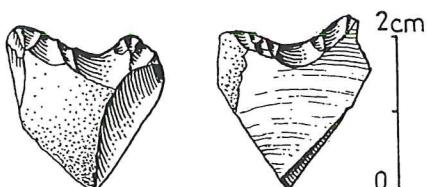
... selon le mode de retouche dorsal on a remarqué deux types de retouches, unipolaires lorsque les enlèvements partent d'un seul côté du dos, bipolaires lorsqu'ils partent des deux côtés et s'entrecroisent. Dans certains triangles, la retouche unipolaire est alterne : elle part d'un côté sur une moitié du dos et de l'autre sur la seconde moitié » (1951, 749, p. 122).

D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot ne donnent ni définition ni systématique des triangles dans le « lexique typologique ». Ces auteurs indiquent seulement que « dans le paléolithique supérieur ils sont généralement scalènes, à tranchant parfois denticulé ». (1956, 820, p. 552). D. de Sonneville-Bordes qualifie par ailleurs le triangle scalène de « type Laugerie-Haute » et le triangle isocèle denticulé de « type Crabillat » (1960, 808, p. 389).

Pour C. Barrière, le triangle est le « résultat de deux troncatures convergentes qui se rejoignent. Celles-ci sont retouchées tandis que le troisième côté du triangle, ainsi réalisé, formé par le tranchant de la lame, demeure vif » (1956, 40, p. 54). Cet auteur n'emploie le terme « triangle » que si « la hauteur de la pièce est nettement inférieure à la longueur, les retouches latérales demeurent abruptes et cantonnées au plan de la troncature. Surtout il n'y a pas de traces d'utilisation du côté vif ». Dans les cas contraires l'objet est dénommé « micro-tranchet » (1960, 40, p. 62).

J. de Heinzelin écrit simplement : « triangle = deux bords retouchés; sous types scalène, isocèle, allongé, étiré » (1962, 438, p. 24).

TRIANGLE A ENCOCHE. — F. Bordes donne ce nom à un outil [fig. 223] reconnu par lui



223. Triangle à encoche, d'après F. Bordes.

dans le Moustérien de tradition acheuléenne du Pech de l'Azé (1954, 81). « Ce sont des fragments de lames ou d'éclats, de faible dimension (2 à 3 cm), de forme plus ou moins triangulaire, obtenus assez souvent par fracture convergente volontaire (stigmate de percussion) ... le troisième côté du triangle ... présente une encoche » (1961, 87, p. 36). J. de Heinzelin le définit : « objet triangulaire dont un côté concave est entièrement occupé par une large encoche » (1962, 438, p. 39).

En 1935, J. F. Perol décrit les triangles micro-lithiques de la station de Lacam (Puy de Lacan). Ces scalènes courts ont les deux petits côtés retouchés, « leur plus petit côté est également presque toujours légèrement incurvé ». Certains, qu'il nomme triangles à encoches, « portent sur le grand côté des encoches dont le nombre varie de une à sept » (1935, 660, p. 8). Ces pièces sont plus couramment dénommées triangles denticulés [fig. 222, k] et correspondent au type Crabillat de D. de Sonneville-Bordes (1960, 808, p. 389).

TRIANGLE LEPTOLITHIQUE. — C'est le numéro 33 de la liste type établie par M. Escalon de Fonton et H. de Lumley pour l'étude de l'épi-paléolithique méditerranéen (1955, 358, p. 380). Faute de définition, une pièce figurée par ces auteurs pour illustrer le type permet d'y reconnaître un triangle isocèle, à base tranchante, de petites dimensions (12 mm × 4 mm) (1935, 359, fig. 1, n° 22).

TRIANGLE MUGIEN. — Pour H. Breuil et Zbyszewski, à Muge (Portugal) « le type triangle prédominant très allongé, est isocèle, le tranchant qui forme la plus grande longueur de la pièce étant pris comme base du triangle isocèle » (1947, 157, p. 33). J. Roche, reprenant l'étude des industries de cette région, note qu'« un certain nombre de triangles présentent sur le dos un pédoncule latéral ou gibbosité. Il peut avoir tantôt la forme d'une épine aiguë, tantôt d'un petit méplat retouché, tantôt d'une verrue avec portion de cortex » (1951, 749, p. 126). Ce sont les pièces ainsi décrites [fig. 222, g] par J. Roche que M. Escalon de Fonton et H. de Lumley qualifient de « triangles mugiens » : « triangles allongés présentant une sorte de protubérance latérale » (1957, 360, p. 166).

Dans la classification de J. Tixier, ce type entre dans la catégorie des « triangles à deux côtés concaves » (1963, 844, fig. 48, n° 11).

J. G. Rozoy fournit au contraire une définition proche de celle de H. Breuil, il écrit : « triangle mugien : triangle isocèle allongé (longueur dépassant le quadruple de la largeur) » (1967, 758 bis, p. 215).

TRIANGLE SAUVETERRIEN. — Les pièces figurées sous ce nom par M. Escalon de Fonton et H. de Lumley (1955, 358, fig. 1, n° 67) sont, suivant la classification de J. Tixier, des triangles scalènes allongés à petit côté court.

TRIANGLE SCALÈNE. — Cette forme fut très anciennement signalée par F. Daleau (1879). Les pièces ainsi qualifiées présentent des variations de proportions importantes [voir

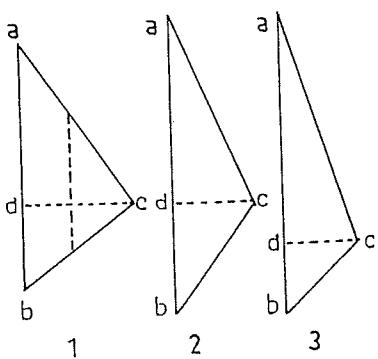
TRIANGLE]. On y a parfois assimilé des pièces s'éloignant de la forme triangulaire. D. Peyrony décrit, parmi les formes d'origines moustérienne, des « pointes le plus souvent à dos arqué, à talon tronqué et retouché présentant la forme générale d'un triangle scalène » (1925, 665, p. 294). Le même auteur caractérise le Magdalénien II à Laugerie-Haute par la présence de « lamelles à bord et à troncature oblique abattus, affectant la forme d'un triangle scalène... Les triangles scalènes sont plus ou moins réguliers et de dimensions diverses : les uns sont allongés, d'autres plus petits; certains ont la face convexe retaillée à la solutréen » (1938, 682, p. 54). Lorsque P. David signale à la Chaire à Calvin (Charente) « des triangles dits « scalènes de Peyrony »... » (1947, 300, p. 31) on ne sait auquel de ces types il se réfère. A. Cheynier et J. Bouyssonie décrivent à Raymonden (Dordogne) des « lamelles ... à troncature oblique retouchée ce qui donne une forme de triangle scalène très allongé et les a fait désigner comme tels par Peyrony ». Mais ces auteurs constatant que les pièces « de la catégorie que le regretté D. Peyrony appelleait triangles allongés » comprennent des objets auxquels manque le troisième angle du triangle, écrivent : « nous leur conservons le nom de prototype de triangle scalène » (1955, 241, p. 8 et 12). Cependant une de ces pièces figurée est qualifiée de « pseudo triangle scalène (tête de brochet de Kidder) » (id., fig. 14, n° 10). D. de Sonneville-Bordes cite ainsi, côté à côté, les « pseudo-triangles de Cheynier » et les « triangles scalènes (type Laugerie-Haute) » (1960, 808, p. 389).

J. Couchard tente d'établir une définition du triangle scalène : *pièce de petites dimensions sur lamelle, à retouches abruptes, déterminant un triangle scalène dont les petits côtés sont rectilignes ou légèrement concaves et dont le*

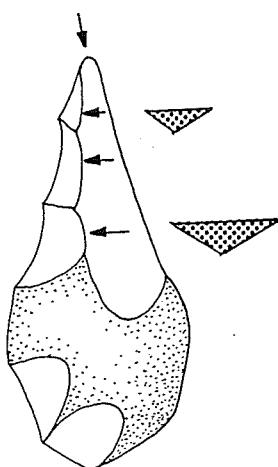
rapport entre eux n'excède pas 1/4 dans les cas extrêmes; le plus grand côté restant généralement tranchant mais pouvant être denticulé. Talon et bulbe enlevés par des retouches qui remontent sur l'autre bord. Il ajoute : « lorsque la forme triangulaire présente au moins l'un des petits côtés nettement convexe, que le rapport entre les petits côtés est supérieur à 1/4, que le bulbe subsiste, donc qu'en général la forme de la pièce s'éloigne du triangle géométriquement parlant, nous avons une lamelle à bord abattu à troncature oblique ou droite, concave ou convexe » (1960, 276, p. 284).

Pour J. Tixier les modifications de proportions [fig. 224] conduisent à des précisions dans la dénomination des triangles scalènes : le rapport $ab \geq 4 cd$ correspond au « triangle scalène allongé », le rapport $bc \leq ab/3$ au « triangle scalène allongé à petit côté court » (1963, 844, p. 132).

TRIÈDRE. — J. Tixier désigne ces objets par le terme « biface triédrique » (1960, 841, p. 130). Cependant le nom de « trièdre » est généralement donné à des objets [fig. 225] décrits par E. Passemard à La Chalosse (Landes) : « l'outil chalossien est le plus souvent façonné dans un rognon de silex sénonien, plus rarement dans un gros éclat, très exceptionnellement dans un galet de quartzite. La base est globuleuse, en forme de poire, elle n'est jamais aplatie comme dans les vrais coups-de-poing. Un coup donné à l'extrémité du rognon a détaché un éclat longitudinal qui détermine un plan de frappe. Perpendiculairement à ce plan, en travers de la pièce, quelques rares coups façonnent une pointe, qui déterminent un trièdre. Cette extrémité caractéristique est constante



224. 1 — triangle scalène, 2 — triangle scalène allongé, 3 — triangle scalène allongé à petit côté court, d'après J. Tixier.



225. Trièdre, d'après E. Passemard.

dans toutes les pièces, elle peut être pointue, à tranchant plus ou moins large, parfois en forme de bec» (1924, 650, p. 148).

L'année suivante, P. Bovier-Lapierre a qualifié de « trièdres chalossiens » des instruments réalisés suivant la même technique et de « forme pyramidale » retrouvés par lui en Egypte (1925, 130, p. 40). L. Ramendo, qui admet ce type dans sa classification des galets aménagés, le définit : « sorte de pic dégagé par des enlèvements faits suivant trois pans et dont la section est triangulaire » (1963, 733, p. 58).

TRIÈDRE TOULKINIEN. — A. Glory fait connaître sous ce nom des pièces microlithiques africaines : « petites pyramides régulières ou à sommet légèrement détaché, à trois faces triangulaires généralement isocèles, reposant sur une base à plan équilatéral dont les angles en saillie forment trois pédicules dégagés autour d'une cuvette centrale » (1952, 404, p. 432).

TRIFACE. — J. de Heinzelin le définit : « comme un rostrocaréné mais possédant plusieurs enlèvements sur la face ventrale. Section triangulaire à angles marqués et sensiblement équilatérale » (1962, 438, p. 45).

TRONATTA. — R. Vaufrey fait connaître le nom de ces objets de Tasmanie « sortes de racloirs (comparés aux pointes moustériennes) » (1938, 856, p. 581).

TRONCATURE. — Les « lames à troncature », etc. sont parfois simplement qualifiées de « troncatures » [voir p. 121 et fig. 24].

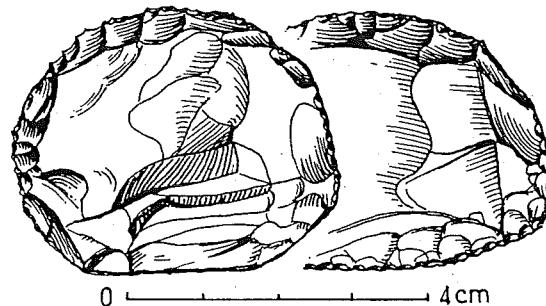
G. Laplace considère un « groupe des troncatures » : « les pièces tronquées, sur éclat ou sur lame, présentent à l'une de leurs extrémités une troncature façonnée par une retouche généralement abrupte, rarement simple ou surélevée, que cette retouche soit sommaire, abrasive ou rectificative d'une cassure obtenue par flexion, percussion, ou par la technique du microburin ». Ce groupe comprend trois types : « T 1 = troncature marginale : ... façonnée par une retouche abrupte marginale de l'extrémité distale d'un éclat ou d'une lame sans modification notable de la marge.

T 2 = troncature normale : ... façonnée par une retouche abrupte profonde ou, rarement, simple ou surélevée ... normale à l'axe de l'outil.

T 3 = troncature oblique : ... façonnée par une retouche abrupte profonde ... formant avec l'axe de l'outil un angle aigu supérieur à 45° » (1964, 497, p. 38).

G. Laplace qualifie, en outre, de « *troncature foliacée à face plane* » un type d'objet, classé dans le « *groupe des pièces à retouche plate ou des foliacés* », qu'il définit : « F 1 : ... *troncature façonnée par une retouche plate envahissante de l'une des extrémités d'un éclat ou d'une lame, formant avec l'axe de l'outil un angle inférieur à 45°* » (1964, 497, p. 57).

TULA. — R. Vaufrey signale, à diverses reprises, cet objet australien [fig. 226]. Ces instruments sont des « *racloirs microlithiques que les Australiens actuels insèrent dans des manches en bois, avec de la gomme, et emploient comme ciseaux à travailler le bois* » (1938, 856, p. 581). « *L'éclat-erminette tula est un petit arapia, l'un au-dessous de 0 m 10, l'autre au-dessus* » (1952, 861, p. 326). « *Les tula, grattoirs dont la base est retouchée à l'instar du tranchant et qui étaient probablement utilisés en guise d'erminettes ou de ciseaux* » (1964, 865, p. 142, note 4).



226. Tula, d'après S. R. Mitchell.

TURSAC [voir **POINTE DE TURSAC**].

TYPE [voir p. 16].

TYPE CORDIFORME ALLONGÉ. — D. Peyrony utilise cette expression pour la première fois dans sa publication de la station de la Gare de Couze (1932, 667). Il signale ensuite ces pièces, sous le nom de « *pseudo feuille de laurier* », dans le Moustérien de la Ferrassie : « *éclats foliacés dont la face convexe a été entièrement retaillée comme une feuille de laurier solitréenne et dont un des bords de la face plane a été également aminci par des retouches très longues* » (1934, 671, p. 18). Ces pièces sont qualifiées par F. Bordes de « *limaces à retouche plano-convexe* » (1961, 87, p. 23).

TYPE DE COMMERCY [voir **OUTIL TYPE DE COMMERCY**].

ESQUISSE D'UN LEXIQUE

TYPE DE LACANAU. — F. Daleau fait connaître sous ce nom de « *petits instruments ayant la forme d'un triangle scalène...* » (1879, 288, p. 807) [voir TRIANGLE].

TYPE DES EYZIES. — J. Déchelette écrit que le « *bec de perroquet* » a été « *signalé jadis* »

par M. G. de Mortillet sous le nom de type des Eyzies » (1924, 304, p. 168, note 4).

TYPE LEVALLOIS. — G. de Mortillet attribue à Reboux cette première dénomination des « *éclats Levallois* » (1883, 585, p. 255).

U

UNIFACE. — G. Goury cite, parmi les instruments acheuléens, les « *outils unifaces... c'est-à-dire à face plane avec bulbe de percussion d'un côté, et taillé à facettes de l'autre avec parfois quelques retouches sur les bords* » (1927, 420, p. 77, note I).

L. Pradel signale ces objets dans le Muséum de Fontmaure (Vienne) : « *à côté des bifaces se rangent des instruments dont la face dorsale est en tous points semblable à celle des bifaces. Mais la face ventrale, qui porte le bulbe de percussion, est à peu près plate, la*

plupart du temps tout à fait lisse... nous nommons unifaces ces instruments qui sont coup de poing par la face dorsale et pointes par la face ventrale » (1950, 711, p. 553).

P. Biberson, publie sous ce nom des pièces de Sidi Abderrahman (Maroc) : « *provenant d'un éclat ... ont leur face d'éclatement parfaitement vierge, alors que leur face dorsale a été fortement retouchée* » (1956, 57, p. 74).

F. Bordes signale l'emploi du terme « *biface uniface* » (1961, 87, p. 67) [voir POINTE OGIVALE].

V

VACHONS [voir POINTE DES VACHONS].

VICTORIA WEST [voir p. 83].

VIEILLES ou VIELLE [voir POINTE DE VIELLE]. — On rencontre parfois la mention de pointes de Vieilles, le site de Vieilles a en effet livré des pointes de Vieille. C. Barrière écrit à ce propos : « il s'est produit des confusions fâcheuses avec le nom du gisement de « Vieilles », dans la commune de Beaumont-le-Roger, dans le département de l'Eure » (1956, 40, p. 67).

VRILLE. — Boucher de Perthes utilise ce mot (1847, 95, p. 614). G. de Mortillet donne ce nom à des éclats « avec une longue pointe partant de leur côté le plus large » (1883, 585, p. 515). V. Cotte croit même reconnaître une vrille de silex qui « présente sur l'une de ses faces cinq spires bien marquées et très régulières » (1924, 273, p. 36). J. R. Colle « propose, pour éviter une confusion » d'appeler vrille une pièce « qui pourrait bien être le vrai « taraud » : elle est composée, soit d'une base solide formant ailettes de préhension, soit de trois branches retouchées dont une pointue et deux arrondies » (1959, 253, p. 270).

W

WEHLEN [voir POINTE DE WEHLEN].

WILLENDÖRF [voir POINTE DE WILLENDÖRF].

WOAKWINE [voir POINTE DE WOAKWINE].

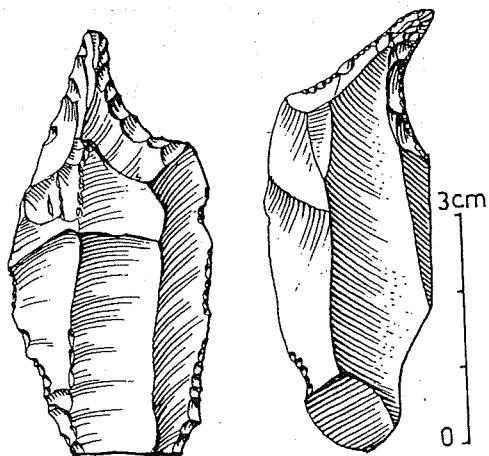
WORIMI. — R. Vaufrey décrit, d'après H. V. V. Noone, cet instrument australien : « le worimi est une sorte de grand racloir épais, mais dont la partie utile, retouchée, est faite de deux plans rectilignes convergents, à angle assez aigu, en forme de coin » (1952, 861, p. 326).

Y

YUMA [voir POINTE DE YUMA].

Z

ZINKEN. — Faute d'un terme français précis, plusieurs auteurs empruntent ce mot aux préhistoriens allemands. F. Bordes cite ainsi, à Laugerie-Haute, « des perçoirs souvent gros et déjetés, rappelant les « Zinken » du Hambourgien » (1958, 86, p. 232). Le même auteur écrit encore que, parmi les perçoirs typiques, « certains semblent préfigurer les Zinken du Hambourgien » (1961, 87, p. 32).



227. Zinken, d'après H. Schwabedissen.

H. Schwabedissen attribue l'introduction de ce terme, qui signifie « dent », à A. Rust. Il décrit cet objet [fig. 227] caractérisé par une petite épine retouchée longitudinalement sur le dessus, dégagée d'une forte lame. Il comprend une courte arête tranchante située sur la face inférieure et diffère donc du burin par la position de cette arête. La pointe peut être recourbée sur le côté, l'outil est fréquemment double (1954, 792).

A. Bohmers considère les retouches lamel-

laires de la face supérieure de la pointe des Zinken comme de très petits « coups de burin... qui partent du plan inférieur. Ces petits coups de burin couvrent l'arête de l'instrument en longueur et sont... flanqués des deux côtés par des retouches abruptes... ». A. Bohmers poursuit : « que les Zinken aient un bec recourbé n'est pas essentiel; cette forme se présente souvent, mais souvent elle est moins biseautée et même tout à fait droite. Comme M. Rust l'a démontré à plusieurs reprises, les Zinken ont une fonction de burin : comme les burins ils servent à tailler de longues lames dans l'os ou dans le bois de cerf. Nous référant à ce qui précède nous proposerions de traduire, comme M. J. Verheylenghen, le terme allemand de « Zinken » par burin burinant » (1961, 67, p. 27).

D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot classent ces instruments parmi les « becs » (1955, 818, p. 78); G. Laplace cite le Zinken comme un type compris sous la dénomination de « bec déjeté » (1964, 497, p. 41). R. Vaufrey traduit le mot Zinken par « taraud déjeté » (1938, 854, p. 311). A. Bohmers remarque que « les instruments décrits par R. Delarue et E. Vignard comme des grattoirs-becs, appartiennent pour la plus grande part à ce type Zinken » (1961, 67, p. 32). A. Leroi-Gourhan utilise l'expression « pointe-bec » (1965, 530, p. 56).

J. de Heinzelin conserve le mot Zinken et donne pour définition : « objet pourvu d'une pointe dégagée comme un perçoir mais dont l'usage serait de creuser une rainure fine par frottement ou raclage; en principe, on peut voir une petite arête rabotante à l'extrémité, c'est donc une sorte de bédane. Le Zinken est dit droit lorsque la pointe est dégagée dans l'axe d'une lame... et déjeté lorsque la pointe est oblique » (1962, 438, p. 29).

ZONHOVEN [voir POINTE DE ZONHOVEN].

ABRÉVIATIONS

Les abréviations utilisées sont les suivantes :

A.F.A.S.	Comptes-rendus des congrès annuels de l'Association française pour l'avancement des sciences.
A.I.P.H.	Archives de l'Institut de paléontologie humaine.
A.S.A.G.	Archives suisses d'anthropologie générale.
B.S.A. Bordeaux ...	Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux.
B.S.A.P.	Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris.
B.S.H.A.P.	Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.
B.S.P.F.	Bulletin de la Société préhistorique française.
B.S.S.H.A.C.	Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
C.I.A.A.P.	Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique.
C.I.I.A.	Congrès de l'Institut international d'anthropologie.
C.P.F.	Congrès préhistorique de France.
H.P.	L'homme préhistorique.
L'A.	L'Anthropologie.
Matériaux	Matériaux pour servir à l'Histoire primitive et naturelle de l'homme.
M.S.P.F.	Mémoires de la Société préhistorique française.
R. Anthr.	Revue anthropologique.
R.E.A.P.	Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris.
R.P.	Revue préhistorique.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABRAMOVA (Z. A.), 1956. — Découvertes paléolithiques dans la région de Kiakhta. Dans : Okladnikov, *Paléolithique et Néolithique de l'U.R.S.S.*, p. 237-244, 6 fig. (voir n° 637).
2. AGACHE (R.), 1958. — Polyèdres subsphériques du Levalloisien de Villers-Bocage et du Nord de la France, *B.S.P.F.*, t. 55, p. 216-219, 1 fig.
3. ALIMEN (H.), 1950. — *Atlas de Préhistoire*. Paris, Boubée, 205 p., 86 fig., 20 pl.
4. ALIMEN (H.), 1955. — *Préhistoire de l'Afrique*. Paris, Boubée, 578 p., 155 fig., 11 tabl., 28 pl.
5. ALIMEN (H.) et CHAVAILLON (J.), 1960. — Présentation de « galets aménagés » des niveaux successifs du Quaternaire ancien de la Saoura (Sahara). *B.S.P.F.*, t. 57, p. 373-374.
6. ALIMEN (H.) et CHAVAILLON (J.), 1962. — Position stratigraphique et évolution de la Pebble Culture au Sahara nord-occidental. Extr. des *Actes du 4e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire*, Tervuren, Belgique, 24 p., 3 fig., 1 pl.
7. ALIMEN (H.) et VIGNAL (A.), 1952. — Etude statistique de bifaces acheuléens. Essai d'archéométrie. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 56-72, 11 fig.
8. ALIMEN (H.) et VIGNARD (E.), 1949. — Roches utilisées par les tailleurs de pierre de la station tardenoisienne d'Auffargis, *B.S.P.F.*, t. 46, p. 94-95.
9. ALTHIN (C. A.), 1954. — The chronology of the stone age settlement of Scania, Sweden. I. The mesolithic settlement. *Acta Archeologica Lundensia*, I, Lund. 311 p. fig., 53 pl. h.-t.
10. AMBLARD-RAMBERT, GAUSSEN (J. et M.), 1960. — Les pointes de la basse vallée du Tilemsi. *Jl. de la Sté des Africanistes*, t. 30, fasc. 2.
11. AMEGHINO (M.), 1881. — Etude sur le gisement de Chelles. *B.S.A.P.*, 3^e série, t. 4, p. 558-561, 2 fig.
12. ANGELROTH (H.), 1958. — Grattoirs concaves. *Bull. de la Sté Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. 69, p. 12-17.
13. ANTOINE (M.), 1938. — Un cône de résurgence du Paléolithique moyen à Tit-Mellil, près Casablanca. Notes de Préhistoire marocaine, n° 14, Extr. du *Bull. de la Sté de Préhistoire du Maroc*, 12^e année, 95 p., 116 fig.
14. ANTOINE (M.), 1950. — En prévision d'une Commission internationale de terminologie préhistorique. *B.S.P.F.*, t. 47, p. 321-325.
15. ANTOINE (M.), 1952. — *Les grandes lignes de la Préhistoire marocaine*. Public. du Congrès Panafricain de Préhistoire, 2^e session, Alger, 63 p.
16. ARCELIN (A.), 1869. — Gisements de l'âge de pierre de Beth Saour (Palestine). *Matériaux*, p. 237-242.
17. ARCELIN (A.), 1873. — *Les fouilles de Solutré*. Renseignements généraux publiés par l'Académie de Mâcon à l'occasion de l'excursion à Solutré de l'A.F.A.S., le 23.8.1873, Mâcon, 7 p.
18. ARCELIN (A.), 1890. — Les nouvelles fouilles de Solutré, près Mâcon (Saône-et-Loire). *L'A.*, t. I, p. 295-313, 11 fig.
19. ARCELIN (A.) et MAYET (L.), 1924. — Solutré, les fouilles de 1907, 1922 et 1923. Extr. de *R. Anthr.*, 34^e Année, 31 p., 19 fig.
ARCELIN (A.), cf. FERRY (H. de)
20. ARNAL (J.) et RIQUET (R.), 1956. — La grotte de la Route. Saint-Martin de Londres (Hérault). *B.S.P.F.*, t. 53, p. 63-79, 8 fig.
21. AYMAR (A.), 1908. — Stéréotomie préhistorique ou l'art de tailler la pierre à l'époque chelléenne. *A.F.A.S.*, 37^e session, Clermont-Ferrand, p. 746-750, 4 fig.
22. AYMAR (A.), 1921. — Industrie lithique de la plaine d'Arpajon (Cantal). Outils à creuser. *B.S.P.F.*, t. 18, p. 72-76, 1 fig.
23. BAILLOUD (G.), 1964. — *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. 2^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Paris, 394 p., 52 fig., 7 pl. h.-t.
24. BAILLOUD (G.) et MIEG DE BOOFZHEIM (P.) 1955. — *Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen*. Paris, Picard, 244 p., 96 pl.
BAILLOUD (G.), cf. LEROI-GOURHAN (A.)
25. BALFET (H.), 1954. — A propos de vocabulaire préhistorique : qu'est-ce qu'une ogive ? *B.S.P.F.*, t. 51, p. 388.
26. BALOUT (L.), 1955. — *Préhistoire de l'Afrique du Nord*. Paris A.M.G., 544 p., 29 fig., 72 pl.

27. BALOUT (L.), 1958. — L'abri André Ragout au Bois-du-Roc (Vilhonneur-Charente), fouilles de 1957. *B.S.P.F.*, t. 55, p. 599-627, 12 fig.
28. BARBIN (F.), 1912. — Fouille des abris préhistoriques de la Mouillah près Marnia (2^e campagne). *Bull. de la Sté de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran*, t. 32, p. 389-402, 1 pl.
29. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1903. — Un nouveau type de burin. *R.E.A.P.*, t. 13, p. 165-168, 3 fig.
30. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1905. — De la succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive. *C.P.F.*, 1^{re} session, Périgueux, p. 59-69, 4 fig.
31. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1906. — Outils écaillés par percussion. *R.E.A.P.*, t. 16, p. 170-175, 5 fig.
32. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1906. — Grattoir caréné et ses dérivés à la Coumbo del Bouïtou (Corrèze). *R.E.A.P.*, t. 16, p. 401-412, 8 fig.
33. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1907. — Station préhistorique de la Coumbo del Bouïtou, près Brive (Corrèze). *R.E.A.P.*, t. 17, p. 120-144.
34. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1908. — Stations préhistoriques du Château de Bassaler, près Brive (Corrèze). I. La grotte de la Font-Robert. Extr. de *B.S.S.H.A.C.*, 19 p., 9 fig.
35. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1908. — Station de la Coumbo del Bouïtou, près Brive (Corrèze). Extr. de *B.S.S.H.A.C.* (1907), 54 p., 28 fig., 1 pl.
36. BARDON (L.) et BOUYSSONIE (A. et J.), 1910. — La grotte Lacoste, près Brive (Corrèze). *R.E.A.P.*, t. 20, p. 28-40, 7 fig., p. 60-71, 8 fig.
BARDON (L.), cf. BOUYSSONIE (A. et J.)
37. BARNES (A. S.), 1938. — Les outils de l'homme tertiaire en Angleterre. Etude critique. *L'A.*, t. 48, p. 217-236, 6 fig.
38. BARNES (A. S.) et CHEYNIER (A.), 1935. — Etude sur les techniques de débitage du silex et en particulier des nuclei prismatiques. *B.S.P.F.*, t. 32, p. 288-299, 8 fig.
39. BARNES (A. S.) et KIDDER (H. H.), 1936. — Différentes techniques de débitage à la Ferrassie. *B.S.P.F.*, t. 33, p. 272-288, 9 fig.
BARNES (A. S.), cf. CHEYNIER (A.)
BARRAL (L.), cf. LACORRE (F.)
40. BARRIÈRE (C.), 1956. — *Les civilisations tardenoisiennes en Europe Occidentale*. Bordeaux, Ed. Bière, 439 p., 135 fig., 6 cartes.
41. BASTIN (A. H.), 1942. — Contribution aux études de Préhistoire de la Touraine. Les industries préhistoriques du plateau d'Athèe (Indre-et-Loire). *B.S.P.F.*, t. 39, p. 33-50, 13 fig.
42. BASTIN (A. H.), 1944. — (Note). Révision de la terminologie préhistorique à la lumière des comparaisons ethnographiques. *B.S.P.F.*, t. 41, p. 145-146.
BAUCHE (E.), cf. CHAPRON (H.)
43. BAUDET (J.), 1945. — Les instruments à retouches en sens inverses dans la chronologie préhistorique. *B.S.P.F.*, t. 42, p. 210-213, 2 fig.
44. BAUDOUIN (M.), 1917. — Nécessité d'un inventaire spécial des très petites haches polies, qui doivent recevoir le nom spécial d'haches minuscules ou pélécydies. *B.S.P.F.*, t. 14, p. 483-484.
45. BAUDOUIN (M.), 1935. — Les bâtonnets des stations giriennes. *C.I.A.A.P.*, 16^e session, Bruxelles, p. 198-219, 2 fig.
BAUDOUIN (M.), cf. BOQUIER (E.).
46. BAYE (J. de), 1872. — Communication relative aux grottes préhistoriques de la Marne. *A.F.A.S.*, 1^{re} session, Bordeaux (1873), p. 770-771.
47. BAYE (J. de), 1873. — La balistique préhistorique. *Matériaux*, p. 26-30.
48. BAYE (J. de), 1889. — Discussion sur des tranchets et des flèches (à la suite de : Vauvillé (O.), Tranchets et flèches préhistoriques du département de l'Aisne). *B.S.A.P.*, 3^e série, t. 12, p. 628-638, 4 fig.
49. BAYLE DES HERMENS (R. de), 1956. — Un gisement préhistorique de plein air. Station de pente de l'Aïn Keda, région de Tiaret (département d'Oran). *C.P.F.*, 15^e session (1957), p. 248-252, 3 fig.
50. BEGOUEN (H.), 1924. — Sur les racloirs convexes à encoches latérales en quartzites du Bassin de la Garonne. *B.S.P.F.*, t. 21, p. 288-289.
51. BELLUCCI (G.), 1889. — Su taluni utensili litici rinvenuti nel Perugino. *Archivio per l'Antropologia et la Etnologia*, t. 13, p. 57 (Voir A. de Mortillet, 1896 (504), p. 379).
52. BERTHIAUX (P.), 1913. — Note sur divers outils préhistoriques du Sud oranais. *B.S.P.F.*, t. 10, p. 189-190, 1 fig.
53. BERTHIAUX (P.), 1913. — Grattoirs pédonculés de l'extrême Sud oranais. *H.P.*, t. 2, p. 97-98, 1 fig.
54. BERTHOLAT (M.), DELARUE (R.) et VIGNARD (E.), 1956. — Esquilles d'encoches préparatoires à la fabrication des microburins. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 89-93, 4 fig.

BIBLIOGRAPHIE

55. BETIRAC (B.), 1952. — L'abri Montastruc à Bruniquel (Tarn-et-Garonne). *L'A.*, t. 56, p. 213-231, 9 fig.
56. BIBERSON (P.), 1954. — Le hachereau dans l'Acheuléen du Maroc atlantique. *Libyca*, t. 2, 1^{er} semestre, p. 39-61, 6 pl.
57. BIBERSON (P.), 1956. — Le gisement de l'Atlanthrope de Sidi Abderrahman (Casablanca). *Bull. d'Archéologie marocaine*, t. I, p. 37-92, 48 fig.
58. BIBERSON (P.), 1961. — Le paléolithique inférieur du Maroc atlantique. *Public. du Service des Antiquités du Maroc*, Rabat, fasc. 17, 544 p., 52 fig., 194 pl.
59. BINFORD (L. et S.), 1966. — A preliminary analysis of functional variability in the Mousterian or Levallois facies. *American Anthropologist*, Recent studies in Palaeoanthropology, 2, vol. 68, p. 238-295, 12 fig.
60. BLACK (G. A.) et WEER (P.), 1936. — A proposed terminology for shape classification of artifacts. *American Antiquity*, p. 280-294.
61. BLANC (L. SÉVERIN), 1935. — La gravière Alphonse Chadourne, à Tayac, et les industries qu'elle contient. *B.S.P.F.*, t. 32, p. 247-256, 4 fig.
- BLANCHARD (J.), cf. COUTIER (L.).
62. BLANQUET (Abbé), 1888. — Note sur la station paléolithique du mont Roty et sur un type nouveau d'instrument en silex : le disque-racloir. *B.S.A.P.*, 3^e série, t. II, p. 538-540.
63. BOQUIER (E.) et BAUDOUIN (M.), 1914. — La station néolithique sous-marine de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). *B.S.P.F.*, t. 11, p. 161-182, 14 fig.
64. BOGARD (A.), 1944. — Un faciès nouveau de la forêt de Montmorency. *B.S.P.F.*, t. 41, p. 27-32, 1 fig.
65. BOHMERS (A.), 1947. — *Jong Palaeolithicum en Vroeg Mesolithicus*. Meppel, Ed. Boom et Zoon, 73 p., 34 pl.
66. BOHMERS (A.), 1951. — Die Höhlen von Mauern. Teil I. Kulturgeschichte der Altsteinzeitlichen Besiedlung. *Palaeohistoria*, I, Groningen, J. B. Wolters, 107 p., 58 pl.
67. BOHMERS (A.), 1961. — Statistiques et graphiques dans l'étude des industries lithiques préhistoriques. *V. Palaeohistoria*, t. 8, p. 15-17, 7 fig., 1 pl.
68. BOHMERS (A.), 1962. — La valeur actuelle des méthodes de la typologie statistique. *Actes du 6^e Congrès Intern. des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, Rome, t. I, p. 11-20, 13 fig.
69. BOHMERS (A.) et WOUTERS (A. Q.), 1956. — Statistics and graphs in the study of flint assemblages. *Extr. de Palaeohistoria*, t. 5, 38 p., 5 fig., 2 tabl.
70. BORDES (F.), 1947. — Etude comparative des différentes techniques de taille du silex et des roches dures. *L'A.*, t. 51, p. 1-29, 13 fig.
71. BORDES (F.), 1948. — Les couches moustériennes du gisement du Moustier (Dordogne). Typologie et techniques de taille. *B.S.P.F.*, t. 45, p. 113-126, 1 fig.
72. BORDES (F.), 1950. — Principes d'une méthode d'étude des techniques de débitage et de la typologie du Paléolithique ancien et moyen. *L'A.*, t. 54, p. 19-34, 3 fig.
73. BORDES (F.), 1952. — A propos des outils à bord abattu. Quelques remarques. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 645-647.
74. BORDES (F.), 1952. — Stratigraphie du loess et évolution des industries paléolithiques dans l'ouest du bassin de Paris. II. Evolution des industries paléolithiques. *L'A.*, t. 56, p. 405-452, 23 fig.
75. BORDES (F.), 1953. — Typologie et statistique. Observations sur la note de M^{es} Alimen et Vignal. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 74-81, 1 fig.
76. BORDES (F.), 1953. — Notules de typologie paléolithique. I, Outils moustériens à fracture volontaire. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 224-226, 1 fig.
77. BORDES (F.), 1953. — Notules de typologie paléolithique. II : Pointes levalloisiennes et pointes pseudo-levalloisiennes. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 311-313, 1 fig.
78. BORDES (F.), 1953. — Essai de classification des industries «moustériennes». *B.S.P.F.*, t. 50, p. 457-466.
79. BORDES (F.), 1954. — Les limons quaternaires du bassin de la Seine. Stratigraphie et archéologie paléolithique. *A.I.P.H.*, mémoire n° 26, 472 p., 175 fig., 34 tabl.
80. BORDES (F.), 1954. — Notules de typologie paléolithique. III : Pointes moustériennes, racloirs convergents et déjetés, limaces. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 336-339, 2 fig.
81. BORDES (F.), 1954. — Les gisements du Pech de l'Azé, Dordogne. I : Le Moustérien de tradition acheuléenne. *L'A.*, t. 58, p. 401-432, 18 fig.
82. BORDES (F.), 1955. — Les gisements du Pech de l'Azé, Dordogne. *L'A.*, t. 59, p. 1-38.
83. BORDES (F.), 1955. — Feuille de laurier solutréenne rappelant les «Sandia-points» des Etats-Unis. *B.S.P.F.*, t. 52, p. 430-431, 1 fig.
84. BORDES (F.), 1957. — Compte-rendu de : Joffroy, Mouton, Paris. La grotte de la Grande Baume à Balot. Côte-d'Or. *L'A.*, t. 61, p. 529-532.

85. BORDES (F.), 1957. — La signification du microburin dans le Paléolithique supérieur. *L'A.*, t. 61, p. 578-582.
86. BORDES (F.), 1958. — Nouvelles fouilles à Laugerie-Haute-Est. Premiers résultats. *L'A.*, t. 62, p. 205-244.
87. BORDES (F.), 1961. — *Typologie du Paléolithique ancien et moyen*. Bordeaux, éd. Delmas, 1 vol., 85 p., 11 fig. et 1 atlas, 108 pl.
88. BORDES (F.), 1965. — A propos de typologie. *L'A.*, t. 69, p. 369-377.
89. BORDES (F.) et BOURGON (M.), 1951. — Le complexe moustérien : Moustériens, Levalloisien et Tayacien. *L'A.*, t. 55, p. 1-23, 7 fig.
90. BORDES (F.) et COULONGES (L.), 1951. — Une station moustérienne avec hachereaux sur éclats en Lot-et-Garonne. *L'A.*, t. 55, p. 375-378.
91. BORDES (F.) et FITTE (P.), 1964. — Microlithes du Magdalénien supérieur de la gare de Couze (Dordogne). *Miscelanea en Homenaje al Abate Henri Breuil (1877-1961)*, t. I, Barcelone, p. 259-267, 5 fig.
- BORDES (F.), cf. GIOT (P.R.), MONMEJEAN (E.)
BORISKOVSKI, cf. EFIMIENKO (P.P.)
92. BOSCH-GIMPERA (P.), 1959. — L'Amérique : Paléolithique et Mésolithique. Dans : Varagnac (A.), *L'homme avant l'écriture*. Paris, A. Colin, p. 165-187.
93. BOTTET (B.), 1953. — (Note). A propos du travail du Dr Cheynier sur les lamelles à bord abattu. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 281-282.
94. BOTTET (B.), 1955. — Les pointes surélevées et les planes du Micoquien inférieur de la Baume-Bonne, (Basses-Alpes). *B.S.P.F.*, t. 52, p. 133-136, 2 fig.
BOTTET (B.), cf. LUMLEY (H. de)
95. BOUCHER DE PERTHES (J.), 1847. — Antiquités celtiques et antédiluviennes. *Mémoire sur l'industrie primitive et les arts à leur origine*, t. I, Paris, 628 p., 80 pl.
96. BOUCHER DE PERTHES (J.), 1857. — Antiquités celtiques et antédiluviennes. *Mémoire...*, t. 2, Paris, 511 p., 26 pl.
97. BOUCHER DE PERTHES (J.), 1859. — Réponse à MM. les antiquaires et géologues présents aux assises archéologiques de Laon. Extr. de *Bull. de la Sté des Antiquaires de Picardie*, n° 2, Amiens, 31 p.
98. BOUCHER DE PERTHES (J.), 1860. — *De l'homme antédiluvien et de ses œuvres*. Paris, 95 p., 1 fig., 2 pl.
99. BOUCHER DE PERTHES (J.), 1864. — Antiquités celtiques et antédiluviennes. *Mémoire...*, t. 3. Paris, 681 p., 12 pl.
100. BOUCHER DE PERTHES (J.), 1865. — *Des outils de pierre*. Paris, 48 p.
101. BOUUX (P.), 1913. — Grattoirs pédonculés du Pas-Dieu et des environs de Nemours (S.-et-M.). *H.P.*, t. 11, p. 215-216, 1 fig.
102. BOULE (M.), 1896. — Compte-rendu de : Abbot (W.J. Lewis). Notes sur quelques instruments de petite taille et de forme spéciale des Kjoekkenmoedings d'Hastings et de Sevenoaks. *L'A.*, t. 7, p. 342-343.
103. BOULE (M.), 1915. — La paléontologie humaine en Angleterre. *L'A.*, t. 26, p. 1-67.
104. BOULE (M.), 1946. — *Les hommes fossiles. Éléments de Paléontologie humaine*. 3^e édition, par H.-V. Vallois. Paris, Masson, 587 p., 294 fig.
105. BOULE (M.) et VERNIÈRE (A.), 1899. — L'abri sous roche du Rond près Saint-Arcons d'Allier (Haute-Loire). *L'A.*, t. 10, p. 385-396, 23 fig.
BOULE (M.), cf. PEQUART (S. J.)
106. BOURDIER (F.), 1963. — Sur la genèse et la morphologie de l'éclat préhistorique. (Note présentée par M. J. PIVETEAU). *C.R. de l'Académie des Sciences*, Paris, t. 257, p. 3975-3978, 1 fig.
107. BOURDIER (F.) et BURNEZ (C.), 1956. — La station néolithique du Côt-de-Regnier à Salles-d'Angles (Charente). *B.S.P.F.*, t. 53, p. 316-325, 3 fig.
108. BOURGOIS (L.), 1865. — Essai de détermination des caractères propres à distinguer les instruments en silex de diverses époques. *Matériaux*, 1^{re} année, 1864-65, p. 28-29.
109. BOURGON (M.), 1957. — Les industries moustériennes et prémoustériennes du Périgord. *A.I.P.H.*, mémoire 27, 143 p., 18 fig.
BOURGON (M.), cf. BORDES (F.)
110. BOURLON (M.), 1906. — L'industrie moustérienne au Moustier. *C.I.A.A.P.*, 13^e session, Monaco, t. 1, p. 287-322, 100 fig.
111. BOURLON (M.), 1907. — Débitage des rognons de silex en tranches parallèles. *B.S.P.F.*, t. 4, p. 330-332, 1 fig.
112. BOURLON (M.), 1908. — Observations sur la technique. *R.P.*, t. 3, p. 333-337, 4 fig.
113. BOURLON (M.), 1910. — L'industrie des foyers supérieurs au Moustier. *R.P.*, t. 5, p. 157-167, 3 fig.

114. BOURLON (M.), 1911. — Essai de classification des burins. Leurs modes d'avivage. *R. Anthr.*, t. 21, p. 267-278, 5 fig.
115. BOURLON (M.), 1911. — Industrie des niveaux moyen et inférieur de la terrasse du grand abri au Moustier. *R.P.*, t. 6, p. 283-300, 7 fig.
116. BOURLON (M.) et BOUYSSONIE (J. et A.), 1912. — Grattoirs carénés, rabots et grattoirs nucléiformes. Essai de classification des grattoirs. *R. Anthr.*, t. 22, p. 473-486, 8 fig. BOURRINET (P.), cf. CAPITAN (L.), PEYRONY (D.).
117. BOUVET (N.), 1866. — Le Grand-Pressigny, atelier pour l'exportation. *Matériaux*, t. 2 (1865-1866), p. 81-86.
118. BOUYSSONIE (A. et J.), 1923. — Station préhistorique aurignacienne de Bos-del-Ser, près Brive (Corrèze). *A.F.A.S.*, 47^e session, Bordeaux, p. 617-622, 1 fig.
119. BOUYSSONIE (J.), 1939. — La grotte de Tarté. *Mélanges H. Bégouën*, Toulouse, p. 179-194, 9 fig.
120. BOUYSSONIE (J.), 1944. — La grotte Dufour, près Brive (Corrèze). *B.S.P.F.*, t. 41, p. 186-192, 2 fig.
121. BOUYSSONIE (J.), 1948. — Un gisement aurignacien et périgordien. Les Vachons (Charente). *L'A.*, t. 52, p. 1-42, 15 fig.
122. BOUYSSONIE (J.), 1952. — Glane de silex taillés des environs de Brive (Corrèze). *Mélanges Hamal-Nandrín*, Sté Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, p. 36-41.
123. BOUYSSONIE (J.), 1953. — A propos de l'article de J. Harmand : Remarques sur les bords abattus. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 12.
124. BOUYSSONIE (J.), 1957. — L'abri magdalénien de Jolivet. *Mélanges Pittard*, Brive, p. 81-99, 10 fig.
125. BOUYSSONIE (J. et A.) et BARDON (L.), 1910. — Station préhistorique de Planchetorte près Brive (Corrèze). La grotte Lacoste. Extr. de *B.S.S.H.A.C.*, 35 p., 20 fig.
126. BOUYSSONIE (J. et A.) et BARDON (L.), 1913. — La station moustérienne de la « Bouffia » Bonneval à la Chapelle aux Saints. *L'A.*, t. 24, p. 609-634, 7 fig.
127. BOUYSSONIE (J. et A.) et BARDON (L.), 1913. — La station préhistorique de Font-Yves (Corrèze). *R. Anthr.*, t. 23, p. 218-225, 64 fig.
128. BOUYSSONIE (J. et A.) et PEROL (P.), 1958. — Le gisement moustérien de « chez Pourré, chez Comte » près Brive (Corrèze). *B.S.P.F.*, t. 5, p. 1-60, 3 fig., 38 pl.
129. BOUYSSONIE (J.), LEJEUNE (L.) et PEROL (J. F.), 1934. — La station de Lacan et son outillage. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux (Paris, 1935), p. 318-323, 2 fig. BOUYSSONIE (J. et A.), cf. BARDON (L.), BOURLON (M.), CHEYNIER (A.), LALANNE (G.).
130. BOVIER-LAPIERRE (P.), 1925. — Le Paléolithique stratifié des environs du Caire. *L'A.*, p. 36-37.
131. BREUIL (H.), 1905. — Essai de stratigraphie des dépôts de l'Age du Renne. *C.P.F.*, 1^{re} session, Périgueux, p. 74-83.
132. BREUIL (H.), 1906. — Les Cottés. Une grotte du vieil âge du Renne à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). *R.E.A.P.*, t. 16, p. 47-62, 11 fig.
133. BREUIL (H.), 1906. — Les gisements présolutréens du type d'Aurignac. Coup d'œil sur le plus ancien âge du Renne. Extr. du *C.I.A.A.P.*, 13^e session, Monaco, t. I, p. 323-350, 10 fig.
134. BREUIL (H.), 1907. — La question aurignacienne. Etude critique de stratigraphie comparée. *R.P.*, t. 2, p. 173-219, 2 fig. (extr., 42 p.).
135. BREUIL (H.), 1908. — Petits instruments magdaléniens à pointe bifide ou tridentée de Bruniquel et quelques autres gisements. *L'A.*, t. 19, p. 183-190, 9 fig.
136. BREUIL (H.), 1909. — Etudes de morphologie paléolithique. I : La transition du Moustérien vers l'Aurignacien à l'abri Audi et au Moustier. *R.E.A.P.*, t. 19, p. 320-340, 17 fig.
137. BREUIL (H.), 1910. — Sur la présence d'éolithes à la base de l'Eocène parisien, *L'A.*, t. 21, p. 285-408, 76 fig.
138. BREUIL (H.), 1911. — Etudes de morphologie paléolithique. II : L'industrie de la grotte de Chatelperron et d'autres gisements similaires. *R. Anthr.*, t. 21, p. 29-40 et p. 66-76, 20 fig.
139. BREUIL (H.), 1918. — Etudes de morphologie paléolithique. III : Les niveaux présolutréens du Trilobite. *R. Anthr.*, t. 28, p. 309-333, 25 fig.
140. BREUIL (H.), 1921. — Note sur la communication de E. Cartailhac : Observations sur l'Hiatus et le néolithique. *L'A.*, t. 31, p. 349-354.
141. BREUIL (H.), 1926. — Palaeolithic industries from the beginning of the Wurmian glaciation. *Man*, t. 26, n° 116.
142. BREUIL (H.), 1930. — Premières impressions de voyage sur la préhistoire sud-africaine. *L'A.*, t. 40, p. 209-223.
143. BREUIL (H.), 1930. — L'Afrique préhistorique. *Cahiers d'Art*, n° 5, n° 8-9, p. 449-500 (Edition 1931, p. 61-122).

144. BREUIL (H.), 1932. — Le feu et l'industrie de pierre et d'os dans le gisement du « Sinanthropus » à Chou-kou-tien. *L'A.*, t. 42, p. 1-17, 1 fig.
145. BREUIL (H.), 1932. — Les industries à éclats du Paléolithique ancien. I : Le Clactonien. *Préhistoire*, t. I, fasc. 2, p. 125-190, 28 fig.
146. BREUIL (H.), 1937. — Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève, 1912 (2^e Edition, Lagny, 78 p., 47 fig.).
147. BREUIL (H.), 1937. — Terrasses et quartzites taillés de la haute vallée de la Garonne. *B.S.P.F.*, t. 34, p. 104-130, 10 fig.
148. BREUIL (H.), 1944. — Le paléolithique au Congo Belge d'après les recherches du Docteur Cabu. *Transact. of the Royal Society of South Africa*, vol. 30, 2^e part.
149. BREUIL (H.), 1950. — A propos de l'industrie atérienne. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 56-61.
150. BREUIL (H.), 1954. — Prolégomènes à une classification préhistorique. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 7-15.
151. BREUIL (H.) et CLÉMENT (J.), 1906. — Un abri solutréen sur les bords de l'Anglin à Monthaud, commune de Chalais (Indre). Extr. des *Mémoires de la Sté des Antiquaires du Centre*, t. 29, 32 p., 13 fig.
152. BREUIL (H.) et DUBALEN (P.), 1901. — Fouilles d'un abri à Sordes en 1900. *R.E.A.P.*, t. 11, p. 251-268, 98 fig.
153. BREUIL (H.) et JANMART (J.), 1950. — Les limons et graviers de l'Angola du Nord-Est et leur contenu archéologique. *Publicações culturais de Companhia de Diamantes de Ángola*, Lisbonne, n° 3, 17 fig., 10 pl.
154. BREUIL (H.) et KOSLOWSKI (L.), 1931. — Etudes de stratigraphie paléolithique dans le nord de la France, la Belgique et l'Angleterre. *L'A.*, t. 41, p. 449-488, 23 fig.
155. BREUIL (H.) et KOSLOWSKI (L.), 1932. — Etudes de stratigraphie paléolithique... *L'A.*, t. 42, p. 27-47, 17 fig. et p. 291-314, 10 fig.
156. BREUIL (H.) et KOSLOWSKI (L.), 1934. — Etudes de stratigraphie paléolithique... *L'A.*, t. 44, p. 249-290, 18 fig.
157. BREUIL (H.) et ZBYSZEWSKI (G.), 1947. — Révision des industries mésolithiques de Muge et de Magos. *Comunicações dos serviços geológicos de Portugal*, t. 28, p. 149-196, 16 pl. BREUIL (H.), cf. CAPITAN (L.)
158. BREW (J. O.), 1946. — Archaeology of Alkali Ridge, Southeastern Utah. *Papers of the Peabody Museum of american archaeology and ethnology, Harvard University*, n° 21, 345 p., 192 fig. BRÉZILLON (M.), cf. LEROI-GOURHAN (A.)
159. BRIARD (J.), 1958. — A propos des relations de la Bretagne et de la Normandie au Bronze ancien. *B.S.P.F.*, t. 55, p. 20-22, 1 fig.
160. BRIARD (J.) et GIOT (P. R.), 1956. — Typologie et chronologie du Bronze ancien et du premier Bronze moyen en Bretagne. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 363-373, 6 fig.
161. BROCA (P.), 1872. — Les troglodytes de la Vézère. *A.F.A.S.*, 1^e session, Bordeaux, p. 1199-1237, 29 fig. BRUNG (Abbé), cf. CAPITAN (L.)
162. BURDO (R. P.), 1948. — Les flèches tranchantes du Pinacle (Jersey). *B.S.P.F.*, t. 45, p. 125-126.
163. BURKITT (M. C.), 1920. — Classification of burins or gravers. *Proceedings of the Prehistoric Society of East Anglia* (1919-1920), vol. 3, part. 3, p. 306-310, 2 fig. BURNEZ (C.), cf. BOUDIER (F.)
164. CABROL (A.) et COUTIER (L.), 1932. — Contribution à l'étude de la taille de l'obsidienne au Mexique. *B.S.P.F.*, t. 29, p. 456-457 et p. 579-582.
165. CADENAT (P.), 1948. — La station préhistorique de Columnata (commune mixte de Tiaret, Département d'Oran). *Bull. de la Sté de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, t. 70, p. 3-65.
166. CADENAT (P.), 1954. — Un outil iberomaurusien peu connu : le retouchoir en silex. *Libyca*, t. 2, 1^{er} sem., p. 151-154, 1 fig.
167. CADENAT (P.), 1963. — Sondage au « Cubitus », station épipaléolithique des environs de Tiaret. *Libyca (A.E.P.)*, t. 11, p. 75-122, 19 fig.
168. CAMBRY (J.), 1805. — *Monuments celtiques ou recherches sur le culte des pierres*, Paris, Johanneau, 1 vol., 432 p.
169. CAPITAN (L.), 1891. — Un nouveau type d'instrument moustérien : le disque racloir. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 2, p. 564-565.
170. CAPITAN (L.), 1892. — Un nouveau disque-racloir. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 3, p. 363.
171. CAPITAN (L.), 1892. — Evolution morphologique de la scie en silex. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 3, p. 577-579.
172. CAPITAN (L.), 1896. — La station acheuléenne de la Micoque (Dordogne). *R.E.A.P.*, t. 6, p. 406-416, 8 fig.

173. CAPITAN (L.), 1897. — La station de la Vignette. *R.E.A.P.*, t. 7, p. 208-215, 10 fig.
174. CAPITAN (L.), 1900. — Les divers instruments chelléens et acheuléens compris sous la dénomination unique de coup-de-poing. *C.I.A.A.P.*, 12^e session, Paris (1901), p. 55 à 62, 9 fig.
175. CAPITAN (L.), 1902. — Un nouveau gisement chelléen, commune de Clérieux près Curson (Drôme), *A.F.A.S.*, 31^e session, Montauban, p. 755-757.
176. CAPITAN (L.), 1904. — Etude des silex recueillis par M. Amelineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). *R.E.A.P.*, t. 14, p. 89-98, 9 fig.
177. CAPITAN (L.), 1912. — L'évolution du travail de la pierre durant le Paléolithique (étude technologique). *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève (1913), p. 429-434.
178. CAPITAN (L.) et BREUIL (H.), 1902. — Une fouille systématique à Laugerie-Haute. *A.F.A.S.*, 31^e session, Montauban, p. 771-773.
179. CAPITAN (L.), BREUIL (H.), BOURRINET (P.) et PEYRONY (D.), 1906. — L'abri Mège, une station magdalénienne à Teyjat, Dordogne. *R.E.A.P.*, t. 16, p. 196-212, 9 fig.
180. CAPITAN (L.), BREUIL (H.), BOURRINET (P.) et PEYRONY (D.), 1908. — La grotte de la Mairie à Teyjat (Dordogne). Fouilles d'un gisement magdalénien. *R.E.A.P.*, t. 18, p. 153-173, 13 fig. et p. 198-218, 23 fig.
181. CAPITAN (L.) et BRUNG (Abbé), 1896. — Un nouveau type d'instrument : Le grattoir à bec. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 7, p. 373-376, 2 fig.
182. CAPITAN (L.) et PEYRONY (D.), 1905. — Fouilles à la Ferrassie (Dordogne). *C.P.F.*, 1^e session, Périgueux, p. 143-144.
183. CAPITAN (L.) et PEYRONY (D.), 1912. — Station préhistorique de la Ferrassie, commune de Savignac du Bugue (Dordogne). *R. Anthr.*, t. 22, p. 29-50, 18 fig. et p. 70-99, 17 fig.
184. CAPITAN (L.) et PEYRONY (D.), 1928. — *La Madeleine : son gisement, ses industries, ses œuvres d'art.* Paris, Ed. Nourry, 125 p., 70 fig., 19 pl.
185. CAPITAN (L.) et SARAUW (M. G.), 1924. — Le gisement suédois de Kyvikk. *C.I.A.A.P.*, 11^e session, Prague, p. 299-301.
- CAPITAN (L.), cf. SALMON (P.)
186. CARRIÈRE (G.), 1886. — Quelques stations préhistoriques de la province d'Oran. *Bull. de la Sté de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, t. 6, p. 136-154.
187. CARTAILHAC (E.), 1885. — Les grottes artificielles sépulcrales du Portugal. *Matériaux*, t. 19, p. 1-18, 38 fig.
188. CARTAILHAC (E.), 1889. — *La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments.* Paris, Alcan, 336 p., 162 fig.
189. CARTAILHAC (E.), 1896. — Quelques faits nouveaux du Préhistorique ancien des Pyrénées. II. *L'A.*, t. 7, p. 309-318, 6 fig.
190. CARTAILHAC (E.), 1905. — Un gisement inédit de silex pygmées en Dordogne. *C.P.F.*, 1^e session, Périgueux, p. 241-242.
191. CARTAILHAC (E.) et BOULE (M.), 1889. — *La grotte de Reilhac (Causse du Lot).* Lyon, Ed. Pitrat, 68 p.
192. CARTEREAU (E.), 1917. — La mèche néolithique. *B.S.P.F.*, t. 14, p. 76-80, 1 fig.
193. CASTANY (G.) et GOBERT (E. G.), 1954. — Morphologie quaternaire, palethnologie et leurs relations à Gafsa. *Libyca*, t. 2, 1^{er} semestre, p. 9-37.
194. CAUVIN (J.), 1962. — Les industries lithiques du Tell de Byblos. *L'A.*, t. 66, p. 488-502, 5 fig.
195. CAUVIN (J.), 1963. — Le Néolithique de Moukhtara (Liban Sud). *L'A.*, t. 67, p. 489-511, 11 fig.
196. CAUVIN (M. C.), 1964. — Les industries macrolithiques récentes à la lumière des nouvelles découvertes. *L'A.*, t. 68, p. 194-199.
197. CAYEUX (L.), 1957. — Le Chalcolithique de tradition campignienne du Pays de Caux. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 526-534, 3 pl.
198. CAYEUX (L.), 1957. — Les herminettes et les houes à encoches latérales du précampignien du Pays de Caux. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 572-575, 1 fig.
199. CECIL CURWEN (E.), 1930. — Prehistoric flint sickles. *Antiquity*, t. 4, p. 179-186, 2 fig., 1 pl.
200. CELS (E.) et PAUW (E. de), 1886. — Considérations sur la taille du silex telle qu'elle était pratiquée à Spiennes à l'âge de la pierre polie. *Bull. de la Sté d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 4, p. 246-258, 2 pl. h-t.
201. CHANTRE (E.), 1865. — Note sur des cavernes à ossements et à silex taillés du Nord du Dauphiné. *Matériaux*, t. 2 (1865-66), p. 397-400.
202. CHAPRON (H.) et BAUCHÉ (E.), 1937. — Le Campignien aux environs de Mantes-Gassicourt (S.-et-O.). La station de la Glaisière, *B.S.P.F.*, t. 34, p. 261-268, 2 fig.

203. CHASTAING (Abbé), 1906. — Observations sur des marteaux, racloirs et poinçons trouvés en Périgord à la station du Moustier. *C.P.F.*, 2^e session, Vannes, p. 215-222, 5 fig.
204. CHAUVENT (G.), 1883. — Lasso préhistorique. *B.S.A.P.*, 3^e série, t. 6, p. 390-393.
205. CHAUVENT (G.), 1887. — Les débuts de la gravure et de la sculpture. *Revue poitevine et saintongeaise*, t. 3, n° 34, 16 p.
206. CHAUVENT (G.), 1896. — Stations quaternaires de la Charente (Bibliographie et statistique. Fouilles au Ménieux et à la Quina). *Bull. de la Sté archéologique et historique de la Charente*, p. 221-336.
207. CHAUVENT (G.), 1896. — Station de la Micoque (Dordogne). *Sté archéologique et historique de la Charente*, annexe au procès-verbal de la séance du 11.11.1896, p. 92-98.
208. CHAUVENT (G.), 1907. — Boules en pierre moustériennes. *C.P.F.*, 3^e session, Autun (Paris, 1908), p. 189-201, 1 fig., 1 pl.
209. CHAVAILLON (J.), 1958. — Industrie archaïque du Paléolithique ancien, en place dans les alluvions de l'Oued Guir (Sahara Nord-Occidental). *B.S.P.F.*, t. 55, p. 431-443, 4 fig., 2 pl.
210. CHAVAILLON (J.), 1962. — Quelques aspects typologiques du Paléolithique inférieur de la Charente. *B.S.P.F.*, t. 58, p. 776-786, 5 fig.
211. CHAVAILLON (J.), 1964. — *Classification des pièces présentant un biseau terminal*. Tableau multi-graphié, Bellevue (S.-et-O.). Laboratoire de Géologie du Quaternaire, C.N.R.S.
CHAVAILLON (J.), cf. ALIMEN (A.), LEROI-GOURHAN (A.)
CHAINET (M. A.), cf. OCTOBON (R.)
212. CHEYNIER (A.), 1930. — Un outil magdalénien nouveau à Badegoule, la raclette. *B.S.P.F.*, t. 27, p. 483-488, 4 fig.
213. CHEYNIER (A.), 1931. — Pointes à piquer, *B.S.P.F.*, t. 28, p. 486-488, 1 pl.
214. CHEYNIER (A.), 1932. — Les raclettes et la retouche abrupte. *Congrès International des Sciences préhistoriques et protohistoriques*, 1^{re} session, Londres, p. 75-76.
215. CHEYNIER (A.), 1933. — Les raclettes et la retouche abrupte. Extr. de *B.S.S.H.A.C.*, t. 55.
216. CHEYNIER (A.), 1934. — Les lamelles à bord abattu et les pièces microlithiques dans le Solutréen final de Badegoule. *B.S.P.F.*, t. 31, p. 291-305, 6 fig.
217. CHEYNIER (A.), 1934. — Note relative à l'utilisation des nuclei comme nuclei-outils dans le Solutréen de Badegoule. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux (Paris 1935), p. 357-365, 2 pl.
218. CHEYNIER (A.), 1939. — Le Magdalénien primitif de Badegoule. Niveaux à raclettes. *B.S.P.F.*, t. 36, p. 354-396, 14 pl.
219. CHEYNIER (A.), 1946. — Les flèches à tranchant transversal. *B.S.P.F.*, t. 43, p. 208-211, 1 fig.
220. CHEYNIER (A.), 1949. — Badegoule, station solutréenne et proto-magdalénienne. *A.I.P.H.*, mémoire 23, 230 p., 114 fig.
221. CHEYNIER (A.), 1950. — Les becs-canifs. *B.S.P.F.*, t. 47, p. 137-139, 1 fig.
222. CHEYNIER (A.), 1951. — Les industries proto-magdalénienes. *B.S.P.F.*, t. 48, p. 190-192.
223. CHEYNIER (A.), 1952. — Les lamelles à cran. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 557-558.
224. CHEYNIER (A.), 1952. — Des pierres à fusil aux grattoirs d'avivage. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 190.
225. CHEYNIER (A.), 1953. — Les lamelles à bord abattu. Autonomie, origine, évolution et usages possibles. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 81-85.
226. CHEYNIER (A.), 1953. — Stratigraphie de l'abri Lachaud et les cultures des bords abattus. *Archivo de Prehistoria levantina*, 4, p. 25-55, 20 fig.
227. CHEYNIER (A.), 1954. — Observations présentées en séance par le Dr A. CHEYNIER sur : F. Bordes. Notes de typologie paléolithique (voir n° 69). *B.S.P.F.*, t. 51, p. 339.
228. CHEYNIER (A.), 1955. — Feuilles de laurier à cran. *B.S.P.F.*, t. 52, p. 284-286, 2 fig.
229. CHEYNIER (A.), 1956. — Compte-rendu de : Mac Burney et Hey. Préhistoire de la Cyrénaique. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 334-336, 1 fig.
230. CHEYNIER (A.), 1956. — Les lamelles à bord abattu et leurs retouches. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 656-663, 4 fig.
231. CHEYNIER (A.), 1956. — La Bombetterie, station aurignacienne de plein air à Cublac (Corrèze). *Libro Homenaje al Conde de la Vega del Sella*, p. 95-105, 8 fig.
232. CHEYNIER (A.), 1956. — Les Gros Monts, à Nemours (S.-et-M.). *C.P.F.*, 15^e session, Poitiers-Angoulême (Paris, 1957), p. 344-365, 10 fig.
233. CHEYNIER (A.), 1958. — Impromptu sur la séquence des pointes du Paléolithique supérieur. *B.S.P.F.*, t. 55, p. 190-205, 7 pl.
234. CHEYNIER (A.), 1958. — Les coutelas du Cirque de la Patrie. *B.S.P.F.*, t. 55, p. 206-207, 1 fig.

235. CHEYNIER (A.), 1960. — Place pour le Gravetien. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 390-412.
236. CHEYNIER (A.), 1963. — Les burins. *B.S.P.F.*, t. 60, p. 791-805, 1 fig.
237. CHEYNIER (A.), 1963. — La grotte de Pair-non-Pair, Gironde. *Documents d'Aquitaine*, 2, Bordeaux, 219 p., 60 fig., pl.
238. CHEYNIER (A.), 1965. — *Comment vivait l'homme des cavernes à l'âge du renne*. Paris, Ed. du Scorpion, 227 p., 27 fig.
239. CHEYNIER (A.) et BARNES (A. S.), 1936. — Les lames à section triangulaire et les pièces à crêtes. *C.P.F.*, 12^e session, Toulouse-Foix (Paris, 1937), p. 630-637, 5 fig.
240. CHEYNIER (A.) et BOUYSSONIE (J.), 1946. — Bibliographie de la question des flèches à tranchant transversal. *B.S.P.F.*, t. 43, p. 204-207.
241. CHEYNIER (A.) et BOUYSSONIE (J.), 1955. — Chancelade, abri de Raymonden. Extr. de *B.S.S.H.A.C.*, 16 p., 19 fig.
242. CHEYNIER (A.) et GONZALES ETCHEGARAY (J.), 1964. — La grotte de Valle. *Miscelanea en Homenaje al Abate Henri Breuil (1877-1961)*, t. I, Barcelone, p. 327-345, 13 fig.
243. CHEYNIER (A.) et VIGNARD (E.), 1954. — A propos de l'Iberomaurusien. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 215-216, 1 fig.
- CHEYNIER (A.), cf. Barnes (A. S.)
244. CHIERICI (G.), 1875. — La Selci romboidali. *Bullet. di Paleontol. Ital.*, t. I.
245. CHILDE (G.), 1953. — *L'Orient préhistorique*. Paris, Payot, 326 p., 111 fig., 28 pl., 2 cartes.
246. CHILDE (G.) et SANDARS (N.), 1950. — La civilisation de Seine-Oise-Marne. *L'A.*, t. 54, p. 1-18.
- CHOLLET (A.), cf. PRADEL.
247. CHOUQUET (E.), 1881. — Quaternaire de Chelles. Géologie, faune, Acheuléen et Moustérien. *Matériaux*, 2^e série, t. 12, p. 329-344, 1 fig.
- CHRISTY (E.), cf. LARTET (E.).
248. CLARK (J. G. D.), 1936. — *The mesolithic settlement of North Europa. A study of the food-gathering peoples of Northern Europe during the early post-glacial period*. Cambridge, University Press, 16, 284 p., 74 fig., 8 pl., 1 carte h.-t.
249. CLÉMENT (M.), 1865. — Série d'objets lacustres de l'époque de la pierre. *Matériaux*, t. 2 (1865-1866) p. 511-517, 8 fig.
- CLÉMENT (J.), cf. BREUIL (H.).
250. CLOUET (M.), 1928. — L'outillage de la station Moulin-de-Vent, Montils, Charente-Inférieure. *A.F.A.S.*, 52^e session, La Rochelle, p. 445-447.
251. COIFFARD (J.), 1937. — L'Aurignacien en Charente. Extr. du *Bull. de la Sté archéologique et historique de la Charente*, p. 113-128, 2 pl.
252. COLANI (M.), 1929. — Quelques paléolithiques hoabiniens typiques de l'abri sous roche de Lang-Kay. *B.S.P.F.*, t. 26, p. 353-384, 29 fig.
253. COLLE (J. R.), 1959. — La question des petits perçoirs. *B.S.P.F.*, t. 56, p. 268-272.
254. COMBES (J. L.), 1865. — L'ancienneté de l'homme dans les vallées du Lot et de ses affluents. *Matériaux*, t. 2 (1865-1866), p. 250-254.
255. COMBIER (J.), 1955. — Pointes levalloisiennes retouchées sur la face plane (pointes, type Soyons). *B.S.P.F.*, t. 52, p. 432-434, 1 fig.
256. COMBIER (J.), 1955. — Solutré. Les fouilles de 1907 à 1925. Mise au point stratigraphique et typologique. *Travaux du Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon*. Nouv. Série, 2, p. 93-222, 32 fig.
257. COMBIER (J.), 1959. — Informations, Circonscription de Grenoble (Ventavon). *Gallia Préhistoire*, t. 2, p. 198-199.
258. COMBIER (J.), 1962. — Nouvelles recherches sur le Paléolithique supérieur de la Tchécoslovaquie. *L'A.*, t. 66, p. 558-574, 5 fig.
259. COMBIER (J.) et DESBROSSE (R.), 1964. — Magdalénien final à pointe de Teyjat dans le Jura méridional. *L'A.*, t. 68, p. 190-194, 1 fig.
- COMBIER (J.), cf. LARUE (M.).
260. COMMONT (V.), 1906. — Les découvertes récentes de Saint-Acheul. L'Acheuléen. *R.E.A.P.*, t. 16, p. 228-241, 16 fig.
261. COMMONT (V.), 1907. — L'industrie des graviers supérieurs de Saint-Acheul. *R.E.A.P.*, t. 17, p. 14-32, 27 fig.
262. COMMONT (V.), 1907. — L'industrie de la base de la terre à briques à Saint-Acheul, Montières, Belloy-sur-Somme. *R.E.A.P.*, t. 17, p. 239-263, 23 fig.
263. COMMONT (V.), 1908. — Les industries de l'ancien Saint-Acheul. *L'A.*, t. 19, p. 557-572, 75 fig.

264. COMMONT (V.), 1909. — L'industrie moustérienne dans le Nord de la France. *C.P.F.*, 5^e session, Beauvais, p. 115-197, 34 fig.
265. COMMONT (V.), 1910. — Contribution à l'étude des silex taillés de Saint-Acheul et de Montières. Extr. du *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France*, 53 p., 30 fig.
266. COMMONT (V.), 1911. — Evolution de l'industrie chelléenne dans les alluvions fluviatiles de la vallée de la Somme. *R.P.*, t. 6, p. 65-80, 7 fig.
267. COMMONT (V.), 1912. — Moustérien à faune chaude dans la vallée de la Somme à Montières-lès-Amiens. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève (1913), t. I, p. 291-300, 3 fig.
268. COMMONT (V.), 1912. — Le Moustérien ancien à Saint-Acheul et Montières. *C.P.F.*, 8^e session, Angoulême (Paris, 1913), p. 297-321, 14 fig.
269. CORDIER (G.), 1958. — Contribution à l'étude préhistorique de la vallée de l'Indre. *B.S.P.F.*, t. 55, p. 507-514, 3 fig.
270. CORDIER (G.), 1958. — Réflexions terminologiques : le « Pressignien ». *B.S.P.F.*, t. 47, p. 481-483.
271. COTTE (C.), 1911. — La station du Pic d'Oriou. *C.P.F.*, 7^e session, Nîmes, (Paris, 1912), p. 146-162, 4 pl.
272. COTTE (C.), 1912. — Sur des tranchets en silex et sur quelques objets qui s'en rapprochent. *C.P.F.*, 8^e session, Angoulême (Paris, 1913), p. 509-516.
273. COTTE (C.), 1924. — *Documents sur la préhistoire de la Provence : II. La civilisation néolithique*. Aix-en-Provence, 234 p., 17 fig.
274. COTTEAU (G.), 1865. — Rapport sur les progrès de la géologie et de la paléontologie en France pendant l'année 1863. *Matériaux*, t. I, (1864-1865), p. 133-136.
275. COTTEVILLE-GIRAUDET (R.), 1933. — L'Egypte avant l'Histoire. Paléolithique, Néolithique, Ages du cuivre. Introduction à l'étude de l'Egypte pharaonique. Extr. du *Bull. de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. 33, 167 p., 87 fig., 16 pl.
276. COUCHARD (J.), 1960. — Gisement du Bellet, près Brive, Corrèze, note complémentaire. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 282-286.
- COUCHARD (J.), cf. SONNEVILLE-BORDES (D. de).
277. COULONGES (L.), 1928. — Le gisement préhistorique du Martinet à Sauveterre-La-Lémance (Lot-et-Garonne). *L'A.*, t. 38, p. 495-503, 4 fig.
278. COULONGES (L.), 1935. — Les gisements préhistoriques de Sauveterre-La-Lémance (Lot-et-Garonne). *A.I.P.H.*, mémoire 14, 56 p., 24 fig., 6 pl.
- COULONGES (L.), cf. BORDES (F.), PEYRONY (D.).
279. COUSTÉ (R.) et MALVESIN-FABRE (G.), 1950. — Les récurrences constatées dans le gisement des grottes « de Jaurias » à Bisqueytan (Gironde). *C.P.F.*, 13^e session, Paris (1952), p. 254-260, 2 pl.
280. COUSTÉ (R.) et MALVESIN-FABRE (G.), 1953. — L'industrie microlithique magdalénienne du gisement des « grottes de Jaurias » à Bisqueytan. Saint-Quentin-de-Baron (Gironde). *C.P.F.*, 14^e session, Strasbourg-Metz, (Paris, 1955), p. 204-211.
281. COUTIER (L.), 1929. — Expériences de taille pour rechercher les anciennes techniques paléolithiques. *B.S.P.F.*, t. 26, p. 172-174.
282. COUTIER (L.), BLANCHARD (J.) et VIGNARD (E.), 1945. — Les pointes de Sonchamp. *B.S.P.F.*, t. 42, p. 130-134, 1 fig.
- COUTIER (L.), cf. CABROL (A.).
283. COUTIL (L.), 1905. — Similitude de certaines stations paléolithiques de la Dordogne, de la Charente et de l'Eure. *C.P.F.*, 1905, 1^{re} session, Périgueux, p. 172-179.
284. COUTIL (L.), 1912. — Tardenoisien, Capsien, Gétulien, Ibéro-maurusien, Intergétulo-néolithique, Tellien, Loubirien, Genyenien. (Silex à formes géométriques). *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève (1913), p. 301-336.
285. DAGAN (T.), 1956. — Le site préhistorique de Tiemassas (Sénégal). *Bull. de l'Institut français d'Afrique Noire*, série B, t. 18, p. 432-461, 13 fig.
286. DALEAU (F.), 1874. — Note sur la taille du silex à l'époque préhistorique. *A.F.A.S.*, 3^e session, Lille, p. 509-510.
287. DALEAU (F.), 1878. — Notice sur les stations préhistoriques de l'étang de Lacanau, arrondissement de Bordeaux (Gironde). Extr. de *Congrès intern. des Sciences anthropologiques*, (Paris, 1880), 4 p.
288. DALEAU (F.), 1879. — Les stations préhistoriques des étangs d'Hourtin et de Lacanau, Gironde. *A.F.A.S.*, 8^e session, Montpellier, p. 807-813.
289. DALEAU (F.), 1883. — Sur des lésions que présentent certains os de la période paléolithique. *A.F.A.S.*, 12^e session, Rouen, p. 600-602.
290. DALEAU (F.), 1896. — Les gravures sur roche de la grotte de Pair-non-Pair. Extr. des *Actes de la Société archéologique de Bordeaux*, (1897), 18 p., 6 pl.

291. DALEAU (F.), 1910. — Silex à retouches anormales de la station de la Bertonne ou la Rousse. Commune de Peujard, Gironde. Extr. des *Actes de la Société archéologique de Bordeaux*, t. 31, 18 p., 5 fig., 8 pl.
292. DALLONI (M.), 1948. — Matériaux pour l'étude du Sahara oriental. Région entre la Libye, le Tibesti et le Kaouar (Niger). Géologie et Préhistoire. *Mission scientifique du Fezzan*, t. 6, Inst. de Recherches sahariennes, Alger, 118 p., 11 fig., 49 pl.
293. DANICOURT (A.), 1886. — Étude sur quelques antiquités trouvées en Picardie. *Revue Archéologique*, p. 65-105.
294. DANIEL (R.), 1957. — Similitude de l'industrie paléolithique du « Cirque de la Patrie », près Nemours (Seine-et-Marne) avec celle du niveau de base de Laugerie-Haute (Tayac, Dordogne) (Périgordien III). *B.S.P.F.*, t. 34, p. 338-344, 2 pl.
295. DANIEL (R.), 1956. — Les gisements de la forêt de Montmorency (S.-et-O.), 2^e partie. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 217-221.
296. DANIEL (R.) et DANIEL (M.), 1948. — Le Tardenoisien classique du Tardenois. *L'A.*, t. 52, p. 411-449.
- 296 bis. DANIEL (R.) et ROZOY (J. G.), 1966. — Divers types d'armatures tardenoisiennes à base non retouchée. *B.S.P.F.*, t. 63, p. 251-261, 3 fig.
297. DANIEL (R.) et VIGNARD (E.), 1953. — Tableaux synoptiques des principaux microlithes géométriques du Tardenoisien français. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 314-322, 5 fig.
298. DARPEIX (A.), 1934. — Quelques observations sur le Moustérien du gisement Sandougne, à Tabaterie, commune de la Gonterie (Dordogne). Deuxième note sur le burin moustérien. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux, (Paris, 1935), p. 336-372, 4 fig.
299. DARPEIX (A.), 1934. — Station préhistorique de la Forge. Extr. du *B.S.H.A.P.*, 27 p., 12 fig., 1 pl. DARPEIX (A.), cf. PEYRONY (D.).
300. DAVID (P.), 1947. — La Chaire à Calvin (commune de Mouthiers, Charente). *B.S.P.F.*, t. 44, p. 31-32, 1 fig. DEBONO (F.), cf. LAUER (J.-P.).
301. DEBRUGE (A.), 1905. — Étude sur les burins et les silex de formes géométriques de la région des hauts plateaux de l'Atlas. *H.P.*, t. 3, p. 270-275, 6 fig.
302. DEBRUGE (A.), 1911. — Les escargotières Kjoekkenmoeddings de la région de Tebessa. *C.P.F.*, 7^e session, Nîmes, (Paris, 1912), p. 190-220, 3 fig., 9 pl.
303. DEBRUGE (A.), 1912. — Les outils pédonculés de la station préhistorique de Aïn-el-Mouhaâd, près Tebessa, département de Constantine. *C.P.F.*, 8^e session, Angoulême, (Paris, 1913), p. 356-368, 11 fig.
304. DÉCHELETTE (J.), 1924. — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. T. I : Archéologie préhistorique. Paris, Picard, 2^e édition, 748 p., 249 fig.
305. DEGORGE (J.P.), 1961. — Forme spectaculaire mais aberrante de lame néolithique. *B.S.P.F.*, t. 58, p. 281, 1 fig.
306. DEKEYSER (L.), 1939. — Le Tardenoisien constitue-t-il une époque des âges de la pierre. *Mélanges H. Bégouën*, Toulouse, p. 375-382.
307. DELAGE (F.), 1935. — Les Roches de Sergeac (Dordogne). *L'A.*, t. 45, p. 281-317, 21 fig.
308. DELAGE (F.), 1938. — L'abri de la Souquette à Sergeac (Dordogne). Extr. du *B.S.H.A.P.*, Périgueux, 25 p., 10 fig.
309. DELAGE (F.), 1939. — La grotte de la Balutie. *Mélanges H. Bégouën*, Toulouse, p. 161-169, 5 fig.
310. DELAMAIN (R.), 1914. — Restes d'industrie lithique sur les bords de la tourbière de Garde-Epée, commune de Saint-Brice près Cognac (Charente). *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, t. 32, p. 190-199.
311. DELARUE (R.) et VIGNARD (E.), 1956. — Un gisement « sauveterrien » près de Nemours (S.-et-M.). *C.P.F.*, 15^e session, Poitiers-Angoulême, (Paris, 1957), p. 445-451, 1 pl.
312. DELARUE (R.) et VIGNARD (E.), 1958. — Le Protomagdalénien I du deuxième Redan de Nemours (S.-et-M.). *B.S.P.F.*, t. 55, p. 529-539, 3 fig.
313. DELARUE (R.) et VIGNARD (E.), 1959. — Le grattoir-bec : un nouvel outil du Paléolithique supérieur. *B.S.P.F.*, t. 56, p. 358-363, 3 fig.
314. DELARUE (R.) et VIGNARD (E.), 1960. — Le Protomagdalénien I du Bois des Chênes sur la platière des Beauregard près de Nemours (S.-et-M.). *B.S.P.F.*, t. 57, p. 607-620, 3 fig. DELARUE (R.), cf. BERTHOLAT (M.).
315. DELESTREÉ (L.P.), 1963. — Tranchets campigniens et post-campigniens de la station du Cap Hornu considérés comme outils polyvalents. *B.S.P.F.*, t. 60, p. 215-220, 3 pl.
316. DELFORTRIE (M.), 1872. — Le préhistorique dans le département de la Gironde. *A.F.A.S.*, 1^e session, Bordeaux, p. 702-705.
317. DELPORTE (H.), 1957. — Les fouilles d'Istallosko et les problèmes du leptolithique hongrois. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 271-279, 3 cartes.

318. DELPORTE (H.), 1957. — L'industrie périgordienne de l'abri du Facteur ou de la Forêt, à Tursac (Dordogne). Extr. du *Bull. de la Société d'Etudes et de Recherches préhistoriques*, Les Eyzies, n° 7, 14 p., 7 fig.
319. DELPORTE (H.), 1958. — Observations nouvelles à l'abri du Facteur (Tursac). Extr. du *Bull. de la Société d'Etudes et de Recherches préhistoriques*, Les Eyzies, n° 8, 11 p., 7 fig.
320. DELSOL (H.), 1939. — Une nouvelle station de plateaux des environs de Brive : Le Puy d'Aly. *Mélanges H. Bégouën*, Toulouse, p. 171-177, 4 fig.
- DESBROSSE (R.), cf. COMBIER (J.).
321. DESFORGES (A.), 1907. — La micro-industrie et les prismes à crochet de Fléty (Nièvre). *C.P.F.*, 3^e session, Autun, (Paris, 1908), p. 241-245, 2 fig.
322. DESFORGES (A.), 1916. — Discussion à propos des tarauds. *B.S.P.F.*, t. 13, p. 89-91.
323. DESFORGES (A.), 1916. — Outils prismatiques triangulaires avec ou sans crochet. *B.S.P.F.*, t. 13, p. 348-352, 4 fig.
324. DESNOYERS (J.), 1863. — Note sur les indices matériels de la coexistence de l'homme avec l'*Elephas meridionalis* dans un terrain des alluvions de Chartres. *C.R. de l'Académie des Sciences*, Paris, 8 juin 1863.
325. DESOR (E.), 1865. — *Les palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel*. Paris, Ed. Reinwald, 135 p., 95 fig.
326. DESRIBES (R.), 1921. — Industrie paléolithique en Phénicie. Quelques ateliers paléolithiques des environs de Beyrouth. *Mélanges de la Faculté orientale*, Beyrouth, t. 7, p. 189-210, 12 pl.
327. DEYDIER (M.), 1905. — La vallée du Largue néolithique : ses silex, ses maillets ; nouveaux types. *C.P.F.*, 1^{re} session, Périgueux, p. 299-326, 17 pl. h.-t.
328. DEYSIER (M.), 1907. — Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux. I : Région sud-ouest. Quaternaire ancien, moyen et supérieur. Néolithique. *C.P.F.*, 3^e session, Autun (Paris, 1908), p. 135-173, 6 pl.
329. *Dictionnaire des sciences anthropologiques*. Paris, O. Doin, Marpon et Flammarion, (s. d.), 1128 p., 286 fig.
330. *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle*, 1768 (Valmont de Bomare).
331. DOIGNEAU (A.), 1873. — Sur les silex dits : pointes à tranchant transversal. *Matériaux*, t. 9, p. 22-26, 1 pl.
332. DOIGNEAU (A.), 1900. — La sablière des Rochottes. *B.S.A.P.*, 5^e série, t. I, p. 122-125, 5 fig.
333. DOIGNEAU (A.), 1906. — Note sur les rabots préhistoriques. *B.S.P.F.*, t. 3, p. 19-21.
334. DOIGNEAU (A.), 1906. — Sur la préhension et la détermination des rabots en silex. *B.S.P.F.*, t. 3, p. 102-109.
- DONICI (A.), cf. PITTARD (E.).
335. DORANLO (R.), 1916. — Contribution à l'étude du Néolithique en Basse-Normandie : l'atelier de Banville (Calvados). *B.S.P.F.*, t. 13, p. 362-368, 2 fig., p. 525-532, 1 fig., p. 555-562, 3 fig.
336. DREYFUS (M.C.), 1959. — Précisions sur la typologie des tranchets. *B.S.P.F.*, t. 56, p. 143-148, 2 pl.
337. DREYFUS (M. C.), 1960. — Précisions sur l'outillage du Néolithique à l'Age du Bronze. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 85-94.
- DREYFUS (M. C.), voir CAUVIN (M. C.).
- DUBALEN (P.), cf. BREUIL (H.).
338. DUCROST (Abbé), 1875. — Sur la station préhistorique de Solutré. *A.F.A.S.*, 2^e session, Lyon, p. 629-651, 2 fig.
339. DUPONT (E.), 1867. — *Notices préliminaires sur les fouilles exécutées sous les auspices du Gouvernement belge dans les cavernes de la Belgique*. Bruxelles, Mucquardt, t. I, 26 p., 2 pl., t. II, 96 p., 8 pl.
340. DUPONT (E.), 1872. — *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. Bruxelles, Mucquardt, 250 p., 41 fig., 4 pl., 1 tableau.
- DURVILLE (C.), cf. FITTE (P.).
341. DUTEURTRE (M.), 1955. — A propos de l'expression « petit pic ou retouchoir campignien ». *B.S.P.F.*, t. 52, p. 10.
342. EDEINE (B.), 1960. — Essai de contribution aux études de technologie de l'outillage néolithique. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 229-232, 5 fig.
343. EDEINE (B.), 1962. — Essai de contribution aux études de technologie de l'outillage néolithique : à propos de la fabrication des anneaux-disques. *B.S.P.F.*, t. 59, p. 113-120, 4 fig.
344. EFIMIENKO (P. P.) et BORISKOVSKI (P. I.), 1956. — La station paléolithique de Borchevo II, dans : Okladnikov, Paléolithique et Néolithique de l'U.R.S.S., p. 44-91, 26 fig. (voir n° 550).
345. ELOY (L.), 1946. — Tablettes de nucléus paléolithiques provenant des cavernes préhistoriques de Goyet-Mozet (province de Namur). *Bull. de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. 57, p. 85-90, 3 fig.

346. ELOY (L.), 1946. — Eclats de ravivage appartenant aux grattoirs carénés, nucléiformes ou rabots des stations paléolithiques de Goyet-Mozet (Province de Namur). *Bull. de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. 57, p. 192-195, 1 fig.
347. ELOY (L.), 1950. — Reconstitutions réalisées à la suite de la fouille d'un atelier de taille omalien à Dom-martin (Belgique). *C.P.F.*, 13^e session, Paris (1952), p. 279-290, 4 fig.
348. ELOY (L.), 1953. — Les flancs de ravivage de nucléus, paléo, mésô et néolithiques. *C.P.F.*, 14^e session, Strasbourg-Metz, (Paris, 1954), p. 250-259, 4 fig.
349. ELOY (L.), 1954. — Fractures intentionnelles observées sur des outils moustériens. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 29-31, 1 fig.
350. ELSTERHORST (Groupe d'Etudes préhistoriques d'...), 1950. — Le gisement d'Elsterhorst (Haute-Lusace) et la civilisation à caractère « mésolithique » de l'Elster et de la Sprée. *C.P.F.*, 13^e session, Paris (1952), p. 328-353, 8 fig.
- EMPERAIRE (A.), cf. LEROI-GOURHAN (A.) (voir LAMING-EMPERAIRE).
351. EMPERAIRE (J.) et LAMING (A.), 1961. — Les gisements des îles Englefield et Vivian dans la mer d'Otway, Patagonie australie. *Journal de la Société des américanistes*, Paris, p. 7-75, 13 fig., 1 tableau.
352. ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (Diderot, d'Alembert). Genève, 1779.
353. ENGERRAND (G.), 1905. — Six leçons de préhistoire. Bruxelles, Larcier, 263 p., 124 fig.
354. ESCALON DE FONTON (M.), 1953. — La technique de taille moustéroïde de l'Epipaléolithique méditerranéen. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 222-224, 1 pl.
355. ESCALON DE FONTON (M.), 1956. — Préhistoire de la Basse-Provence. Paris, P.U.F., *Préhistoire*, t. 12, 162 p., 110 fig.
356. ESCALON DE FONTON (M.), 1958. — Quelques civilisations méditerranéennes du Paléolithique supérieur au Mésolithique. *M.S.P.F.*, t. 5, p. 118-134, 9 fig.
357. ESCALON DE FONTON (M.), 1960. — Du Paléolithique supérieur au Mésolithique dans le Midi méditerranéen. *B.S.P.F.*, t. 63, p. 66-180, 73 fig., 10 pl., 1 tabl.
358. ESCALON DE FONTON (M.) et LUMLEY (H. de), 1955. — Quelques civilisations de la Méditerranée septentrionale et leurs intercurrences (Epipaléolithique, Leptolithique, Epileptolithique). *B.S.P.F.*, t. 52, p. 379-394, 3 fig.
359. ESCALON DE FONTON (M.) et LUMLEY (H. de), 1956. — Les industries romanello-aziliennes. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 504-517, 2 fig.
360. ESCALON DE FONTON (M.) et LUMLEY (H. de), 1957. — Les industries à microlithes géométriques. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 164-180.
- ETCHEGARAY (voir GONZALES ETCHEGARAY).
361. EVANS (J.), 1864. — *Instruments en silex dans le diluvium*. Paris, Jeunet, 47 p.
362. EVANS (J.), 1878. — *Les âges de la pierre, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne*. Paris, Baillière, 690 p., 467 fig., 1 pl.
363. EXTEENS (M.), 1912. — L'industrie des Tasmaniens éteints. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève (1914), p. 352-364, 24 fig.
364. FAVRAUD (A.), 1907. — Station aurignacienne au Pont-Neuf, commune de la Couronne (Charente). *R.E.A.P.*, t. 17, p. 418-428, 7 fig.
365. FEAU (M.), 1905. — *Musée du Périgord. Catalogue de la Série A : collections préhistoriques*. Périgueux, 247 p.
366. FERRIER (J.), 1949. — Contribution à l'étude de l'asturien. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 193-203, 3 pl.
367. FERRY (H. de), 1869. — L'outillage de la tribu de Solutré (Saône-et-Loire). *Matériaux*, t. 5, p. 469-477, 2 pl.
368. FERRY (H. de), 1870. — *Le Mâconnais préhistorique... 1^e partie*. Mâcon, Durand, (Paris, Reinwald), 136 p., 42 pl.
369. FERRY (H. de) et ARCELIN (A.), 1868. — L'âge du renne en Mâconnais. Mémoire sur le gisement archéologique du Clos du Charnier à Solutré, département de Saône-et-Loire. *C.I.A.A.P.*, 3^e session, Norwich, p. 319-350, 2 pl. h.-t.
370. FINKELSTEIN (J. J.), 1937. — A suggested projectile point classification. *American Antiquity*, n° 2, p. 197-203.
371. FITTE (P.), 1947. — La vallée de l'Oued Guir (confins algéro-marocains). Une culture primitive inconnue. *B.S.P.F.*, t. 44, p. 215-222, 4 fig.
372. FITTE (P.), DURVILLE (G.) et VIGNARD (E.), 1947. — Une station du Sébiliens III, à Reggan-Taourirt dans le Tanezrouft (Sahara central). *B.S.P.F.*, t. 44, p. 298-313, 4 fig.

373. FITTE (P.) et SONNEVILLE-BORDES (D. de), 1962. — Le Magdalénien VI de la gare de Couze, commune de Lalinde (Dordogne). *L'A.*, t. 66, p. 217-246, 12 fig.
FITTE (P.), cf. BORDES (F.).
374. FLAMAND (G.B.M.) et LAQUIÈRE (E.), 1906. — Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et le Haut-Pays oranais. *Revue africaine*, p. 204-241, 17 fig.
375. FLAMAND (G.B.M.) et LAQUIÈRE (E.), 1909. — Pointes de flèches néolithiques en forme de « Tour Eiffel » de l'Aoulef (Sahara). *B.S.P.F.*, t. 6, p. 316, 321, 4 fig.
376. FLEISCH (R.P.), 1949. — A propos de terminologie : une biface, dos rabattu. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 397-398.
377. FONTES (J.), 1912. — Note sur le Moustérien au Portugal. *C.P.F.*, 8^e session, Angoulême, p. 342-350, 4 fig.
FORBIS (R.G.), cf. WORMINGTON (H.M.).
FOUCAULT (E.), cf. RIVIÈRE (E.).
378. FRANCHET (L.), 1922. — Utilisation agricole de quelques outils de l'époque néolithique. *R. Anthr.*, t. 32, p. 235-238.
379. FRANCHET (L.), 1923. — Le matériel agricole néolithique en grès des stations de la forêt de Montmorency. *R. Anthr.*, t. 33, p. 293.
380. FREEMAN (L.), 1966. — The nature of Mousterian facies in Cantabrian Spain. *American Anthropologist, Recents studies in Palaeoanthropology*, 2, vol. 68, p. 230-237.
381. FRÉMONT (C.), 1907. — *Les outils préhistoriques, leur évolution*. Paris, Dumoulin, 47 p., 38 fig.
382. FRÉMONT (C.), 1913. — *Origine et évolution des outils préhistoriques*. Paris, 41 p., 63 fig.
383. FREUND (G.), 1954. — Les industries à pointes foliacées du Paléolithique en Europe Centrale (à propos du « Présolutréen »). *B.S.P.F.*, t. 51, p. 183-191, 2 pl.
384. FREUNDT (E.A.), 1948. — Komsa, Fosna, Sandarna. Problems of the Scandinavian Mesolithicum. *Acta Archeologica*, t. 19, Copenhague, p. 1-68, 19 fig.
385. GARNIER (J.), 1862. — *Notice sur les silex taillés des temps ante-historiques*. Amiens, Imp. Yvert.
386. GARRIGOU (F.), 1863. — *L'homme fossile. Historique général de la question et discussion de la découverte d'Abbeville*. Paris, Dentu, 51 p.
387. GARROD (D.A.E.), 1938. — The Upper Palaeolithic in the light of recent discovery. *Proceedings of the Prehistoric Society*, p. 155-172, réimpression (s. d.), 25 p., 7 fig., 4 pl. h.-t.
388. GARROD (D.), 1957. — Notes sur le Paléolithique supérieur du Moyen-Orient. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 439-446, 3 fig.
389. GARROD (D.) et KIRKBRIDE (D.), 1961. — Excavation of the Abri Zumoffen, a Paleolithic rock shelter near Adlun, South Lebanon, 1958. *Bull. du Musée de Beyrouth*, t. 16, p. 7-48, 8 fig., 5 pl. h.-t., 3 plans.
390. GAUDRON (G.), 1952. — Que signifie le terme caréné ? *B.S.P.F.*, t. 49, p. 483-484.
391. GAUSSEN (M. et J.), 1965. — Un atelier de burins à Lagreich-Néo I, Oued Tilemsi (République du Mali). *L'A.*, t. 69, p. 237-248, 3 fig.
GAUSSEN (J. et M.), cf. AMBLARD-RAMBERT.
392. GEOFFROY SAINT-HILAIRE (I.), 1860. — (Discussion à la suite de) M. Pouchet : Sur les débris de l'industrie humaine attestant l'existence d'une race d'hommes contemporaine des animaux perdus (question de l'homme fossile). *B.S.A.P.*, t. I, p. 42-53.
393. GIMON (E.A.), 1907. — Mode d'emploi des rabots ou grattoirs verticaux. *B.S.P.F.*, t. 4, p. 183-186.
394. GIOT (P.R.) et BORDES (F.), 1955. — L'abri sous roche de Grainfollet à Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine). *L'A.*, t. 59, p. 205-234, 16 fig.
GIOT (P.R.), cf. BRIARD (J.).
395. GIRAUD (E.), 1942. — L'industrie moustérienne de Villejuif (Seine). *B.S.P.F.*, t. 39, p. 220-227, 6 fig.
396. GIRAUD (E.), VACHÉ (C.) et VIGNARD (E.), 1938. — Le gisement mésolithique de Piscop. *L'A.*, t. 48, p. 1-27, 12 fig.
397. GIRAUD (E.) et VIGNARD (E.), 1946. — Un rendez-vous de chasse mésolithique, « Les Roches », commune d'Auffargis (S.-et-O.). *B.S.P.F.*, t. 43, p. 248-258, 2 pl.
398. GIRAUD (L.), 1860. — *L'Homme fossile*. Strasbourg, Ed. Jung-Treuttel, 30 p.
399. GIRAUT (L.), 1911. — Silex en forme de rabot provenant de Vendrest (S.-et-M.). *B.S.P.F.*, t. 8, 1911, p. 71-73.
400. GIROD (P.), 1907. — La Micoque. *C.P.F.*, 3^e session, Autun, (Paris, 1908), p. 224-227.
401. GIVENCHY (P. de), 1912. — Haches amygdaloïdes à encoches. *H.P.*, t. 10, p. 193-207, 10 fig.
402. GIVENCHY (P. de), 1913. — Présentation d'un lissoir néolithique à poignée. *C.P.F.*, 9^e session, Lons-le-Saunier, p. 220-221, 1 pl. h.-t.
403. GLORY (A.), 1942. — La station néolithique de Laugerie-Basse (Fouille des Marseilles) aux Eyzies (Dordogne). *B.S.P.F.*, t. 39, p. 164-172, 6 fig

404. GLORY (A.), 1952. — Une nouvelle industrie préhistorique : les trièdres toulkiniens. *Actes du Congrès Panafrique de Préhistoire*, 2^e session, Alger (1955), p. 429-434, 5 fig.
405. GOBERT (E.G.), 1910. — Balles polyédriques à facettes convexes du Paléolithique nord-africain. *B.S.P.F.*, t. 7, p. 417-419, 4 fig.
406. GOBERT (E.G.), 1911. — Origine des balles polyédriques. *B.S.P.F.*, t. 8, p. 172.
407. GOBERT (E.G.), 1950. — Sur un rite capsien du rouge. *Bull. de la Société des Sciences naturelles de Tunisie*, t. 3, p. 18-23, 2 fig.
408. GOBERT (E.G.), 1950. — Le gisement paléolithique de Sidi-Zin. *Extr. de Karthago*, n° 1, 50 p., 16 fig., 6 pl.
409. GOBERT (E.G.), 1952. — El Mekta, station princeps du Capsien. *Extr. de Karthago*, n° 3, 80 p., 33 fig.
410. GOBERT (E.G.), 1952. — Notions générales acquises sur la préhistoire de la Tunisie. *Actes du Congrès Panafrique de Préhistoire*, 2^e session, Alger, (1955), p. 221-239, 8 fig., 7 pl.
411. GOBERT (E.G.), 1954. — Capsien et Ibéromaurusien. *Libyca* (A.A.P.), t. 2, p. 441-452, 4 fig.
412. GOBERT (E.G.) et VAUFREY (R.), 1932. — Deux gisements extrêmes d'Ibéromaurusien. *L'A.*, t. 42, p. 449-490, 19 fig.
413. GOBERT (E.G.) et VAUFREY (R.), 1950. — Le Capsien de l'abri 402. Direction des Antiquités et Arts de Tunisie, *Notes et documents*, n° 12, 47 p., 12 fig., 3 pl.
GOBERT (E.G.), cf. CASTANY (G.).
414. GOETZ (C.) et SCHALL (M.), 1965. — Contribution à l'étude des grottes préhistoriques d'Oran. *B.S.P.F.*, t. 62, p. 236-244, 4 fig.
415. GONZALES ETCHEGARAY (J.), 1963. — Nouvelles fouilles à El Khiam. *Revue biblique*, t. 70, p. 94-119.
416. GONZALES ETCHEGARAY (J.), 1964. — Excavaciones en la Terraza de «El Khiam» (Jordania). I. Estudio del Yacimiento y los niveles paleolíticos. *Bibliotheca Praehistorico hispana*, 5, Madrid, 160 p., 58 fig., 6 pl.
417. GONZALES ETCHEGARAY (J.), 1966. — Excavaciones en la Terraza de «El Khiam» (Jordania). II. Los Niveles meso-neolíticos, estudio de la Fauna, Flora, y análisis de las tierras del Yacimiento. *Bibliotheca Praehistorico hispana*, 5, Madrid, 226 p., 49 fig., 11 pl.
GONZALES ETCHEGARAY (J.), cf. CHEYNIER (A.).
418. GORODZOV (V.A.), 1933. — The typological method in archaeology. *American Anthropologist*, n° 35, p. 95-103.
419. GOSSE (H.), 1860. — Sur les habitations lacustres de la Suisse et de la Savoie. *B.S.A.P.*, t. I, p. 182-187.
420. GOURY (G.), 1927. — *Origine et évolution de l'homme. Précis d'archéologie préhistorique*. Paris, Picard, 404 p., 124 fig., 17 pl.
421. GOURY (G.), 1931. — *L'homme des cités lacustres*, t. 1. Paris, Picard, 346 p., 145 fig.
422. GOURY (G.), 1932. — *L'homme des cités lacustres*, t. 2. Paris, Picard, 432 p., 174 fig., 40 pl.
GRINTZESCO (...), cf. PITTARD.
423. GROSS (V.), 1883. — *Les Protohelvètes...* Berlin, Asher, 115 p., 18 fig., 33 pl.
424. GRUET (M.), 1945. — Etudes sur le mot biface. *B.S.P.F.*, t. 42, p. 197-199, 1 fig.
425. GRUET (M.), 1959. — Le gisement d'El Guettar et sa flore. *Libyca* (A.A.P.), t. 6-7, (1958-59), p. 79-126.
426. GRUNEWALD (R.), 1935. — Etude sur l'outillage d'une station de grès de la forêt de Montmorency. *B.S.P.F.*, t. 32, p. 455-464, 4 fig.
- 426 bis. GUICHARD (J. et G.), 1966. — A propos d'un site acheuléen du Bergeracois (Les Pendus, commune de Creysse); bifaces-hachereaux et hachereaux sur éclat, aperçu typologique. *Actes de la Sté Linnéenne de Bordeaux*, t. 103, série B, n° 5, 14 p., 18 fig.
427. HAMADE (H.), 1961. — Une espèce typologique nouvelle : la serpe. *B.S.P.F.*, t. 58, p. 279-281, 1 fig.
428. HAMAL-NANDRIN (J.) et SERVAIS (J.), 1909. — Contribution à l'étude préhistorique de la Campine limbourgeoise. *Congrès archéologique et historique de Belgique*, 21^e session, Liège, t. 2, p. 202-225.
429. HAMAL-NANDRIN (J.) et SERVAIS (J.), 1921. — Contribution à l'étude de la taille du silex aux différentes époques de l'âge de la pierre. Le nucléus et ses différentes transformations. *Extr. de R. Anthr.*, t. 31, 12 p., 12 fig.
430. HAMAL-NANDRIN (J.) et SERVAIS (J.), 1928. — Instruments à section triangulaire ou quadrangulaire et dont une ou deux faces sont retouchées. *B.S.P.F.*, t. 25, p. 505-517, 10 fig.
431. HAMAL-NANDRIN (J.) et SERVAIS (J.), 1929. — Contribution à l'étude de la taille du silex ... le nucléus et ses différentes transformations (2^e article). *B.S.P.F.*, t. 21, 12 p., 14 fig.
432. HAMARD (Abbé), 1883. — *L'âge de la pierre et l'homme primitif*. Paris, Ed. Haton, 503 p., fig.
433. HAMY (E.T.), 1906. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie préhistorique. I) Le mémoire de Mahudel sur les pierres de foudre (1737). *Revue archéologique*, p. 239-259.
434. HARDY (M.), 1877. — Note sur une station magdalénienne découverte au lieu dit «chez Pigeassou», Chancelade, Dordogne. *Extr. du B.S.H.A.P.*, 4 p., 1 pl.

435. HARDY (M.), 1891. — La station quaternaire de Raymonden à Chancelade (Dordogne) et la sépulture d'un chasseur de rennes. *B.S.H.A.P.*, t. 18, p. 65-89, 121-135, 195-212 (Extr., Paris, Leroux, 64 p., 4 pl.).
436. HARMAND (J.), 1952. — Remarques sur les bords abattus : terminologie et usages. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 554-556.
437. HAUSER (O.), 1908. — Fouilles scientifiques à la Micoque, à Laugerie-Basse et au Moustier. *H.P.*, t. 6, p. 40-48, 18 fig.
438. HEINZELIN de BRAUCOURT (J. de), 1962. — *Manuel de typologie des industries lithiques*. Bruxelles, 74 p., 50 pl.
- HENRI MARTIN (voir MARTIN (H.)).
439. HENRI MARTIN (G.), 1947. — Un disque en calcaire dans le gisement moustérien de la Quina. *B.S.P.F.*, t. 44, p. 178-182, 4 fig.
440. HENRI MARTIN (G.), 1957. — La grotte de Fontéchevade, 1^{re} partie. *A.I.P.H.*, mémoire 28, 288 p., 80 fig., 10 pl. h.-t.
441. HIBBEN (F.C.), 1960. — L'homme préhistorique en Europe. Paléolithique, Mésolithique, Néolithique. Paris, Payot, 350 p., cartes.
442. HORIOT (R.), 1965. — Les « alènes » de Viry. *B.S.P.F. c.r.s.m.*, t. 62, p. CIC-CCVI, 4 fig.
443. HOUGH (W.), 1927. — Un nouveau type de couteau en pierre. *H.P.*, p. 309-311.
444. HUBERT (H.), 1925. — Description d'objets néolithiques de l'Afrique Occidentale Française. *Bull. du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, t. 8, n° 2, p. 262-297, fig.
445. HUGOT (H.), 1955. — Un gisement de Pebble-tools à Aoulef. *Travaux de l'Institut de Recherches sahariennes*, t. 13, p. 131-150, 5 fig., 2 pl.
446. HUGOT (H.J.), 1959. — Essai sur les armatures de pointes de flèches du Sahara. *Libyca*, (A.P.E.) (1957), t. 5, p. 89-236, 197 fig.
447. HUGOT (H.), 1960. — Les pièces en « T » et en « Y » du Sahara. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 302-306, 2 fig.
448. HURE (A.), 1917. — Objets en silex peu adaptés dans l'industrie préhistorique sénonaise, haches-spatules et haches à pédoncule. *B.S.P.F.*, t. 14, p. 58-64, 1 fig.
449. JACQUINOT (Dr.), 1876. — Découverte d'un gisement de silex taillés de l'époque paléolithique. *C.I.A.A.P.*, 8^e session; Budapest, t. I, p. 63-78.
JANMART (J.), cf. BREUIL (H.).
450. JANSE (O.), 1924. — La Norvège aux temps primitifs. *L'A.*, t. 34, p. 109-118, 12 fig.
451. JOFFROY (R.), MOUTON (P.) et PARIS (R.), 1952. — La grotte de la Grande Baume à Balot (Côte-d'Or). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 3, fasc. 12.
JOFFROY (R.), cf. MOUTON (P.).
452. JOHNSON (J.P.), 1910. — *Geological and archaeological notes on Orangia*. Londres, Green and Co (voir A. de Mortillet, 1910 (508), p. 313).
453. JOUSSET de BELLESME (G.), 1912. — Technique comparée de la taille dans les silex amygdaloïdes. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève (1913), p. 435-449, 11 fig.
454. JOUSSET de BELLESME (G.) et SAVIGNY, 1906. — L'atelier préhistorique de la Longère, commune de Saint-Jean-Pierre-Fixte et Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.). *C.P.F.*, 2^e session, Vannes, (Paris, 1907), p. 121-137, 10 fig.
455. JUDE (P.E.), 1960. — La grotte de Rochereil, station magdalénienne et azilienne. *A.I.P.H.*, mémoire 30, 75 p., 29 fig.
456. KELLEY (H.), 1939. — Sur quelques silex inédits des Eyzies. *Mélanges H. Bégouën*, Toulouse, p. 211-216, 3 fig.
457. KELLEY (H.), 1954. — Contribution à l'étude de la technique de la taille levalloisienne. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 149-169, 13 fig.
458. KELLEY (H.), 1955. — Pointes à pédoncule du Solutréen français. *B.S.P.F.*, t. 52, p. 45-56, 9 fig.
459. KELLEY (H.), 1956. — Un nouveau type d'outil levalloisien. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 144-147, 2 fig.
460. KELLEY (H.), 1957. — A propos des « pseudo-pointes » levalloisiennes. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 9-12, 2 fig.
461. KELLEY (H.), 1960. — Les grandes pièces arquées du Magdalénien. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 592-606, 8 fig.
462. KELLEY (H.), 1960. — Biface acheuléen de forme foliacée. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 480-492, 8 fig.
463. KIDDER (H.H.), 1934. — Les nuclei prismatiques. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux, (Paris, 1935), p. 470.
KIDDER (H.H.), cf. BARNE (A.S.), PEYRONY (D.).
464. KNOLES (V.J.), 1880. — Sur la classification des têtes de flèches. *Matériaux*, t. 15, p. 9.
465. KOBY (F.E.), 1943. — Les soi-disant instruments osseux du Paléolithique alpin et le charriage à sec des os d'ours des cavernes. *Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel*, t. 54, Bâle, p. 59-95.

466. KOEHLER (H.), 1931. — Quartzites taillés de la région côtière de Rabat (Maroc). *C.I.A.A.P.*, 15^e session, Paris, (1933), p. 259-265, 2 fig.
KOSLOWSKI (L.), cf. BREUIL (H.).
467. KOZLOWSKI (J.K.), 1962. — Quelques remarques sur l'origine de l'extension du Magdalénien en Europe Centrale. *Folia Quaternaria*, Pologne, n° 10, p. 1-27, 11 fig.
468. KOZLOWSKI (J.), 1964. — Compte-rendu de : Gabori (M.), Az epipaleolitikum Lelöhelye Honton... *L'A.*, t. 68, p. 150-151.
469. KOZLOWSKI (J.), 1964. — Compte-rendu de : Vertes (L.), Die Altsteinzeit der Südlichen Donaugebiete. *L'A.*, t. 68, p. 144-145.
470. KOZLOWSKI (J.), 1962. — Compte-rendu de : Sawicki (L.), Le gisement de plein air du Magdalénien à Antoniow May. *L'A.*, t. 66, p. 124.
471. KRETZOI (M.) et VERTES (L.), 1965. — Upper Biharian (intermindel) Pebble industry occupation site in Western Hungary. *Current Anthropology*, vol. 6, n° 1, p. 74-87, 7 fig.
472. KRIEGER (A.D.), 1944. — The typological concept. *American Antiquity*, n° 9, p. 271-288.
473. KRIEGER (A.D.), 1956. — Archeological typology in theory and practice. *Selected papers of the fifth International Congress of anthropological and ethnological sciences*, Philadelphie, p. 141-151.
474. KRUKOWSKI (S.), 1914. — Nowy odpadek microlitu neolitycznego. Extr. des *Comptes rendus de la Société scientifique de Varsovie*, t. 7, fasc. I, 8 p., fig.
475. LABRIE (J.), 1904. — Un nouveau type de grattoir-burin. *R.E.A.P.*, t. 14, p. 53-54, 1 fig.
476. LACAILLE (A.D.), 1936. — Quartzites taillés de la région londonienne. *C.P.F.*, 12^e session, Toulouse-Foix, (Paris, 1937), p. 608-629, 15 fig.
477. LACAM (R.), NIEDERLENDER (A.) et VALLOIS (H.), 1944. — Le gisement mésolithique du Cuzoul de Gramat. *A.I.P.H.*, mémoire 21, 92 p., 44 fig., 8 pl.
LACAM (R.), cf. NIEDERLENDER (A.).
478. LACORRE (F.), 1933. — Les armatures des flèches de la Gravette. Niveau et industrie auxquelles elles se rattachent. *Procès-verbaux de la Société linnéenne de Bordeaux*, p. 3-12, 6 fig.
479. LACORRE (F.), 1949. — Le Gétulo-capsien : abri 402 et Aïn Meterchem. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 447-470, 1 fig., 5 pl.
480. LACORRE (F.), 1950. — La Roumaïdia d'Aïn oum el Alleg. *C.P.F.*, 13^e session, Paris, 1952), p. 404-424, 6 pl.
481. LACORRE (F.), 1952. — Note sur l'article de J. Harmand : « Remarques sur les dos abattus : terminologie et usages ». *B.S.P.F.*, t. 49, p. 616-617.
482. LACORRE (F.), 1960. — *La Gravette, le Gravetien et le Bayacien*. Laval. Imp. Barnéoud, 369 p., 26 fig., 78 pl.
483. LACORRE (F.) et BARRAL (L.), 1948. — Aperçus nouveaux sur les industries et les âges des squelettes de la Grotte des Enfants à Grimaldi. *Revue d'Etudes Ligures*, t. 14, n° 1-3, p. 5-38.
484. LAFANECHÈRE (R.), 1953. — Quelques pièces néolithiques curieuses de l'extrême Sud marocain. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 178-180, 1 fig.
485. LALANDE (P.), 1867. — Monographie des grottes à silex taillés des environs de Brive. *Moniteur de l'Archéologue*, Montauban, p. 1-16.
486. LALANDE (P.), 1868. — Notice sur la grotte du Pouzet, commune de Terrasson (Dordogne). Extr. du *Moniteur de l'Archéologue*, Montauban, 12 p., 1 pl.
487. LALANNE (G.), 1909. — L'abri des Carrières, dit Abri Audi, station de la fin de l'époque moustérienne aux Eyzies (Dordogne). Extr. des *Actes de la Sté Linnéenne de Bordeaux*, t. 62, 13 p., 8 pl.
488. LALANNE (G.) et BOUSSONNIE (J.), 1946. — Le gisement paléolithique de Laussel. *L'A.*, t. 50, p. 1-163, 123 fig.
LAMARRE (H.), cf. OCTOBON (R.).
489. LAMBERT (H.), 1944. — Sphéroïdes moustériens d'Artois et d'Ile-de-France. *B.S.P.F.*, t. 41, p. 177.
LAMING (A.), cf. EMPERAIRE (J.).
490. LAMING-EMPERAIRE (A.), 1964. — Origines de l'archéologie préhistorique en France; des superstitions médiévales à la découverte de l'homme fossile. Paris, Picard, 243 p., 25 pl. h.-t.
491. LAPLACE-JAURETCHE (G.), 1954. — Application des méthodes statistiques à l'étude du Mésolithique. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 127-139.
492. LAPLACE-JAURETCHE (G.), 1956. — Typologie statistique et évolution des complexes à lames et lamelles. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 271-290, 6 fig.
493. LAPLACE-JAURETCHE (G.), 1957. — Typologie analytique. Application d'une nouvelle méthode d'étude, des formes et des structures aux industries à lames et lamelles. *Quaternaria*, t. 4, p. 133-164.

BIBLIOGRAPHIE

494. LAPLACE-JAURETCHE (G.), 1957. — Les industries de Roch-Toul et Parc-ar-Plenen en Guiclan (Finistère). *B.S.P.F.*, t. 54, p. 422-438, 6 fig.
495. LAPLACE (G.), 1961. — Recherche sur l'origine et l'évolution des complexes leptolithiques. *Quaternaria*, t. 5, p. 153-240, 6 fig.
496. LAPLACE (G.), 1963. — Le Paléolithique supérieur de l'Abri Romani. *L'A.*, t. 66, p. 36-43.
497. LAPLACE (G.), 1964. — Essai de typologie systématique. *Annali dell Universata di Ferrara. Sezione 15*, suppl. 2 al vol. I, 85 p., 1 fig., 7 pl.
498. LAPLACE (G.), 1966. — Pourquoi une typologie analytique ? *L'A.*, t. 70, p. 193-201.
- LAQUIÈRE (E.), cf. FLAMAND (G.)
499. LARTET (E.), 1861. — Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière période géologique. Extr. de *Assoc. des Sciences Naturelles*, t. 15 (dans : Lyell, *Appendice à l'Ancienneté de l'Homme*, Paris, 1896, p. 196-246).
500. LARTET (E.), 1864. — L'homme fossile dans la Haute-Garonne, dans : Lyell, *Appendice à l'ancienneté de l'homme*, Paris, p. 190-196.
501. LARTET (E.), 1864. — Sur des figures d'animaux gravés ou sculptés et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine. *Revue Archéologique*, t. I, p. 233-267, 2 pl.
502. LARTET (E.) et CHRISTY (H.), 1864. — L'homme fossile dans le Périgord. Dans : Lyell, *Appendice à l'ancienneté de l'homme*, Paris, p. 135-177, 10 fig., 2 pl.
503. LARTET (E.) et CHRISTY (H.), 1865. — Compte-rendu de « Reliquiae Aquitanicae » (anonyme). *Matériaux*, t. 2 (1865-1866), p. 395-396.
504. LARTET (E.) et CHRISTY (H.), 1875. — Reliquiae Aquitanicae; being contribution to the archaeology in palaeontology of Périgord and adjoining provinces of southern France. Londres (Paris, Bailliére), 302 p., 132 fig., 87 pl.
505. LARUE (M.), COMBIER (J.) et ROCHE (J.), 1955. — Gisements périgordien et magdalénien du Saut-du-Perron (Loire). *L'A.*, t. 59, p. 401-428, 13 fig.
506. LAUER (J.P.) et DEBONO (F.), 1950. — Technique du façonnage des croissants de silex utilisés dans l'enceinte de Zozer à Saqqarah. *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, t. 50, p. 1-18, 32 fig., 6 pl.
507. LAVILLE (A.), 1908. — Présentation d'une rape angulaire néolithique. *B.S.A.P.*, 5^e série, t. 9, p. 22-26.
508. LAVILLE (A.), 1910. — Nouvelle note sur des pièces du Paléolithique supérieur dans les couches à Elephas Antiquus de Cergy... *B.S.A.P.*, 6^e série, t. I, p. 362-375, 15 fig.
509. LE DU (R.), 1934. — Station atérienne de l'Oued Djouf el Djebel. *Recueil des Notices et Mémoires de la Sté Archéologique de Constantine*, t. 62, fasc. 2, p. 201-217, 11 pl.
510. LE DU (R.), 1938. — Quelques remarques sur le Capsien supérieur de la région de Tebessa. La station d'Aïn Khanga. *Bull. de la Sté de Préhistoire et d'Archéologie de Tebessa*, t. I, p. 221-250, 10 pl.
511. LEFEBVRE (M.), 1877. — Sur les nouveaux gisements de silex taillés de l'âge de la pierre polie, sur la commune de Wimille (Pas-de-Calais). *B.S.A.P.*, 2^e série, t. 12, p. 43-48.
512. LEGUAY (L.), 1864. — Sur les gisements de silex taillés récemment étudiés à Pressigny-le-Grand (Vienne). *B.S.A.P.*, t. 5, p. 695-703.
513. LEGUAY (L.), 1865. — (Discussion à la suite de) G. de Mortillet : Sur les silex taillés du Grand-Pressigny. *B.S.A.P.*, t. 6, p. 201-205.
514. LEGUAY (L.), 1870. — Sur l'Egypte préhistorique. *B.S.A.P.*, 2^e série, t. 5, p. 19-22.
515. LEGUAY (L.), 1877. — Procédés employés pour la gravure et la sculpture des os avec le silex à l'époque préhistorique. *B.S.A.P.*, 2^e série, t. 12, p. 280-296.
516. LEGUAY (L.), 1882. — Sur la gravure des os au moyen du silex. *A.F.A.S.*, 11^e session, La Rochelle, p. 677-679.
LEJEUNE (L.), cf. BOUYSSONIE (J.)
517. LENEZ (Dr.), 1905. — Notice sur les silex taillés néolithiques de la vallée de la Seine à Samoreau (Seine-et-Marne). *H.P.*, t. 3, p. 161-177, 14 fig.
518. LENEZ (Dr.), 1905. — A propos des rabots en silex. Grattoirs ou nucléus ? *B.S.P.F.*, t. 2, p. 300-303.
519. LENEZ (Dr.), 1905. — Nouvelle étude sur la station préhistorique de Commercy (Meuse). *H.P.*, t. 4, p. 355-370, 16 fig.
520. LENEZ (Dr.), 1910. — A propos de flèches à tranchant transversal. *H.P.*, t. 8, p. 50-53, 1 fig.
521. LEPIC (Vicomte), 1872. — *Les armes et les outils préhistoriques reconstitués*. Paris, Reinwald, 59 p., 23 pl.
522. LEROI-GOURHAN (A.), 1943. — *Evolution et techniques*. I : *L'homme et la matière*. Paris, A. Michel, 367 p., 577 fig.

523. LEROI-GOURHAN (A.), 1945. — *Evolution et techniques. II : Milieu et techniques.* Paris, A. Michel, 512 p., 622 fig.
524. LEROI-GOURHAN (A.), 1946. — Archéologie du Pacifique Nord. Matériaux pour l'étude des relations entre les peuples riverains d'Asie et d'Amérique. *Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, Paris, t. 47, 542 p., 1148 fig. 42 cartes.
525. LEROI-GOURHAN (A.), 1962. — Apparition des techniques. Dans : *Histoire générale des techniques*, t. I : les origines de la civilisation technique, Paris, P.U.F., 74 p., 27 fig.
526. LEROI-GOURHAN (A.), 1963. — Chatelperronien et Aurignacien dans le nord-est de la France (d'après la stratigraphie d'Arcy-sur-Cure (Yonne). *Bull. de la Sté Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, t. 6 à 9 (1956-1959), p. 75-84, 3 fig.
527. LEROI-GOURHAN (A.), 1964. — Notes de morphologie descriptive. Cours de Préhistoire. Paris, F.L.S.H., 33 p., 14 pl.
528. LEROI-GOURHAN (A.), 1964. — *Le geste et la parole. I : Technique et langage.* Paris, A. Michel, 323 p., 105 fig.
529. LEROI-GOURHAN (A.), 1965. — *Le geste et la parole. II : La mémoire et les rythmes.* Paris, A. Michel, 285 p., 48 fig.
530. LEROI-GOURHAN (A. et Arl.), 1965. — Chronologie des grottes d'Arcy-sur-Cure (Yonne). *Gallia Préhistoire*, t. 7 (1964), p. 1-64, 28 fig.
531. LEROI-GOURHAN (A.), BAILLOUD (G.), BRÉZILLON (M.), 1962. — L'Hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne). *Gallia Préhistoire*, t. 5, p. 23-133, 95 fig.
532. LEROI-GOURHAN (A.), BAILLOUD (G.), CHAVAILLON (J.), EMPERAIRE (A.), 1966. — *La préhistoire.* Paris, P.U.F., Collect « Nouvelle Clio », 366 p., 53 fig.
533. LEYSSALES (G.) et NOONE (H.V.V.), 1949. — Le Pech de Saint-Sourd. *L'A.*, t. 53, p. 247-251, 2 fig.
534. LHOTE (H.), 1943. — Découverte d'un gisement de technique levalloisienne à Esselesikine (Ahaggar-Sahara central). *B.S.P.F.*, t. 40, p. 200-203, 2 fig.
535. LOBOIS (G.), 1957. — Outil préhistorique qui es-tu ? *Bibliothèque du travail*, n° 10-15, Cannes. Ed. de l'Ecole moderne française, 70 p., 31 fig.
536. LOE (Baron de) et MUNCK (E. de), 1889. — Notice sur des fouilles préhistoriques pratiquées récemment sur le vaste atelier néolithique de Spiennes (Hainaut). *C.I.A.A.P.*, 10^e session, Paris, p. 569-602, 5 fig., 7 pl. h.-t.
537. LORENZO (J.), 1958. — Préhistoire et quaternaire récent au Mexique. Etat actuel des connaissances. *L'A.*, t. 62, p. 62-83, 11 fig.
538. LUBBOCK (J.), 1876. — *L'homme préhistorique, étudié d'après les monuments retrouvés dans les différentes parties du monde, suivi d'une description comparée des mœurs des sauvages modernes.* Paris, Germer-Bailliére, 639 p., 256 fig.
539. LUMLEY (H. de) et BOTTET (B.), 1960. — Sur l'évolution des climats et des industries au Riss et au Wurm d'après le remplissage de la Baume-Bonne (Quinson, Basses-Alpes). Bonn, *Festschrift für Lothar Zotz*, p. 271-301, 16 fig., 1 pl. h.-t.
LUMLEY (H. de), cf. ESCALON de FONTON (M.).
540. MAC BURNEY (C.B.M.), 1950. — La grotte de l'Hyène (Hagfa ed Dabba), gisement à lames de Cyrénaique. *L'A.*, t. 54, p. 201-213.
541. MAHUDEL (J.), 1730. — *Sur les prétendues pierres de foudre.* Académie des Inscriptitons et Belles-Lettres (voir 385. HAMY (E. T.), 1906).
542. MALHOMME (J.), 1954. — La station préhistorique de Caze (Oukaimeden, Grand Atlas). *Compte-rendu des séances de la Sté d'Histoire Naturelle du Maroc*, t. 20, p. 81.
543. MALLON (A.), 1925. — Quelques stations préhistoriques de Palestine. *Mélanges de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth*, t. 10, p. 185-214, 8 pl. h.-t.
544. MALLON (A.), 1929. — Notes sur quelques sites du Ghor oriental. *Biblica*.
545. MALVESIN-FABRE (G.), 1939. — A propos du pseudo « coup-de-poing » géant de Saint-Germain-la-Rivière. Extr. des *Procès-verbaux de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 4 p.
546. MALVESIN-FABRE (G.), 1946. — La stratigraphie de Pair-non-Pair. Extr. des *Procès-verbaux de la Sté Linnéenne de Bordeaux*, 11 p.
547. MALVESIN-FABRE (G.), 1956. — Remarques sur le burin bec de perroquet. *C.P.F.*, 15^e session, Poitiers-Angoulême, p. 704-706.
MALVESIN-FABRE (G.), cf. COUSTÉ (R.).
548. Manuel de recherches préhistoriques publié par la Société préhistorique française. 1920, Paris, A. Costes, 416 p., 161 fig., 34 pl. (2^e édition).
549. MARICOURT (L. de), 1884. — L'âge de pierre en Vendômois. *A.F.A.S.*, 13^e session, Blois, p. 676-681.

550. MARIGNAN (E.), 1907. — Un atelier de silex; pièces curieuses en provenant. *C.P.F.*, 3^e session, Autun, p. 264-265.
551. MARIGNAN (E.), 1917. — Les losses. *B.S.P.F.*, t. 14, p. 106-109, 6 fig.
552. MARTIN (H.), 1904. — Broyeur à fossettes (présentation de pièces). *B.S.P.F.*, t. I, p. 353.
553. MARTIN (H.), 1906. — (Note à la suite de la communication de) A. Doignau: Sur la préhension et la détermination des rabots en silex. *B.S.P.F.*, t. 3, p. 102-109, 6 fig., p. 106.
554. MARTIN (H.), 1906. — Industrie moustérienne perfectionnée. Station de la Quina (Charente). *B.S.P.F.*, t. 3, p. 233-239, 10 fig.
555. MARTIN (H.), 1907. — Nouvelle coupe de la station de la Quina (Charente). *H.P.*, t. 5, p. 321-331, 2 fig.
556. MARTIN (H.), 1911. — Les lames moustériennes à pointe dégagée et à tranchant récurrent. *H.P.*, t. 9, p. 235-241, 1 fig.
557. MARTIN (H.), 1912. — Etat des travaux dans le gisement préhistorique de la Quina. *C.P.F.*, 8^e session, Angoulême (Paris, 1913), p. 282.
558. MARTIN (H.), 1923. — Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de la Quina (Charente). T. 2, Industrie lithique. *Mémoires de la Sté Archéologique et Historique de la Charente*, t. 14, Angoulême, 147 p., 25 pl.
559. MARTIN (H.), 1931. — La station aurignacienne de la Quina. Extr. du *Bull. de la Sté archéologique et historique de la Charente* (1930). Angoulême, Imp. ouvrière, 77 p., 24 pl.
560. MASSOULARD (E.), 1949. — Préhistoire et protohistoire d'Egypte. *Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, Paris, t. 53, 567 p., 110 pl.
- MAYET (L.), cf. ARCELIN (A.).
561. MAYET (L.) et PISSET (J.), 1915. — Abri sous roche préhistorique de la Colombière, près Poncien (Ain). *Annales de l'Université de Lyon*, 102 fig., 25 pl.
562. MAZERET (L.), 1930. — Montréal du Gers avant l'histoire. *B.S.P.F.*, t. 27, p. 98-122, 45 fig.
563. MERCIER (L.), 1935. — L'abri de Raymonden - Nord. Extr. du *B.S.H.A.P.*, Périgueux, 15 p., 5 fig.
564. MEROC (L.), 1951. — Le palet-disque des industries à quartzites taillées du bassin supérieur de la Garonne. Extr. des *Comptes-rendus du 1^{er} Congrès des Pyrénéistes*, Saint-Sébastien, 19 p., 1 fig. MIEG de BOOFZHEIM (P.), cf. BAILLOUD (G.).
565. MILNE-EDWARDS (A.), 1862. — De l'existence de l'homme pendant la période quaternaire dans la grotte de Lourdes (Htes-Pyrénées). Extr. des *Annales des Sciences naturelles*, 4^e série, t. 17, 19 p., 1 pl.
566. MITCHELL (S. R.), 1949. — *Stone age craftsmen. Stone tools and camping places of the Australian aborigines*. Melbourne, Taitbook Co., 211 p., 45 fig., 16 pl.
567. MOCHI (A.), 1912. — La succession des industries paléolithiques et les changements de la faune du Pléistocène en Italie. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève (1913), p. 255-276.
568. MONMEJEAN (E.), BORDES (F.) et SONNEVILLE-BORDES (D. de), 1964. — Le Périgordien supérieur à burins de Noailles du Roc de Gavaudun (Lot-et-Garonne). *L'A.*, t. 68, p. 253-316, 33 fig. MONTANDON (R.), cf. PITTARD (E.).
569. MONTET-WHITE (A.), 1961. — Industrie à lamelles de Hagfet et Tera (Cyrénaïque). *Quaternaria*, t. 5 (1958-1961), p. 35-51, 5 fig.
570. MOREAU (F.), 1888. — Notice sur des silex taillés recueillis en Tunisie. Paris, Quantin, 19 p., 3 pl.
571. MOREL (G.), 1906. — Note sur un rabot. *B.S.P.F.*, t. 3, p. 154-155.
572. MORGAN (J. de), 1920. — Notes d'archéologie préhistorique. *L'A.*, t. 30, p. 497-502, 4 fig.
573. MORGAN (J. de), 1921. — De l'influence asiatique sur l'Afrique à l'origine de la civilisation égyptienne. *L'A.*, t. 31, p. 185-238.
574. MOROSAN (N. N.), 1934. — La plus jolie « pointe en feuille de laurier solutréenne » de la Roumanie. Son importance archéologique et géologique. *B.S.P.F.*, t. 31, p. 451-457, 1 fig.
575. MORTILLET (A. de), 1886. — Les procédés de taille de l'obsidienne aux époques préhistoriques. *A.F.A.S.*, 15^e session, Nancy, t. I, p. 182-183.
576. MORTILLET (A. de), 1891. — Cours d'ethnographie comparée (résumé des matières traitées). *R.E.A.P.*, t. I, p. 60-61.
577. MORTILLET (A. de), 1896. — Les petits silex à contours géométriques trouvés en Europe, Asie et Afrique. *R.E.A.P.*, t. 6, p. 377-405, 58 fig.
578. MORTILLET (A. de), 1907. — Double grattoir inversé. *H.P.*, t. 5, p. 87-88, 2 fig.
579. MORTILLET (A. de), 1909. — L'industrie acheuléenne en Galicie. *H.P.*, t. 7, p. 240-242, 2 fig.
580. MORTILLET (A. de), 1910. — Le travail de la pierre aux temps préhistoriques. *R.E.A.P.*, t. 20, p. 1-25, 5 fig.

581. MORTILLET (A. de), 1910. — Notes sur la préhistoire de l'Oranie, d'après J. P. Johnson, *R.E.A.P.*, t. 20, p. 312-317.
582. MORTILLET (G. de), 1866. — Note sur la classification des haches de pierre. *B.S.A.P.*, 2^e série, t. I, p. 211-214, 3 fig.
583. MORTILLET (G. de), 1867. — Promenades préhistoriques à l'Exposition Universelle. *Matériaux*, t. 5, p. 181 et p. 368.
584. MORTILLET (G. de), 1869. — Essai d'une classification des cavernes et des stations sous abri fondée sur les produits de l'industrie humaine. *Matériaux*, t. 5, p. 172-179, 20 fig.
585. MORTILLET (G. de), 1883. — *Le préhistorique. Antiquité de l'homme*. Paris, Reinwald (Bibl. des Sciences Contemporaines), 642 p., 64 fig.
586. MORTILLET (G. de), 1891. — Moustérien des environs de Mons. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 2, p. 565-568.
587. MORTILLET (G. et A. de), 1881. — *Musée préhistorique*. Paris, Reinwald, 100 pl.
588. MORTILLET (G. et A. de), 1903. — *Musée préhistorique* (nouvelle édition). Paris, Schleicher, 105 pl.
589. MOUTON (P.) et JOFFROY (R.), 1957. — Le Paron des Cuèches (Côte-d'Or). *L'A.*, t. 61, p. 1-27, 9 fig.
MOUTON (P.), cf. JOFFROY (R.)
590. MOVIUS (H. L. jr), 1943. — The stone age of Burma. *Transaction of the American Philosoph. Society*, vol. 32, p. 341-393.
591. MOVIUS (H. L. jr), 1955. — Palaeolithic archaeology in Southern and Eastern Asia, exclusive of India. *Journ. of World History*, 2, p. 257-282 et p. 520-553.
592. MOVIUS (H. L. jr), 1957. — Pebble tool terminology in India and Pakistan. *Man in India*, 37, p. 149-156.
593. MOVIUS (H. L. jr), 1966. — L'histoire de la reconnaissance des burins en silex et de la découverte de leur fonction en tant qu'outils pendant le Paléolithique supérieur. *B.S.P.F.*, t. 63, p. 50-61.
594. MULLER (H.), 1903. — Essais de taille du silex. Montage et emploi des outils obtenus. *L'Anth.*, t. 14, p. 417-436.
595. MULLER (H.), 1911. — A propos des silex-rabots. *B.S.P.F.*, t. 8, p. 126-127.
MUNCH (E. de), cf. LOE (de).
596. NADAILLAC (Marquis de), 1881. — *Les premiers hommes et les temps préhistoriques*. 2 vol., Paris, Masson, 444 p. et 528 p., 244 fig., 12 pl.
597. NASRALLAH (J.), 1948. — Une station ghassoulienne du Hauran. *Revue biblique*, t. 55, p. 81-103, 5 pl.
598. NAUDOU (J.), 1959. — Le Paléolithique de l'Asie méridionale, dans : *L'homme avant l'écriture*. Paris, A. Colin, p. 153-164, 2 fig., 2 pl.
599. NELISSEN (A.), 1956. — Signalisation d'un grattoir particulier du Néolithique du faciès de Michelsberg. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 49.
600. NEUVILLE (R.), 1930. — Les industries lithiques de l'âge du Bronze. *Journal of the Palestine Oriental Society*, t. 10, p. 199-221.
601. NEUVILLE (R.), 1931. — L'Acheuléen supérieur de la grotte d'Oumm-Qatafa (Palestine). *L'A.*, t. 41, p. 13-51, 21 fig., et p. 249-263, 3 fig.
602. NEUVILLE (R.), 1933. — Notes de préhistoire syro-palestinienne. VII) L'industrie dite solutréenne de Minet-Dalieh. VIII) La station de l'Ouadi Hallaouch (Liban). Extrait de *Journal of the Palestine Oriental Society*, t. 13, 9 p., 3 fig.
603. NEUVILLE (R.), 1934. — L'outillage en silex de Teleilat Ghassul. Extrait de : *Teleilat Ghassul I*, compte-rendu des fouilles de l'Institut biblique pontifical, 1929-1932, Rome, 13 p., 5 fig., 7 pl. h.-t.
604. NEUVILLE (R.), 1934. — Les débuts de l'agriculture et la fauille préhistorique en Palestine. Extrait de *Recueil de la Société hébraïque d'exploration et d'archéologie palestiniennes*, Jérusalem, 21 p., 1 fig., 7 pl.
605. NEUVILLE (R.), 1951. — Le Paléolithique et le Mésolithique du désert de Judée. *A.I.P.H.*, mémoire 24, 272 p., 79 fig., 20 pl.
606. NICOLE (P.), 1885. — *L'homme il y a deux cent mille ans*. Paris, Dentu, 75 p., fig.
607. NIEDERLENDER (A.) et LACAM (R.), 1933. — Le gisement mésolithique du Cuzoul-de-Gramat. *L'A.*, t. 43, p. 427-429, 1 fig.
608. NILSSON (S.), 1868. — *Les habitants primitifs de la Scandinavie. Essai d'ethnographie comparée*. *L'âge de la pierre*, 323 p., 16 pl. h.-t.
NIEDERLENDER (A.), cf. LACAM (R.).
609. NOELAS (Dr), 1886. — Sur les silex tertiaires intentionnellement taillés du Perreux (Loire). *A.F.A.S.*, 15^e session, Nancy, t. I, p. 187-188.
610. NOONE (H.V.V.), 1934. — Burins, un nouvel essai de leur classification. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux, (Paris, 1935), p. 478-488, 3 fig.
NOONE (H.V.V.), cf. LEYSSALES (G.), PEYRONY (D.).

611. NOUEL (A.), 1931. — Note sur la station aurignacienne de Beauregard (Seine-et-Marne). *Bull. de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing*, t. 14, p. 50-55, 4 pl.
612. NOUEL (A.), 1932. — Contribution à l'étude des industries préhistoriques de Beauregard (commune de Nemours, Seine-et-Marne). *Bull. de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing*, t. 15, p. 89-102, 8 pl.
613. NOUEL (A.), 1949. — La station préhistorique de Beauregard (commune de Nemours, Seine-et-Marne), d'après la collection de M. Saudon. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 131-143, 5 pl.
614. NOUEL (A.), 1963. — Un remarquable campement préhistorique. La station tardenoisienne de Beaugency (Loiret). *B.S.P.F.*, t. 60, p. 591-609, 4 pl., 1 carte.
615. NOUGIER (L.R.), 1947. — Observations sur le Campinien. *B.S.P.F.*, t. 44, p. 39-41.
616. NOUGIER (L.R.), 1949. — La répartition géographique des casse-têtes discoïdes. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 428-431, 2 fig.
617. NOUGIER (L.R.), 1950. — *Les civilisations campigniennes en Europe occidentale*. Le Mans, Imp. Monnoyer, 571 p., 119 fig., 21 cartes.
618. NOUGIER (L.R.), 1950. — Le genre de vie agricole des campigniens, premiers paysans d'Occident. *C.P.F.*, 13^e session, Paris, (1952), p. 465-514, 30 fig.
619. NOULET (J.B.), 1865. — Fossiles et cailloux travaillés des dépôts quaternaires de Clermont et Venerque (Haute-Garonne). *Matériaux*, t. 2, (1865-1866), p. 42-46, 2 fig.
620. OCTOBON (E.), 1922. — La question tardenoisienne. Questions de terminologie générale. *B.S.P.F.*, t. 19, p. 67-70, 1 fig.
621. OCTOBON (E.), 1924. — La question tardenoisienne (suite), *B.S.P.F.*, t. 21, p. 189-216, 9 pl.
622. OCTOBON (E.), 1929. — La question tardenoisienne. La station de Vieilles, commune de Beaumont-le-Roger (Eure). *B.S.P.F.*, t. 26, p. 227-259, 8 fig.
623. OCTOBON (E.), 1932. — Pièces à multiples usages du Capsien supérieur. *B.S.P.F.*, t. 29, p. 140-142, 1 fig.
624. OCTOBON (E.), 1934. — Y a-t-il des haches polies (pierre-silex) ? Nombre de types. Y a-t-il des haches taillées (matière) ? Nombre de types. (Commission du Néolithique. II : Questions). *B.S.P.F.*, t. 31, p. 263-266.
625. OCTOBON (E.), 1934. — Navettes-grattoirs à encoches symétriques et pièces qui les accompagnent dans les industries à quartzites des pays toulousains. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux, (Paris, 1935), p. 189-214, 11 fig.
626. OCTOBON (E.), 1935. — Le microburin est-il Sébiliens ? *B.S.P.F.*, t. 32, p. 507-512.
627. OCTOBON (E.), 1935. — Commission du Néolithique. Question n° 12. *B.S.P.F.*, t. 32, p. 536-539.
628. OCTOBON (E.), 1940. — Contribution à l'étude des techniques néolithiques. *B.S.P.F.*, t. 37, p. 82-94, 7 fig.
629. OCTOBON (R.), 1920. — La question tardenoisienne. Atelier des buttes de sable près de la ferme Montbani (comm. de Mont-Notre-Dame, Aisne). *R. Anthr.*, t. 30, p. 107-123, 2 pl.
630. OCTOBON (R.), 1924. — Quartzites taillés et « navettes » de la région toulousaine. *R. Anthr.*, t. 34, p. 332-342, 2 fig.
631. OCTOBON (R.), 1928. — L'outillage préhistorique de la station de Peu-Châtelard. *Bull. de la Société archéologique et historique de la Charente*, n° 78, p. 65-72.
632. OCTOBON (R.), 1931. — Les formes microlithiques du Capsien de plein air. *C.I.A.A.P.*, 15^e session, Paris, (1933), p. 227-234, 3 pl.
633. OCTOBON (R.), 1939. — La station de quartzites de la Tuilerie, comm. de Balma (Haute-Garonne). *Mélanges H. Bégouën*, Toulouse, p. 123-133, 4 pl.
634. OCTOBON (R.) et CHAINET (M.A.), 1932. — Documents pour servir à l'étude du Néolithique. III : La station de Segor. *B.S.P.F.*, t. 29, p. 354-407, 17 fig., 4 pl.
635. OCTOBON (R.) et LAMARRE (H.), 1937. — La station tardenoisienne de Chery-Chartreuve (Aisne) (Tardenoisien III). *B.S.P.F.*, t. 34, p. 387-399, 3 pl.
636. OCTOBON (R.) et OCTOBON (Cdt E.), 1937. — La station de Claix (Charente). *B.S.P.F.*, t. 34, p. 239-256, 8 pl.
637. OKLADNIKOV (A.P.) (sous la direction de...), 1956. — Paléolithique et Néolithique de l'U.R.S.S. *Annales du Centre d'études et de documentation paléontologiques*, n° 18, Paris, 410 p., 233 fig. (voir n° 312 et 758).
638. OPHOVEN (C.), 1943. — L'Aurignacien en Belgique — Les perçoirs de Lommel, Zonhoven et Zolder. *B.S.P.F.*, t. 40, p. 181-188, 33 fig.
639. OPHOVEN (C.), 1950. — Contribution à l'étude de la taille et du débitage méthodique des rognons de silex. *B.S.P.F.*, t. 47, p. 395-396, 1 pl. h.-t.
640. PACCARD (M.), 1956. — Du Magdalénien en Vaucluse : l'abri Soubeyras à Ménerbes. Extr. des *Cahiers figures de Préhistoire et d'Archéologie*, fasc. 5, 33 p., 18 fig.

641. PACCARD (M.), 1957. — L'abri de l'Eglise (comm. de Méthamis, Vaucluse). *Bull. du Musée d'Anthropologie et de Préhistoire de Monaco*, n° 4, p. 189-207, 8 fig.
642. PACCARD (M.), 1961. — L'abri n° 1 de Chinchon (comm. de Saumane, Vaucluse). *B.S.P.F.*, t. 58, p. 40-44, 1 fig.
643. PALLARY (P.), 1906. — Classification industrielle des flèches néolithiques du Sahara. *H.P.*, t. 4, p. 168-173, fig.
644. PALLARY (P.), 1909. — Les galets à éclats alternatifs du sud de l'Espagne et du nord de l'Afrique... *H.P.*, t. 7, p. 179-180, 2 fig.
645. PALLARY (P.), 1935. — Les burins d'angle. Une lueur sur leur origine. *Bull. de la Société d'Histoire naturelle d'Afrique du Nord*, t. 27, p. 69-71.
646. PARAT (A.), 1902. — La grotte du Trilobite. Extr. du *Bull. de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. 56, Auxerre, (1903), 42 p., 5 pl.
PARIS (R.), cf. JOFFROY (R.).
647. PARROT (J.), 1872. — La grotte de l'Eglise à Excideuil (Dordogne). *A.F.A.S.*, 1^{re} session, Bordeaux, p. 705-715.
648. PARROT (J. et P.), 1870. — Grotte de Saint-Martin d'Excideuil, Périgord. Age du Renne. *Matériaux*, t. 6, p. 472-490, 7 fig.
649. PASSEMARD (E.), 1920. — L'abri Olha (Basses-Pyrénées). *A.F.A.S.*, 44^e session, Strasbourg, p. 553-560, 4 fig.
650. PASSEMARD (E.), 1924. — Le Chalossien. *B.S.P.F.*, t. 21, p. 148-152, 5 fig.
651. PASSEMARD (E.), 1944. — La caverne d'Isturitz en Pays Basque. *Préhistoire*, Paris, P.U.F., t. 9, 95 p., 63 fig., 64 pl.
652. PASSEMARD (E. et L.), 1941. — Le Capsien de la table uest, dit « abri Clariond », à Moularès (Sud-Tunisien). *Préhistoire*, Paris, P.U.F., t. 8, p. 43-120, 30 fig.
653. PATTE (E.), 1936. — La pointe « feuille de gui » tardenoisienne ou néolithique. *B.S.P.F.*, t. 33, p. 155-159, 1 fig.
654. PATTE (E.), 1937. — Sur une particularité de certaines lames aurignaciennes à étranglement. *B.S.P.F.*, t. 34, p. 447-449, 2 fig.
655. PATTE (E.), 1960. — Les briquets dans les sépultures au Néolithique et au Bronze. *B.S.P.F.*, t. 57, p. 51-55. PAUW (de), cf. CELS (E.).
656. PEI (W. C.), 1937. — Les fouilles de Choukoutien en Chine. *B.S.P.F.*, t. 34, p. 354-366, 4 pl.
657. PEIGNÉ-DELACOURT, 1866. — Notice raisonnée sur deux instruments inédits de l'âge de la pierre, un tranche-tête et une lancette. *Matériaux*, t. 2, (1865-66), p. 451-457, 9 fig.
658. PEQUART (M. et Saint-Just), BOULE (M.) et VALLOIS (H.), 1937. — Téviec. Station nécropole mésolithique du Morbihan. *A.I.P.H.*, mémoire 18, 228 p., 70 fig., 19 pl.
659. PERINGUEY (L.), 1911. — The stone age of South Africa as represented in the collection of the South African Museum. *Annals of the South African Museum*, t. 8, 218 p., 30 fig., 28 pl.
660. PEROL (J.F.), 1935. — *De l'industrie microlithique de Lacam. De son utilisation et du problème chronologique qu'elle pose*. Brive, Imp. Lachaise, 16 p., 2 fig.
PEROL (J.F.), cf. BOUYSSONIE (J.).
661. PEROT (F.), 1903. — Aiguilles en silex trouvées à Vitry-les-Paray (Saône-et-Loire). *H.P.*, t. I, p. 178-180, 1 fig.
662. PERROT (J.), 1952. — Têtes de flèches du Natoufien et du Tahounien. Palestine. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 443. PERROT (J.), cf. SONNEVILLE-BORDES (D. de).
663. PEYRONY (D.), 1909. — La pointe en silex dans les différents niveaux depuis le Moustérien supérieur jusqu'au Solutréen inférieur. *R.P.*, t. 4, p. 184-189, 3 fig.
664. PEYRONY (D.), 1909. — Station préhistorique du Ruth, près le Moustier (Dordogne). Aurignacien, Solutréen et Magdalénien. *R.E.A.P.*, t. 29, p. 156-176, 8 fig.
665. PEYRONY (D.), 1925. — Etude de formes inédites ou très peu connues du Moustérien, leur évolution dans le Paléolithique supérieur. *R. Anthr.*, t. 35, p. 290-308, 7 fig.
666. PEYRONY (D.), 1932. — Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne). *A.I.P.H.*, mémoire 10, 100 p., 60 fig., 11 pl.
667. PEYRONY (D.), 1932. — Station préhistorique de la gare de Couze ou de Saint-Sulpice-des-Magnats. Comm. de Lalinde (Dordogne). *B.S.H.A.P.*, p. 3-23, 14 fig.
668. PEYRONY (D.), 1932. — Les abris Lartet et du Poisson à Gorge d'Enfer (Dordogne). *L'A.*, t. 42, p. 241-268, 11 fig.
669. PEYRONY (D.), 1933. — De l'usage présumé des lamelles droites ou courbes à bord abattu du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. *A.F.A.S.*, 57^e session, Chambéry, p. 354-356, 1 fig.

670. PEYRONY (D.), 1933. — Les industries « aurignaciennes » dans le bassin de la Vézère. Aurignacien et Périgordien. *B.S.P.F.*, t. 30, p. 543-559, 13 fig.
671. PEYRONY (D.), 1934. — La Ferrassie. Moustérien, Périgordien, Aurignacien. *Préhistoire*, Paris, P.U.F., t. 3, p. 1-92, 89 fig.
672. PEYRONY (D.), 1934. — Station préhistorique de Longueroche, Magdalénien et Azilien. *R. Anthr.*, t. 44, p. 226-247, 15 fig.
673. PEYRONY (D.), 1936. — L'abri de Villepin, comm. de Tursac (Dordogne), Magdalénien supérieur et Azilien. *B.S.P.F.*, t. 33, p. 253-272, 34 fig.
674. PEYRONY (D.), 1940. — Les Grimaldiens en Périgord. *L'A.*, t. 49, p. 702-708, 2 fig.
675. PEYRONY (D.), 1941. — Station préhistorique de Fongal. Extr. de *B.S.H.A.P.*, p. 3-12, 5 fig.
676. PEYRONY (D.), 1943. — Combe-Capelle. *B.S.P.F.*, t. 40, p. 243-257, 8 fig.
677. PEYRONY (D.), 1944. — Origine du Magdalénien I à « éclats de silex à retouches abruptes ». *B.S.P.F.*, t. 41, p.127-129.
678. PEYRONY (D.), 1946. — Une mise au point au sujet de l'Aurignacien et du Périgordien. *B.S.P.F.*, t. 43, p. 232-237.
679. PEYRONY (D.), BOURRINET (P.) et DARPEIX (A.), 1930. — Le burin moustérien. *C.I.A.A.P.*, 15^e session, Portugal, p. 310-315, 2 fig.
680. PEYRONY (D.) et COULANGES (L.), 1926. — Les Tardenoisiens dans l'Agenais. Gisement préhistorique du Martinet (Lot-et-Garonne). *A.F.A.S.*, 50^e session, Lyon, p. 467-469, 1 fig.
681. PEYRONY (D.), KIDDER (H. H.) et NOONE (H. V. V.), 1949. — Outils en silex émuossés du Paléolithique supérieur. *B.S.P.F.*, t. 46, p. 298-301, 1 fig.
682. PEYRONY (D.) et PEYRONY (E.), 1938. — Laugerie-Haute près des Eyzies (Dordogne). *A.I.P.H.*, mémoire 19, 86 p., 56 fig., 7 pl.
- PEYRONY (D.), cf. CAPITAN (L.).
683. PICARD (C.), 1837. — Notes sur quelques instruments celtiques. *Mémoires de la Société royale d'émulation d'Abbeville*, p. 221-272, 18 fig.
684. PIERPONT (E. de), 1895. — Observations sur de très petits instruments en silex provenant de plusieurs stations néolithiques de la région de la Meuse. *Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 13, p. 228-250, 4 fig.
685. PIETTE (E.), 1875. — Les vestiges de la période néolithique comparés à ceux des âges antérieurs. *A.F.A.S.*, 4^e session, Nantes, p. 919-942, 4 pl.
686. PIETTE (E.), 1895. — Etudes d'ethnographie préhistorique. I. *L'A.*, t. 6, p. 276-292, 25 fig.
687. PIETTE (E.), 1895. — Hiatus et lacune. Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Azil. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 6, p. 235-267.
688. PIETTE (E.), 1896. — Etudes d'ethnographie préhistorique. III. *L'A.*, t. 7, p. 385-427, 107 fig.
689. PIETTE (E.) et PORTERIE (J. de la), 1894. — Les fouilles de Brasempouy en 1894. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 5, p. 633-648, 5 fig.
690. PIETTE (E.) et PORTERIE (J. de la), 1897. — Etudes d'ethnographie préhistorique. IV. *L'A.*, t. 8, p. 165-173, 6 fig.
691. PIETTE (E.) et PORTERIE (J. de la), 1898. — Etudes d'ethnographie préhistorique. V. *L'A.*, t. 9, p. 531-555, 29 fig.
- PISSOT (J.), cf. MAYET (L.).
692. PITTARD (E.), 1934. — Les racloirs (coupoirs) moustériens d'une station intermédiaire entre le Moustérien et l'Aurignacien. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux, (Paris, 1935), p. 230-233, 2 pl.
693. PITTARD (E.), 1935. — Pièces exceptionnelles trouvées dans une station dont l'industrie est intermédiaire entre celles du Moustérien et de l'Aurignacien (Rebiérien). *C.I.A.A.P.*, 16^e session, Bruxelles, p. 383-391, 8 fig.
694. PITTARD (E.) et DONICI (A.), 1927. — Sur des disques plats provenant d'une station intermédiaire entre le Moustérien et l'Aurignacien. *Institut international d'Anthropologie*, 3^e session, Amsterdam, p. 308-312, 1 pl.
695. PITTARD (E.) et GRINTZESCO (S.), 1931. — Une nouvelle station magdalénienne dans la Dordogne : Recourbie II. *Bull. de la Société des Sciences de Cluj*, Roumanie, t. 6, p. 326-352, 90 fig.
696. PITTARD (E.) et MONTANDON (R.), 1912. — L'outillage de la station aurignacienne « Les Rebières II » (station Durand-Ruel). *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève, p. 450-478, 18 fig.
697. PITTARD (E.) et MONTANDON (R.), 1912. — Outilage microlithique de la station aurignacienne « Durand-Ruel » (Vallon des Rebières), Dordogne. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève, p. 479-488, 3 fig.
698. PITTARD (E.) et MONTANDON (R.), 1914. — L'outillage en silex de la station moustérienne « Les Rebières I » (Dordogne). Les racloirs (coupoirs). *A.S.A.G.*, t. I, p. 48-53, 5 fig.

699. PITTARD (E.) et MONTANDON (R.), 1915. — L'outillage en silex de la station moustérienne « Les Rebières I » (Dordogne). II. Les pointes à main. *A.S.A.G.*, t. I, p. 276-284, 5 fig.
700. PITTARD (E.) et SAINT-PÉRIER (R.S. de), 1955. — Les Festons, gisement paléolithique à Brantôme (Dordogne). *A.S.A.G.*, t. 20, p. 1-141, 60 fig.
701. PITTARD (E.) et SAUTER (M.), 1938. — Industrie microlithique d'une période intermédiaire entre le Moustérien et l'Aurignacien (Rebiérien) provenant de la station des Festons (Dordogne). *A.S.A.G.*, t. 8, p. 1-15, 5 pl.
702. POIROT (G.), 1944. — Quelques notes sur des silex trouvés dans le Mecklembourg. *B.S.P.F.*, t. 41, p. 130-132, 1 fig.
703. POMMEROL (F.), 1877. — Sur des instruments de pierre d'origine américaine. *A.F.A.S.*, 6^e session, Le Havre, p. 751-758, 8 fig.
704. POMMEROL (F.), 1879. — Le gisement quaternaire de Sarliève. *A.F.A.S.*, 8^e session, Montpellier, p. 801-807.
705. POMMEROL (F.), 1880. — Alluvions de l'âge de la pierre polie en Limagne. *A.F.A.S.*, 9^e session, Reims, p. 777-781, 2 fig.
706. POMMEROL (F.), 1881. — La station néolithique du plateau de Chateaugay. *A.F.A.S.*, 10^e session, Alger, p. 738-741.
707. POMMEROL (F.), 1882. — Age des instruments de silex trouvés dans les graviers de Sarliève. *B.S.A.P.*, t. 5, p. 688-697.
- PORTERIE (J. de la), cf. PIETTE (E.).
708. PRADEL (L.), 1942. — Bifaces de formes atypiques, en particulier « bifaces à arête » provenant du gisement de Fontmaure. *B.S.P.F.*, t. 39, p. 156-159, 1 fig.
709. PRADEL (L.), 1944. — Micro-nuclei du gisement acheuléo-moustérien de Fontmaure (Vienne). *B.S.P.F.*, t. 41, p. 23-26, 2 fig.
710. PRADEL (L.), 1945. — Le gisement de Moustérien typique final à influences paléolithiques supérieures de Fontmaure (comm. de Vallèches, Vienne). *B.S.P.F.*, t. 42, p. 84-93, 2 fig.
711. PRADEL (L.), 1950. — Les gisements moustériens de Fontmaure, comm. de Vallèches (Vienne). *C.P.F.*, 13^e session, Paris, p. 349-362, 3 pl.
712. PRADEL (L.), 1952. — Caractéristiques lithiques des différents niveaux périgordiens en France. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 531-543, 3 fig.
713. PRADEL (L.), 1952. — La grotte périgordienne et aurignacienne du Fonteniox, comm. de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). *B.S.P.F.*, t. 49, p. 413-432, 7 fig.
714. PRADEL (L.), 1952. — L'abri Audi. Pièces inédites et considérations générales. *L'A.*, t. 56, p. 231-240, 2 fig.
715. PRADEL (L.), 1953. — Précisions sur les burins d'angle et sur les burins plans. *C.P.F.*, 14^e session, Strasbourg-Metz, p. 545-552, 3 fig.
716. PRADEL (L.), 1953. — La pointe pseudo-moustérienne au Paléolithique. *C.P.F.*, 14^e session, Strasbourg-Metz, p. 553-561, 8 fig.
717. PRADEL (L.), 1956. — Moustérien typique et Moustérien de tradition acheuléenne. *C.P.F.*, 15^e session, Poitiers-Angoulême, p. 826-848, 9 fig.
718. PRADEL (L.), 1957. — Le Solutréen de Badegoule. Documentation complémentaire. *B.S.P.F.*, t. 54, p. 600-604, 2 fig.
719. PRADEL (L.), 1958. — Du racloir au biface, formes intermédiaires. *B.S.P.F.*, t. 55, p. 64-70, 4 fig.
720. PRADEL (L.), 1958. — La grotte magdalénienne de la Marche. Comm. de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *B.S.P.F.*, t. 5, p. 170-191, 13 fig.
721. PRADEL (L.), 1959. — A propos de l'âge de la couche à galets gravés de « La Colombière » : Périgordien ou Magdalénien. *B.S.P.F.*, t. 56, p. 32-33.
722. PRADEL (L.), 1959. — Le Périgordien II de la grotte des Cottés (comm. de Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne). *B.S.P.F.*, t. 56, p. 421-427, 4 fig.
723. PRADEL (L.), 1959. — Expressions étrangères en préhistoire. *Pallas*, Annales publiées par la Faculté des Lettres de Toulouse, t. 8, p. 55-64.
724. PRADEL (L.), 1963. — Les burins à enlèvements inverses, leur place parmi les autres burins. *B.S.P.F.*, t. 60, p. 432-434, 1 fig.
725. PRADEL (L.), 1963. — La pointe moustérienne. *B.S.P.F.*, t. 60, p. 569-581, 4 fig.
726. PRADEL (L.), 1963. — La pointe des Cottés. *B.S.P.F.*, t. 60, p. 582-590, 4 fig.
727. PRADEL (L.), 1965. — Burins « d'angle et plan » et le type du Raysse. *B.S.P.F. c.r.s.m.*, t. 62, p. LIV-LVIII, 2 fig.
728. PRADEL (L.) et CHOLLET (A.), 1950. — L'abri périgordien de Laraux, comm. de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *L'A.*, t. 54, p. 214-227, 7 fig.

729. PRADEL (L.) et PRADEL (J.H.), 1954. — Le Moustérien évolué de l'Ermitage. *L'A.*, t. 58, p. 433-443, 3 fig.
730. PRADEL (L.) et PRADEL (J.H.), 1960. — Magdalénien et Azilien de l'abri des Douattes, comm. de Musièges (Haute-Savoie). *B.S.P.F.*, t. 57, p. 75-79, 3 fig.
731. RAGOUT (A.), 1934. — La grotte de l'Ammonite, gisement magdalénien. *R. Anthr.*, t. 44, p. 134-146, 6 fig.
732. RAMENDO (L.), 1962. — Le Site 51. *Libyca (A.P.E.)* (1961-1962), t. 9-10, p. 81-100, 10 fig.
733. RAMENDO (L.), 1963. — Les galets aménagés de Reggan « Sahara ». *Libyca (A.A.P.)*, t. II, p. 43-73, 17 fig.
734. RAYMOND (P.), 1904. — Commentaire à la communication de M. Ballet sur la découverte de silex taillés pliocènes à Saint-Hilaire-en-Lignières (Cher). *B.S.P.F.*, t. I, p. 23-24.
735. REJOU (L.), 1883. — Contribution à l'étude du Préhistorique dans le canton de Pons. *A.F.A.S.*, 12^e session, Rouen, p. 651-653.
736. REJOU (L.), 1884. — L'atelier de Moulin-de-Vent, dans le canton de Pons (Charente-Inférieure). *B.S.A.P.*, 3^e série, t. 7, p. 58-63, 1 fig.
737. RELINI (H.), 1917. — Essai de classification des couteaux et des armes en silex taillé néo-énéolithiques applicable à la fois à l'Europe et à l'Amérique. *L'A.*, t. 28, p. 21-54, 21 fig.
738. RENAUD (E.B.), 1937. — Les pointes américaines de Folsom et de Yuma. *B.S.P.F.*, t. 34, p. 449-457, 1 fig.
739. REVERDIN (L.), 1920. — Quelques nouveaux types d'instruments dans l'outillage moustérien, provenant de la « grotte des Carnassiers » (Rebières, Dordogne). *A.S.A.G.*, t. 4, p. 78-88, 19 fig.
740. REYGASSE (M.), 1922. — Note au sujet de deux civilisations préhistoriques africaines pour lesquelles deux termes nouveaux me paraissent devoir être employés. *A.F.A.S.*, 46^e session, Montpellier, p. 467-472.
741. RIBEIRO (C.), 1878. — *Notice sur quelques stations et monuments historiques*. Lisbonne, Imp. de l'Academie royale des Sciences, 72 p., 21 pl. h.t.
742. RIGOLLOT (Dr.), 1854. — *Mémoire sur les instruments en silex trouvés à Saint-Acheul, près d'Amiens*. Amiens, Duval et Herment, 40 p., 6 pl.
743. RIPOLL PERELLO (E.), 1961. — Excavaciones en Cueva de Ambrosio (Velez-Blanco, Almeria), Campañas 1958 y 1960. *Ampurias*, t. 22-23, (1960-61), Barcelone, p. 31-45, 8 fig., 2 pl. RIQUET (R.), cf. ARNAL (J.).
744. RIVIÈRE (E.), 1897. — Nouvelles recherches à Cro-Magnon. *B.S.A.P.*, 4^e série, t. 8, p. 503-508, 3 fig.
745. RIVIÈRE (E.), 1905. — Les rabots magdaléniens en silex de la Dordogne. *B.S.P.F.*, t. 2, p. 270-275, 1 fig.
746. RIVIÈRE (E.) et FOCAULT (E.), 1904. — Les perçoirs en silex à pointes multiples de la Brèche-au-Diable (Calvados). *B.S.P.F.*, t. I, p. 27-30, 6 fig.
747. ROBERT (E.), 1863. — Interprétation naturelle des pierres et des os travaillés par les habitants primitifs des Gaules. Extr. de la revue « *Les Mondes* », Paris, Giraud, 6 p.
748. ROBERT (R.) et VIGNARD (E.), 1945. — Les campements mésolithiques du « Désert d'Auffargis » (S.-et-O.). *B.S.P.F.*, t. 42, p. 76-84, 2 pl.
749. ROCHE (J.), 1951. — *L'industrie préhistorique de Cabeço d'Amoreira (Muge)*. Porto, Imp. Portuguesa, 166 p., 18 fig., 10 pl.
750. ROCHE (J.), 1959. — L'Epipaléolithique marocain. *Libyca (A.P.E.)*, t. 6-7, (1958-1959), p. 159-198, fig.
751. ROCHE (J.), 1963. — *L'Epipaléolithique marocain*, thèse, 1957. Paris, Didier, 2 vol., 262 p., 78 fig., 6 pl. h.t. ROCHE (J.), cf. LARUE (M.).
752. ROCHE (J. de la), 1943. — Station de l'Aïn Djema en Chaouïa (Maroc). *B.S.P.F.*, t. 40, p. 161-165, 4 fig.
753. ROCHEBRUNE (R. de), 1883. — La grotte des Cottés. *B.S.A.P.*, 3^e série, t. 6, p. 423-426.
754. RONEN (A.), 1964. — Grattoirs carénés à encoche de l'Aurignacien. *B.S.P.F.*, t. 61, p. 147-150, 2 fig.
755. ROUJOU (A.), 1865. — Silex taillés de différents âges trouvés dans les environs de Paris. *B.S.A.P.*, 1^e série, t. 6, p. 91-99.
756. ROUJOU (A.), 1869. — Station de Villeneuve-Saint-Georges. *C.I.A.A.P.*, 4^e session, Copenhague, p. 62-83, 34 fig.
757. ROUSE (I.), 1960. — The classification of artifacts in archeology. *American Antiquity*, 25, p. 313-323.
758. ROYER (C.), 1876. — Les âges préhistoriques. « *La Philosophie positive* », mars-avril 1876.
- 758 bis. ROZOY (J.-G.), 1967. — Essai d'adaptation des méthodes statistiques à l'Epipaléolithique (« Mésolithique »), liste-type provisoire et premiers résultats. *B.S.P.F.*, t. 64, p. 209-226, 2 fig.
- 758 ter. ROZOY (J.-G.), 1967. — Typologie de l'Epipaléolithique franco-belge. *B.S.P.F.*, t. 64, p. 227-260, 7 fig.
759. RUST (A.), 1951. — Préhistoire du Nord-Ouest de l'Europe à la fin des temps glaciaires. *L'A.*, t. 55, p. 205-218, 6 fig.
760. RUTOT (A.), 1899. — Sur l'âge des gisements de silex taillés découverts sur le territoire des comm. de Haine-Saint-Pierre, Ressaix, Epinois, etc., canton de Binche, province du Hainaut (Belgique). Extr. du *Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 17, 124 p., 181 fig.

761. RUTOT (A.), 1900. — Sur la distribution des industries paléolithiques dans les couches quaternaires de la Belgique. *L'A.*, t. II, p. 707-746, 27 fig.
762. RUTOT (A.), 1902. — Etude géologique et anthropologique du gisement de Cergy (S.-et-O.). *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 20, fasc. 4, 57 p., 33 fig.
763. RUTOT (A.), 1903. — Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre en 1903. *Comptes-rendus du Congrès d'Archéologie et d'Histoire*. Dinant (voir n° 671 : réimprimé en 1904).
764. RUTOT (A.), 1904. — Sur les gisements paléolithiques du loess éolien de l'Autriche-Hongrie. *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 22, fasc. 7, 36 p.
765. RUTOT (A.), 1904. — 1) L'instrument désigné sous le nom de pointe moustérienne ne caractérise aucun âge. 2) Ce que l'on a coutume d'appeler « taille du silex » n'est, le plus souvent, que le résultat de son utilisation. *Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 21, p. LI-LIII.
766. RUTOT (A.), 1904. — Essai d'évaluation des temps quaternaires. Extr. du *Bull. de la Société belge de Géologie*, t. 18, 23 p.
767. RUTOT (A.), 1904. — *La préhistoire dans l'Europe centrale. Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre, à l'exclusion du Néolithique, en 1903*. Namur, Wesmael-Charlier, 268 p., 172 fig.
768. RUTOT (A.), 1906. — Eolithes et pseudo-eolithes. Extr. du *Bull. et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 25, fasc. 1, 43 p.
769. RUTOT (A.), 1907. — Esquisse d'une classification de l'époque néolithique en France et en Belgique. *R.P.*, t. 2, p. 51-63 et p. 109-117.
770. RUTOT (A.), 1907. — Causerie sur les industries de la pierre, avec démonstration scientifique et pratique de l'existence de l'industrie éolithique. *R.E.A.P.*, t. 17, p. 283-294.
771. RUTOT (A.), 1907. — Un grave problème. Une industrie humaine datant de l'époque oligocène. Comparaison des outils avec ceux des Tasmaniens actuels. Extr. du *Bull. de la Sté belge de géologie*, t. 21, 46 p., 64 fig.
772. RUTOT (A.), 1908. — Qu'est-ce qu'un éolithe ? *C.P.F.*, 4^e session, Chambéry, p. 161-173.
773. RUTOT (A.), 1909. — Un homme de science peut-il, raisonnablement, admettre l'existence des industries primitives, dites éolithiques ? *B.S.A.P.*, 5^e série, t. 10, p. 447-473.
774. RUTOT (A.), 1910. — Qu'est-ce que l'Aurignacien ? *C.P.F.*, 6^e session, Tours, p. 129-151, 8 fig.
775. RUTOT (A.), 1910. — Glaciations et humanité. *Bull. de la Société belge de géologie*, t. 24, p. 59-91.
776. SACCASYN della SANTA (E.), 1946. — Percoirs doubles du type de Chaleux ou percoirs en forme de limace; *Bull. de la Société royale belge d'Anthropologie et de préhistoire*. T. 57, p. 162-173, 13 fig.
777. SACCASYN della SANTA (E.), 1946. — *La Belgique préhistorique*. Bruxelles, Office de publicité, 103 p., 9 fig.
778. SACKETT (J.), 1966. — Quantitative analysis of Upper Palaeolithic stone tools. *American Anthropologist*, Recent studies in Palaeoanthropology, 2, vol. 68, p. 356-394, 5 fig., 15 tableaux.
779. SAGE (M.), 1914. — Découverte d'un gisement néolithique au quartier de Lagardy (com. de Malemort, Vaucluse). *H.P.*, t. II, p. 233-246, 3 fig.
780. SAINT-PÉRIER (R. DE), 1912. — Pièces magdalénienes de la grotte de Lespugue (Haute-Garonne). *B.S.P.F.*, t. 9, p. 210-211.
781. SAINT-PÉRIER (R. DE), 1922. — Le burin tardenoisien. *R. Anthr.*, t. 32, p. 315-321, 3 fig.
782. SAINT-PÉRIER (R. DE), 1930. — La grotte d'Isturitz, I. Le Magdalénien de la salle St-Martin. *A.I.P.H.*, mémoire 7, 124 p., 101 fig., 13 pl.
783. SAINT-PÉRIER (R. et S. DE), 1952. — La grotte d'Isturitz, III. Les Solutréens, les Aurignaciens et les Moustériens. *A.I.P.H.*, mémoire 25, 266 p., 135 fig., 12 pl.
- SAINT-PÉRIER (R. et S. DE), cf. PITTARD (E.).
784. SALMON (P.), 1878. — *Dictionnaire archéologique de l'Yonne*. Auxerre, Rouillé, 182 p.
785. SALMON (P.), 1886. — Voyage préhistorique dans quatre départements du Sud-Ouest de la France (Corrèze, Dordogne, Vienne, Indre-et-Loire). *L'Homme*, t. 3, p. 257-311, 34 fig.
786. SALMON (P.), AULT DU MESNIL (D') et CAPITAN (L.), 1898. — Le Campignien. Fouille d'un fond de cabane au Campigny. Com. de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure). *R.E.A.P.*, t. 8, p. 365-408, 51 fig.
787. SALOMON (A.), 1912. — Découverte d'une station moustérienne, d'instruments néolithiques et d'une hache à douille près d'Hermine (Pas-de-Calais). *B.S.P.F.*, t. 9, p. 183-190, 5 fig.
- SANDARS (N.), cf. CHILDE (G.).
- SARAUW (M. G.), cf. CAPITAN (L.).
788. SAUTER (M.), 1948. — *Préhistoire de la Méditerranée. Paléolithique-Mésolithique*. Paris, Payot, 186 p., 42 fig.
- SAUTER (M.), cf. PITTARD (E.).
- SAVIGNY, cf. JOUSSET DE BELLESME (G.).
- SCHALL (M.), cf. GOETZ (C.).

789. SCHLEICHER (C.), 1927. — La taille des silex modernes (Pierres à fusil et à briquet). *H.P.*, t. 14, 1927, p. 113-133, 7 fig., 3 pl.
790. SCHLEICHER (C.), 1942. — La collection du Dr René-Gabriel Lamy. *B.S.P.F.*, t. 39, p. 229-231, 1 fig.
791. SCHMERLING (Ph.), 1834. — *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, Collardin, 2 vol. (1833-1834).
792. SCHWABEDISSEN (H.), 1954. — *Die Federmesser-Gruppen des Nordwesteuropaäischen Fischlandes. Zur Ausbreitung des Spät-Magdalénien*. Neumünster, Offs-Bücher, K. Wachholz, 104 p., 23 pl., 106 fig.
793. SCHWEINFURTH (G.), 1906. — *Deutsch-Französisches Wörterverzeichnis der die Steinzeit Betreffenden Literatur*.
794. SEMENOV (S. A.), 1964. — *Prehistoric technology* (traduction anglaise de M. W. Thompson). Londres, Cory Adams and Mackay, 212 p., 105 fig.
795. SEPTIER (P.), 1905. — Notice sur la station paléolithique des Roches. Com. de Pouigny-Saint-Pierre (Indre). *H.P.*, t. 3, p. 257-269, 15 fig.
796. SERPA PINTO (R. DE), 1931. — Nouvelles recherches sur le Miolithique en Portugal. *A.F.A.S.*, 55^e session, Nancy, p. 327-329.
- SERVAIS (J.), cf. HAMAL - NANDRIN (J.).
797. SHETELIG (H.), 1927. — Préhistoire de la Norvège. *B.S.P.F.*, t. 24, p. 110-121, p. 137-142, p. 171-184, p. 243-251, 28 fig.
798. SIRET (L.), 1893. — L'Espagne préhistorique. Extr. de la *Rev. des questions scientifiques*, 78 p.
799. SIRET (L.), 1924. — La taille des trapèzes tardenoisiens. *R. Anthr.*, t. 34, p. 115-134, 14 fig.
800. SIRET (L.), 1928. — La taille des trapèzes tardenoisiens, 2^e note. *Bull. de la Sté d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 43, p. 18-70, 22 fig.
801. SIRET (L.), 1930. — Classification du Paléolithique dans le Sud-Est de l'Espagne. *C.I.A.A.P.*, 15^e session, Portugal, p. 287-294, 2 fig.
802. SIRET (L.), 1933. — Le coup de burin moustérien. *B.S.P.F.*, t. 30, p. 120-127, 2 pl.
803. SMITH (P.), 1962. — Nouvelles fouilles au promontoire de Ras-el-Kelb. *L'A.*, t. 66, p. 410-416.
804. SMITH (P.E.L.), 1966 — Le Solutréen en France. *Public. de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux*, Mémoire, 5, p. 449, 83 fig, tableaux.
805. SMITH (R. A.), 1912. — Un faciès aurignacien en Angleterre. *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève, p. 406-414, 10 fig.
806. SOLLAS (W. J.), 1911. — Ancient hunters, and their modern representatives. Londres, Mac Millan, 416 p. 235 fig.
807. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1958. — Problèmes généraux du Paléolithique supérieur dans le Sud-Ouest de la France. *L'A.*, t. 62, p. 413-451, 20 fig. (et : t. 63, 1959, p. 1-36, 17 fig.).
808. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1960. — *Le Paléolithique supérieur en Périgord*. Bordeaux, Delmas, 2 vol., 560 p., 295 fig.
809. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1961. — *L'âge de la pierre*. Paris, P.U.F., Collection Que sais-je ?, 127 p., 8 fig.
810. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1962. — Compte-rendu de Paccard (M.). Nouvelle étude statistique des industries de l'abri Soubeyras. *L'A.*, t. 66, p. 344-346.
811. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1963. — Le Paléolithique supérieur en Suisse. *L'A.*, t. 67, p. 205-268, 23 fig.
812. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1965. — A propos de la note de L. Pradel et H. Movius... *B.S.P.F.*, c.r.s.m., n° 9, p. CCC-CCCI.
813. SONNEVILLE-BORDES (D. DE), 1966. — L'évolution du Paléolithique supérieur en Europe occidentale et sa signification. *B.S.P.F.*, t. 63, p. 3-34.
814. SONNEVILLE-BORDES (D. DE) et COUCHARD (J.), 1960. — La grotte de Bassaler-Nord, près de Brive et la question du Périgordien II. *L'A.*, t. 64, p. 415-437, 9 fig.
815. SONNEVILLE-BORDES (D. DE) et MORTUREUX (B.), 1956. — Outils aurignaciens nouveaux ou rares. *L'A.*, t. 60, p. 574-578, 2 fig.
816. SONNEVILLE-BORDES (D. DE) et PERROT (J.), 1953. — Essai d'adaptation des méthodes statistiques au Paléolithique supérieur. Premiers résultats. *B.S.P.F.*, t. 50, p. 323-333, 2 fig.
817. SONNEVILLE-BORDES (D. DE) et PERROT (J.), 1954. — Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Outilage lithique. I) Grattoirs. II) Outils solutréens. *B.S.P.F.*, t. 51, p. 327-335, 4 fig.
818. SONNEVILLE-BORDES (D. DE) et PERROT (J.), 1955. — Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Outilage lithique. III) Outils composites, perçoirs. *B.S.P.F.*, t. 52, p. 76-79, 2 fig.
819. SONNEVILLE-BORDES (D. DE) et PERROT (J.), 1956. — Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Outilage lithique. IV) Burins. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 408-412, 2 fig.

820. SONNEVILLE-BORDES (D. de) et PERROT (J.), 1956. — Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Outillage lithique. V) Outilage à bord abattu. VI) Pièces tronquées. VII) Lames retouchées. VIII) Pièces variées. IX) Outils lamellaires, pointe azilienne. *B.S.P.F.*, t. 53, p. 547-559, 5 fig. SONNEVILLE-BORDES (D. de), cf. FITTE (P.), MONMÉJEAN (E.).
821. SPAULDING (A.C.), 1953. — Statistical techniques for the discovery of artifacts types. *American Antiquity*, n° 18, p. 305-313.
822. SPURRELL (F.C.J.), 1880. — On the discovery of the place where palaeolithic implements were made at Crayford. *Quart. Journal of the geological Society*, t. 36, p. 544-548 (Londres).
823. STOBÉE (K.), 1753. — *Kiliani Stobaei opuscula, in quibus petrefactorum numismatum et antiquitatum historia illustratur*. Dantisci. (Voir n° 385, E.T. HAMY, 1906 et n° 347, J. GARNIER, 1862.)
824. STRONG (W.D.), 1935. — An introduction to Nebraska Archeology. *Smithsonian miscellaneous collection*, 93, 10, Washington.
825. SUGIHARA (S.) et TOZAWA (M.), 1960. — Pre-Ceramic Age in Japán. *Acta Asiatica*, Tokyo, t. I, p. 1-28, 6 fig., 1 carte.
826. SUGIHARA (S.), 1965 (sous la direction de). — *Nippon no Kōkogaku. Sendoki Jidai* (Archéologie du Japon. Epoque précéramique). Tokyo, Kawade, 467 p., 105 fig., 26 tabl. (en japonais).
827. TAREL (R.), 1910. — Note sur un racloir de type pressinien trouvé en Dordogne. *R.P.*, t. 5, p. 168-170, 1 fig.
828. TAREL (R.), 1915. — Les grands silex arqués de l'époque magdalénienne. *R. Anthr.*, t. 25, p. 266-273, 5 fig.
829. TATÉ (E.), 1885. — Petits silex taillés trouvés près Coincy-l'Abbaye. Canton de Fère-en-Tardenois (Aisne). *L'Homme*, t. 2, p. 688-691, 10 fig.
830. TERRADE (A.), 1912. — Le burin-ciseau de la station moustérienne de Catigny (Oise). *B.S.P.F.*, t. 2, p. 185-195, 6 fig.
831. TERRADE (A.), 1912. — Station préhistorique des Fonds-Gamets, comm. de Beaulieu (Oise) et Ercheu (Somme). *C.P.F.*, 8^e session, Angoulême, p. 470-499, 13 fig.
832. TERRADE (A.), 1913. — Les stations préhistoriques de Breuil et de Bacquencourt (Somme). *B.S.P.F.*, t. 10, p. 107-132, 10 fig.
833. TERRADE (A.), 1913. — L'industrie pré-tardenoise de la station du Bois-du-Brûle, Ercheu (Somme). *C.P.F.*, 9^e session, Lons-le-Saunier, p. 147-173, 9 fig.
834. TIXIER (J.), 1954. — Le gisement préhistorique d'El-Hamel. *Libyca*, t. 2, p. 79-120, 15 fig., 2 pl.
835. TIXIER (J.), 1955. — Les abris sous roche de Dakhlat-es-Saâdane (comm. mixte de Bou-Saâda). I) Les industries en place de l'abri B. *Libyca*, t. 3, p. 81-128, 17 fig., 5 pl.
836. TIXIER (J.), 1956. — Le hachereau dans l'Acheuléen nord africain. Notes typologiques. *C.P.F.*, 15^e session, Poitiers-Angoulême, p. 914-923, 2 fig.
837. TIXIER (J.), 1958. — Les burins de Noailles de l'abri André Ragout. Bois du Roc, Vilhonneur (Charente). *B.S.P.F.*, t. 55, p. 628-644, 5 fig.
838. TIXIER (J.), 1959. — Compte-rendu de : Aquilas Wanters (R.F.). Une pointe de la Gravette fichée dans un fragment de mâchoire de *Cervus giganteus*. (*Bull. Soc. roy. belge Anthr. Préhist.*, t. 67, 1956, p. 31-36, 3 fig., 2 pl.). *Libyca*, A.P.E., t. 6-7, (1958-1959), p. 279.
839. TIXIER (J.), 1959. — Les pièces pédonculées de l'Atérien. *Libyca* (A.P.E.), t. 6-7, (1958-1959), p. 127-158, 16 fig.
840. TIXIER (J.), 1959. — Notes de typologie nord-africaine. I) Recherche des gestes techniques sur un burin exceptionnel. *Libyca* (A.P.E.), t. 6-7, (1958-1959), p. 199-203.
841. TIXIER (J.), 1960. — Les industries lithiques d'Aïn Fritissa (Maroc oriental). *Bull. d'archéologie marocaine*, t. 3, p. 107-244, 38 fig., 33 pl.
842. TIXIER (J.), 1960. — Standardization of terms in Prehistory. *Current anthropology*, I, n° 4, p. 325.
843. TIXIER (J.), 1962. — Le « Ténéréen » de l'Adrar Bous III. *Mission Berliet : Ténéré-Tchad. Documents scientifiques*. Paris, A.M.G., p. 333-348, 2 fig., 10 pl.
844. TIXIER (J.), 1963. — *Typologie de l'Epipaléolithique du Maghreb*. Mémoires du Centre de Recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, 2, Alger, Paris, A.M.G., 212 p., 61 fig., 2 pl.
845. TRÉMEAU de ROCHEBRUNE (A.), 1866. — Mémoires sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine, recueillis dans le département de la Charente. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 30, p. 57-182, 20 pl.
846. TROYON (F.), 1860. — *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne, Bridel, 495 p., 17 pl.
- VALLOIS (H.), cf. BOULE (M.), LACAM (R.), PEQUART (St. J.).
847. VAN RIET LOWE (C.), 1945. — The evolution of the Levallois technique in South Africa. *Man*, t. 45, p. 49-59, 1 tableau.

848. VAN RIET LOWE (C.), 1952. — The pleistocene geology and Prehistory of Uganda. Part. I, Prehistory. *Geological Survey of Uganda*, t. 6, 113 p., 54 pl.
849. VARAGNAC (A.), 1959. — Le Paléolithique inférieur de l'Europe et de l'Afrique. Dans : *L'Homme avant l'écriture*. Paris, A. Colin, p. 60-81, 6 fig., 2 pl.
850. VAUFREY (R.), 1928. — Le Paléolithique italien. *A.I.P.H.*, mémoire 3, 196 p., 54 fig., 7 pl.
851. VAUFREY (R.), 1936. — Compte rendu de : Sawicki. L'industrie Swidérienne de la station Swidry-Wielkie I. *L'A.*, t. 56, p. 398-402.
852. VAUFREY (R.), 1938. — Le Capsien des environs de Tebessa. *Recueil de la Société de Préhistoire de Tebessa*, t. I, p. 41-82, 17 fig.
853. VAUFREY (R.), 1938. — Compte-rendu de : Nordmann (V.). Menneskets Indvandring til Norden. *L'A.*, t. 48, p. 104-105.
854. VAUFREY (R.), 1938. — Compte-rendu de : Rust (A.). Das Altsteinzeitliche Rentierjägerlager Meiendorf mit beiträgen von K. Gripp... *L'A.*, t. 48, p. 310-312.
855. VAUFREY (R.), 1938. — Compte-rendu de : Garrod (D.A.E.) et Bate (D.M.A.). The stone age of Mount Carmel. Excavations at the Wady el Mugbara, vol. I. *L'A.*, t. 48, p. 568-576.
856. VAUFREY (R.), 1938. — Compte-rendu de : Führer-Haimendorf (C. von). Zur Urgeschichte Australiens. *L'A.*, t. 48, p. 581-583.
857. VAUFREY (R.), 1939. — L'art rupestre nord-africain. *A.I.P.H.*, mémoire 20, 127 p., 58 fig., 54 pl. h.-t.
858. VAUFREY (R.), 1940. — Nouvelles données sur la civilisation du Lac Mohave. *L'A.*, t. 49, p. 205-206.
859. VAUFREY (R.), 1952. — Compte-rendu de : Clark (J.D.). The stone age cultures of Northern Rhodesia. *L'A.*, t. 56, p. 121-127.
860. VAUFREY (R.), 1952. — Compte-rendu de : Freundt (E.A.). Komsa, Fosna, Sandarna. Problems of the Scandinavian Mesolithikum... *L'A.*, t. 56, p. 311-314.
861. VAUFREY (R.), 1952. — Compte-rendu de : Noone (H.V.V.). Some implements of the Australian aborigines with european parallels. *L'A.*, t. 56, p. 326-329.
862. VAUFREY (R.), 1952. — Une mise au point du Mésolithique septentrional. *L'A.*, t. 56, p. 375-377.
863. VAUFREY (R.), 1952. — Le Néolithique de tradition capsienne au Sénégal. *L'A.*, t. 56, p. 563-565.
864. VAUFREY (R.), 1955. — *Préhistoire de l'Afrique*, tome I : Maghreb. Publications de l'Institut des Hautes Études de Tunis, vol. 4, Paris, Masson, 458 p., 216 fig., 60 pl.
865. VAUFREY (R.), 1964. — Compte-rendu de : Clark (G.). World Prehistory, an outline. *L'A.*, t. 68, p. 139-143. VAUFREY (R.), cf. GOBERT (E.G.).
866. VAUVILLÉ (O.), 1889. — Quelques ateliers et stations préhistoriques du département de Seine-et-Oise. *B.S.A.P.*, 3^e série, t. 12, p. 532-541.
867. VAUVILLÉ (O.), 1908. — Instruments en forme de scie du gisement quaternaire de Cœuvres (Aisne). *B.S.A.P.*, 5^e série, t. 9, p. 29-31.
868. VAUX (R. de), 1961. — Les fouilles de Tell-el-Farah. Rapport préliminaire sur les 7^e, 8^e, 9^e campagnes, 1958-1960. *Revue biblique*, t. 68, p. 557-592.
869. VAYSON (de PRADENNE) (A.), 1919. — Faucille préhistorique de Solférino, étude comparative. *L'A.*, t. 29, p. 393-422, 17 fig.
870. VAYSON de PRADENNE (A.), 1920. — La plus ancienne industrie de Saint-Acheul. *L'A.*, t. 30, p. 441-496, 16 fig.
871. VAYSON de PRADENNE (A.), 1921. — Communication sur « le fonds commun aux industries de la pierre ». *L'A.*, t. 31, p. 345-347.
872. VAYSON de PRADENNE (A.), 1922. — L'étude des outillages en pierre. *L'A.*, t. 32, p. 1-38, 17 fig.
873. VAYSON de PRADENNE (A.), 1931. — L'industrie des ateliers à maillets de Murs. *C.P.F.*, 10^e session, Nîmes-Avignon, p. 146-179, 18 fig., 17 pl.
874. VAYSON de PRADENNE (A.), 1937. — Les dénominations de l'outillage du Paléolithique inférieur. *R. Anthr.*, t. 47, p. 91-112, 8 fig.
875. VAYSON de PRADENNE (A.), 1938. — *La Préhistoire*. Paris, A. Colin, 223 p., illustr.
876. VEKILOVA (E.A.), 1956. — La station paléolithique de Borchevo I. Dans : Okladnikov, *Paléolithique et Néolithique de l'U.R.S.S.*, p. 92-113, 15 fig.
877. VERHEYLEWEGHEN (J.), 1951. — La lamelle magdalénienne à dos rabattu et son utilisation. *B.S.P.F.*, t. 48, p. 354-365, 5 pl.
878. VERHEYLEWEGHEN (J.), 1952. — A propos des limes magdalénienes. *B.S.P.F.*, t. 49, p. 10-11.
879. VERHEYLEWEGHEN (J.), 1956. — Le Paléolithique final de culture périgordienne du gisement préhistorique de Lommel (province de Limbourg, Belgique). *Bull. de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. 67, 79 p., 24 pl.

880. VERNEAU (R.), 1892. — Nouvelle découverte de squelettes préhistoriques aux Baoussé-Roussé, près de Menton. *L'A.*, t. 3, p. 513-540, 23 fig.
881. VERNEAU (R.), 1899. — Les nouvelles trouvailles de M. Abbo dans la Barma-Grande, près de Menton. *L'A.*, t. 10, p. 439-452, 14 fig.
VERNIERE (A.), cf. BOULE (M.).
882. VERTES (L.), 1964. — Tata, ein mittelpaläolithische Travertin Siedlung in Ungarn. *Archeologia Hungarica*, 43, p. 1-285.
VERTES (L.), cf. KRETZOI (M.).
883. VESIGNIÉ (L.), 1935. — Sépulture énéolithique de Ventavon. *B.S.P.F.*, t. 32, p. 448-452, 5 pl.
884. VESIGNIÉ (L.), 1937. — Les pointes de Folsom. *B.S.P.F.*, t. 34, p. 326-327, 1 pl. h.-t.
885. VIBRAYE (Marquis de), 1864. — L'homme fossile dans le centre de la France, dans Lyell (C.) : *Appendice à l'ancienneté de l'Homme*. Paris, Bailly-Bailliére, p. 108-126.
886. VIELLE (E.), 1890. — Pointes de flèches de Fère-en-Tardennois (Aisne). *B.S.A.P.*, 4^e série, t. I, p. 959-964, 26 fig.
VIGNAL (A.), cf. ALIMEN (H.).
887. VIGNARD (E.), 1923. — Une nouvelle industrie lithique : le Sébiliens. Extr. du *Bull. de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. 22, 76 p., 17 fig., 24 pl.
888. VIGNARD (E.), 1928. — Une nouvelle industrie lithique : le Sébiliens. *B.S.P.F.*, t. 25, p. 200-220, 2 fig., 19 pl.
889. VIGNARD (E.), 1929. — Station aurignacienne du Champ de Bagasse à Nag-Hamadi (Haute Egypte). *B.S.P.F.*, t. 26, p. 299-306, 5 fig.
890. VIGNARD (E.), 1931. — Les microburins tardenoisiens du Sébiliens. Fabrication. Emplois. *C.P.F.*, 10^e session, Nîmes-Avignon, p. 66-106, 17 pl.
891. VIGNARD (E.), 1934. — Triangles et trapèzes du Capsien en connexion avec leurs microburins. *B.S.P.F.*, t. 31, p. 457-459, 1 fig.
892. VIGNARD (E.), 1934. — Burin transversal et pseudo-microburin. *C.P.F.*, 11^e session, Périgueux (Paris, 1935), p. 441-454, 7 fig.
893. VIGNARD (E.), 1955. — Les stations et industries sébiliennes du Burg el Makkasen. Région de Kom-Ombo (Haute Egypte). *B.S.P.F.*, p. 437-452, 9 fig.; 2^e partie, *B.S.P.F.*, t. 52, p. 691-702, 5 fig.
VIGNARD (E.), cf. ALIMEN (H.), BERTHOLAT (M.), CHEYNIER (A.), COUTIER (L.), DANIEL (R.), DELARUE (R.), FITTE (P.), GIRAUD (E.), ROBERT (R.).
894. VOLKOV (T.), 1912. — Nouvelles découvertes dans la station paléolithique de Mézine (Ukraine). *C.I.A.A.P.*, 14^e session, Genève, p. 415-428, 14 fig.
WEER (P.), cf. BLACK (G.A.).
895. WEVER (M^{me}), 1922. — Outils d'usage néolithiques de la région sénonnaise. *R. Anthr.*, t. 32, p. 238.
896. WILSON (T.), 1897. — Arrowpoints, spearheads and knives of prehistoric times. Smithsonian Institution, *Report of the National Museum*, Washington, p. 811-988, 195 fig., 65 pl.
897. WILSON (T.), 1901. — Classification des pointes de flèche, des pointes de lance et des couteaux en pierre. *L'A.*, t. 12, p. 568-594, 15 fig.
898. WIMY (A.), 1880. — Sur les gisements quaternaires de l'Aisne (Soissonnais). *A.F.A.S.*, 9^e session, Reims, p. 858-866.
899. WORMINGTON (H.M.), 1957. — Ancient man in North America. *Denver Museum of Natural History*, Denver, Colorado, Popular series n° 4, 322 p., 72 fig.
900. WORMINGTON (H.M.) et FORBIS (R.G.), 1965. — An introduction to the archaeology of Alberta, Canada. *Proceedings*, n° 11, *Denver Museum of Natural History*, Colorado, 248 p., 90 fig.
WOUTERS (A.Q.), cf. BOHMERS (A.).
901. ZAMIATNINE (S.), 1934. — La station aurignacienne de Gagarino... Moscou-Leningrad, Les Editions d'Etat. *Bull. de l'Académie de l'Histoire de la Culture matérielle*, 88, 85 p., 24 fig., 4 pl. h.-t.
902. ZAVISZA (J.), 1873. — La grotte du Mammouth en Pologne. *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2^e série, t. I, p. 443-447, 2 fig.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
<i>Première partie</i>	
SYSTÉMATIQUE ET NOMENCLATURE	11
Problèmes généraux de systématique et de nomenclature dans les sciences d'observation	12
Systématique, nomenclature et typologie préhistorique	14
FORMATION DU VOCABULAIRE	37
Les idées et les mots	45
VOCABULAIRE DESCRIPTIF	57
Orientation de la pièce	57
Les éléments de la description	58
VOCABULAIRE DU DÉBITAGE ET DU FAÇONNAGE	69
Le débitage	69
Le plan de frappe	69
Théorie de l'éclatement des roches	72
Mode de percussion	75
Chaînes opératoires	78
Le nucléus	86
Les produits de préparation	93
Les produits de débitage	99
La retouche	106
Les aménagements par retouche	116
Autres modes de façonnage	124
Dénomination des stigmates et traces d'utilisation	130
AVENIR DE LA TAXONOMIE PRÉHISTORIQUE	135
<i>Deuxième partie</i>	
LES OBJETS DE PIERRE TAILLÉE (Esquisse d'un Lexique)	141
Bibliographie	381